

Vivre l'espérance en travaillant sur les tensions  
Vivre l'espérance en travaillant sur les tensions  
Vivre l'espérance en travaillant sur les tensions  
Vivre l'espérance en travaillant sur les tensions  
Vivre l'espérance en travaillant sur les tensions  
Vivre l'espérance en travaillant sur les tensions

# Vivre l'espérance

## en travaillant sur les tensions



---

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Vers une conversion d’Eglise (Conseil synodal)	5
Un climat de confiances et de collaborations (Relations institutionnelles)	8
De rencontres en échanges... (Régions)	12
Statistiques	17
Evolutions et mutations au secrétariat (OCF)	27
Une année tout en mouvement (OIC)	30
Des outils pour mieux comprendre l’évolution de la société (OES)	32
En préparant l’avenir (Lieux phares)	34
Une Eglise qui articule la raison et l’émotion (ORH)	37
Une formation et un accompagnement pour tous les âges de la vie (SFA)	39
Engagement, solidarité et ouverture (SSaS)	42
Terre Nouvelle entre ici et là-bas (STN)	46
Développer concrètement la vie communautaire et la spiritualité (SVCC)	49
Les Missions exercées en commun : nouvel envoi, nouveaux défis ! (MiCo)	53
Représenter les protestants de Suisse (FEPS)	57
La Conférence des Eglises réformées romandes (CER)	60
Profession de foi (mise en perspective)	63
Suivi des résolutions et décisions du Synode	65

## Avant-propos

Finalisé en décembre 2014, le *Programme de législation* a été présenté au Synode le soir de la Saint-Valentin. Sa diffusion à large échelle, son appropriation par tous les conseils et sa mise en œuvre progressive dans les divers lieux d'Eglise a donné la tonalité à l'année 2015. La profonde mutation que notre Eglise est appelée à opérer ne va pas sans provoquer des résistances et de fortes tensions comme des espérances et de belles réalisations.

Le présent rapport donne un large écho de la vie de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud en 2015. Le premier chapitre rend compte du travail du Conseil synodal (CS), des difficultés de gestion auxquelles le CS a été confronté tout au long de l'année ainsi que du renforcement de ses relations avec la base de l'Eglise. Cet investissement à l'interne de l'Eglise a été facilité par des relations extérieures harmonieuses et peu chronophages. Le chapitre sur la vie des Régions met en exergue les nombreuses interactions entre les différents organes de notre Eglise ainsi que quelques projets novateurs, sans pour autant occulter les aspects plus anxiogènes des mutations en cours.

Le chapitre sur l'Office de la chancellerie et des finances révèle une profonde réorganisation qui découle tant des changements de personnes que de l'adaptation à de nouveaux outils de gestion. Les chapitres sur les Offices Eglise et société et info-com nous rendent attentifs aux enjeux en matière de dialogue comme de communication, si nous voulons que notre témoignage de l'Evangile continue à être perçu dans la société. L'expérience des lieux phares ouvre d'intéressantes perspectives dont nous devons nous inspirer ces prochaines années. Enfin le chapitre sur l'Office des ressources humaines évoque le difficile équilibre entre raison et émotion dans la gestion des relations de travail.

Du côté des Services, les quatre chapitres (SFA/SSaS/STN/SVCC) donnent un reflet très coloré des différents défis que tous les lieux d'Eglise sont appelés à relever, de manière originale et concertée. C'est ici – comme dans les Régions – que la mise en œuvre du *Programme de législation* prend tout son sens.

Enfin, les trois derniers chapitres sur les Missions exercées en commun, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et la Conférence des Eglises réformées romandes montrent l'importance et la solidité des partenariats que nous entretenons avec nos Eglises sœurs. Gageons que ceux-ci sont encore appelés à s'étendre ; nous nous en réjouissons.

Au moment de finaliser ce rapport, nous portons un regard lucide sur les difficultés traversées tout au long de l'année 2015. Dans l'esprit de Vendredi-Saint, nous confions à Dieu toutes celles et ceux qui souffrent des turbulences traversées ; nous déposons au pied de la croix ce qui nous sépare de Lui et les uns des autres ; enfin nous Lui disons notre reconnaissance pour le courage et les forces qu'Il renouvelle en chacune et chacun, dans l'adversité.

**Vendredi-Saint 2016**



Xavier Paillard, président du Conseil synodal



## VERS UNE CONVERSION D'ÉGLISE

Le Conseil synodal (CS) dans son ensemble – et chaque membre dans ses dicastères – ont pu travailler dans la continuité pour assurer la marche ordinaire de l'EERV et contribuer aux changements en profondeur appelés par le *Programme de législation*. Ce bel élan a pourtant été entaché par deux difficultés passablement médiatisées : l'occupation du temple de Saint-Laurent par le Collectif R et la gestion douloureuse de quelques situations ministérielles.

### La vie du Conseil synodal

Le CS a tenu quarante-deux séances ordinaires, en règle générale le mardi matin à la maison Levade. Six se sont prolongées l'après-midi dont quatre avec les responsables d'offices. Le CS a par ailleurs pris part, en délégation, à de très nombreuses séances de travail tant à l'interne de l'EERV qu'avec des partenaires externes.

Outre le temps de recueillement qui ouvre chaque séance ordinaire, le CS tient à vivre une respiration annuelle qui permet à la fois la prise de distance, le ressourcement spirituel et l'esprit d'équipe. Il a ainsi passé deux jours à la mi-septembre au Grand Saint-Bernard.

Entouré des anciens membres permanents – Marcel Pigué, Joël Guy, Jean-Paul Perrin et Antoine Reymond – le CS a pris congé au printemps de Claude Cuendet qui fut le chancelier de notre Eglise pendant plus de vingt-cinq ans. Depuis son arrivée – au moment d'emménager dans le nouveau bâtiment de la rue de l'Ale 31 – à sa retraite – au moment où se prépare le déménagement du siège de l'EERV aux Cèdres – que de chemin parcouru ! L'EERV s'est progressivement dotée de moyens de gestion à la mesure de ses besoins ; elle a été fortement restructurée par le processus « Eglise à Venir » en l'an 2000 ; reconnue Institution de droit public en 2007, elle s'est affranchie de la tutelle de l'Etat et s'est dotée de services et d'offices cantonaux pour assurer sa bonne gestion. Autant de changements dont Claude Cuendet a été à

la fois cheville ouvrière et mémoire vivante. C'est dire le défi à relever pour suppléer à son départ.

Le CS a choisi de dissocier la fonction de secrétaire du CS – assumée par Agnès Michel – de celle de responsable de l'Office de la chancellerie et des finances (OCF), pour laquelle il a engagé Florence Baudraz. Au terme d'un premier semestre d'exercice, cette nouvelle répartition donne pleinement satisfaction quand bien même le changement ne s'est pas opéré sans quelques inévitables flottements et qu'il a impliqué de revisiter certains usages pour les formaliser dans des procédures.

### Occupation de Saint-Laurent

Depuis le dimanche 8 mars 2015, l'EERV est confrontée à l'occupation du temple de Saint-Laurent par le Collectif R qui milite contre les accords de Dublin et contre le renvoi de toute victime de la guerre, de l'injustice ou de la misère. Si l'EERV est largement engagée aux côtés des plus démunis et des migrants, elle ne saurait en aucun cas adhérer aux méthodes antidémocratiques et aux revendications jusqu'au-boutistes du Collectif R ; surtout, elle dénonce la prise en otage de quelques réfugiés et l'instrumentalisation de l'Eglise pour une militance politique.

Au vu des refus du Collectif R à toutes les propositions et demandes de l'EERV durant six mois, et ce malgré une trêve estivale garantie

par le Conseil d'Etat, le CS s'est résolu à déposer fin septembre une requête devant la justice. Fin 2015, la procédure est toujours en cours et l'occupation des lieux pèse de plus en plus sur les activités de Saint-Laurent-Eglise comme de la « Permanence Trav'aïe ».

### Convivialité et crispations

D'entente avec le bureau du Synode, le CS a organisé une session synodale résidentielle du vendredi 19 au samedi 20 juin au soir, à Vaux-marcus. Celle-ci devait permettre tout à la fois de fêter le 100<sup>ème</sup> anniversaire du célèbre camp des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens (UCJG) et d'offrir au Synode un temps pour conjuguer le travail ordinaire, la réflexion de fond et la convivialité. Comme les sessions de mars et de novembre, cette session a malheureusement été marquée par des polémiques à propos de la gestion des ressources humaines au sein de l'EERV. Le CS regrette qu'un petit pourcentage de situations personnelles difficiles, sur lesquelles la loi ne lui permet pas de s'expliquer, aient été mises en avant par quelques délégués pour créer un climat de défiance à l'égard du responsable des ressources humaines et des membres du CS. Si le CS concède qu'il a décidé de faire preuve d'une plus grande rigueur en matière de gestion RH dans l'EERV que par le passé, il s'étonne de ce que certains, au sein même du Synode, lui en fassent le reproche sans connaître les tenants et aboutissants des cas particuliers.

Pour autant, au vu du caractère public de la fonction ministérielle et donc du risque de médiatisation de quelque sanction que ce soit, le CS a entendu la demande du Synode de préciser dans le Règlement ecclésiastique (RE) les modalités de gestion des rapports de travail. C'est dans ce but – mais en veillant à ne pas définir un dispositif pérenne en fonction de situations particulières – qu'il a travaillé avec

un groupe ad hoc durant tout le deuxième semestre pour finaliser, avant Noël, le rapport que le Synode a été appelé à débattre en mars 2016.

Parallèlement à ce travail auquel le comité de la Ministérielle a été associé, le CS a participé, avec les représentants des deux associations professionnelles, à une dizaine de séances de négociations et de révision de la Convention Collective de Travail (CCT). A fin 2015, un texte de consensus pour la grande majorité des articles est sous toit. Quelques mesures liées à l'entrée en vigueur d'un nouveau système salarial et aux défraiements doivent encore être finalisées. Après adoption des modifications réglementaires susmentionnées, la ratification de la CCT par le Synode devrait pouvoir intervenir courant 2016 pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### De très nombreuses rencontres

Depuis le début de la législature – et dans l'esprit de la motion Joux-Orbe qui appelle à soigner la consultation de la base –, le CS a intensifié ses occasions de rencontres à l'interne de l'EERV. Comme à l'accoutumée, il tient à être présent à chaque Assemblée régionale, à assurer les installations de tous les ministres et à répondre aux questions des délégués lors des rencontres de préparation de Synode. Plus encore, il a visité six colloques ministériels régionaux dans le deuxième semestre 2015 et initié des stamms, rencontres ouvertes et informelles dans les Régions ; le premier en novembre à Longirod a montré la pertinence de telles soirées.

Dans le même esprit, la sortie du personnel de la rue de l'Alé 31, le 30 juin dans le Nord vaudois, et la soirée de reconnaissance des



jubilaires en décembre à Morges sont de belles occasions de convivialité qui contribuent au vivre ensemble dans notre grande Eglise.

A l'externe, le CS soigne de nombreux contacts avec les partenaires religieux de même qu'avec la société civile. Avec les Eglises réformées, la présidence du conseil exécutif de la CER par Xavier Paillard et la participation d'Esther Gailard au conseil de la FEPS sont des atouts importants. Le travail régulier de la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo) et les rencontres de l'Œcu-team – délégation du CS, de la FEDEC-VD et du vicariat épiscopal – assurent une collaboration étroite avec l'Eglise catholique dans le canton de Vaud. Depuis le mois de septembre, Christophe Godel a succédé à Marc Donzé au poste de vicaire épiscopal ; le CS est reconnaissant de l'attention portée par eux et leurs adjoints comme par les responsables de la FEDEC-VD à la bonne collaboration entre nos Eglises.

Plus largement, le CS a eu le plaisir de représenter notre Eglise à de nombreuses occasions. Citons entre autres et chronologiquement : les célébrations marquant le 1500<sup>ème</sup> anniversaire de l'abbaye de Saint-Maurice, la remise du mérite vaudois à Sainte-Croix, le festival « Vision du Réel » à Nyon, l'inauguration de la maison de l'abbatiale (Office du tourisme et Café du marché) à Payerne, la visite du Conseil d'Etat dans le district de Morges, les assises de l'Union Vaudoise des associations musulmanes, les commémorations vaudoises et nationales du génocide arménien, la cérémonie marquant la fermeture de la Faculté de théologie de Neuchâtel, les festivités du 2000<sup>ème</sup> d'Avenches, l'assemblée des paysannes vaudoises et la réception de la présidente du Grand Conseil, le Forum Engelberg au musée olympique, l'ouverture des cours de la Faculté de théologie et de sciences des religions à Lausanne et l'accueil du conseiller fédéral, Guy Parmelin, à Nyon.

Relevons enfin les importantes rencontres du groupe de liaison entre les députés et les représentants des Eglises et communautés religieuses, les rencontres semestrielles avec les députés réformés et les rencontres avec les conseillers d'Etat.

A l'heure du bilan de l'année écoulée, le CS tient à dire sa confiance et sa reconnaissance aux très nombreux partenaires de son travail, à l'interne comme à l'externe de l'EERV. Que chacune et chacun soit ici remercié pour son engagement et sa précieuse collaboration. Sur-tout, le CS adresse à Dieu sa reconnaissance pour tout ce qu'il a pu entreprendre et conduire à bien au cours de ces douze mois de travail et de partage. Dans la prière, le CS se remet à Dieu et lui confie chacune et chacun.

## UN CLIMAT DE CONFIANCE ET DE COLLABORATION

**Le renouvellement de la Convention de subventionnement et de nombreux autres chantiers ayant été menés à terme en 2014, à l'occasion du changement de législature, la gestion des relations institutionnelles a été agréablement plus légère en 2015.**

### L'Etat de Vaud

Cette année encore, le Conseil synodal (CS) se réjouit de la qualité et de la stabilité des relations qu'il entretient avec de nombreux partenaires de l'Etat de Vaud. En particulier, il souligne le rôle de facilitateur d'Eric Golaz, délégué de l'Etat aux Affaires religieuses, et le soutien affiché de la conseillère d'Etat, Béatrice Métraux, aux Eglises reconnues de droit public dans l'accomplissement de leur mission.

Tout au long de l'année, le CS veille à entretenir des relations régulières avec ses différents partenaires. Outre sa présence aux grands rendez-vous des politiques vaudois (journée des communes vaudoises, visite de district du Conseil d'Etat, réception du Président du Grand Conseil) le CS tient à être présent lors de manifestations marquantes de la vie de notre canton. Ce sont autant d'occasions de rencontres informelles de conseillers d'Etat, députés, préfets, chefs de Services et autres décideurs étatiques ou économiques qu'il retrouve également dans le cadre de séances plus institutionnelles. De même, les rencontres du groupe de liaison entre les députés et les Eglises reconnues ainsi que deux rencontres spécifiques entre le CS in corpore et une délégation d'une vingtaine de députés réformés, sont l'occasion d'échanges importants avec les membres du législatif cantonal.

Le conseiller synodal en charge des relations institutionnelles, accompagné le plus souvent d'un autre membre du collège, a tenu en 2015 huit séances avec des conseillers d'Etat et une dizaine de séances avec des représentants de l'Etat. Toutes ces rencontres – souvent com-

munes avec l'Eglise catholique – attestent de l'engagement fort des deux Eglises reconnues de droit public dans la société civile et permettent de garantir une bonne collaboration avec les nombreux Services avec lesquels les Eglises sont appelées à œuvrer.

Deux motions concernant l'EERV ont été traitées en 2015 par le parlement cantonal.

- La motion Uffer relative au contrôle des habitants a été transformée en postulat sur recommandation de la commission d'examen. Le parlement reste pour l'heure en attente du rapport y relatif du Conseil d'Etat. Avec l'appui du délégué aux Affaires religieuses, les Eglises reconnues de droit public continuent à travailler avec le Service de la population (SPOP) pour proposer des solutions satisfaisantes tant d'un point de vue politique et juridique que d'un point de vue ecclésial.
- La motion de Véronique Hurni relative à l'occupation du temple de Saint-Laurent par le Collectif R a fait l'objet d'une réponse circonstanciée du Conseil d'Etat le 4 novembre 2015 qui soutient la position du CS face au Collectif R et qui reconnaît la légitimité et la qualité du travail des Eglises auprès des demandeurs d'asile.

Ensemble, les deux Eglises reconnues de droit public ont suivi quelques dossiers amorcés en 2014 :

- En partenariat avec la Direction générale de l'enseignement post obligatoire (DGEP), des délégations de la Faculté de théologie et de



sciences des religions (FTSR), de la Haute école pédagogique (HEP) et d'AGORA, les Eglises ont continué à travailler à la valorisation de la discipline « Ethique et culture religieuse » dans le cadre des programmes scolaires, plus spécifiquement par une formation adéquate des personnes chargées de son enseignement.

- En lien avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), les Eglises ont pris acte de la volonté de la conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) de supprimer les traditionnelles visites de classe assumées annuellement, dans chaque classe, par un ecclésiastique. Elles ont proposé que celles-ci – anachroniques en regard de l'évolution de la discipline – soient remplacées par la désignation par les Eglises d'un théologien de référence pour chaque établissement scolaire. Un tel dispositif pourrait offrir un soutien précieux aux enseignants d'une discipline sensible dans le contexte actuel.
- En lien avec la Santé publique, les Eglises ont envisagé diverses pistes afin d'augmenter leurs dotations pour pouvoir continuer à assurer un accompagnement spirituel de qualité malgré la constante augmentation du nombre de lits dans les hôpitaux et dans les établissements médico-sociaux. Les négociations se poursuivent.
- En lien avec le Service pénitentiaire (SPEN), les Eglises continuent de travailler pour développer un concept d'aumônerie qui facilite la prise en charge des besoins spirituels des détenus qui ne sont pas rattachés à l'une des deux Eglises reconnues de droit public en charge de l'aumônerie dans les prisons.
- Les Eglises ont enregistré avec reconnaissance la décision d'intégrer le 0.2 EPT de

l'aumônerie de l'école de police de Savatan à la subvention générale allouée aux Eglises ; c'est un signe de la prise en compte de la dimension spirituelle de la personne humaine par les forces de l'ordre et de la pertinence du travail des Eglises aux côtés des corps de police dans le cadre de l'Equipe de Soutien d'Urgence (ESU).

- En concertation avec l'Eglise catholique et en partenariat avec le Service de l'Agriculture, l'EERV a obtenu du Département de l'économie et des sports (DECS) le financement d'un mandat à 50% pour trois ans, à compter d'octobre 2015, pour l'aumônerie des écoles d'agriculture de Granges-Verney et de Marcelin et pour le développement d'un soutien socio-spirituel au monde agricole en difficulté.

Avec le Service immobilier, patrimoine et logistique (SIPAL), l'EERV a travaillé en 2015 selon trois axes principaux :

- La gestion courante des cures affectées à la mission de l'EERV que ce soit pour le logement d'un ministre ou pour la mise à disposition de locaux à la paroisse : en concertation avec le CS, le chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) a arrêté une liste de vingt cures qui seront mises en vente par l'Etat. Si leur affectation à l'EERV n'est plus requise du fait des fusions de paroisses en l'an 2000 et des diminutions de postes, leur appartenance à un ensemble de bâtiments historiques d'une grande valeur patrimoniale demeure réservée. La primeur du rachat sera accordée aux paroisses et aux communes intéressées. Le CS prend acte que l'Etat n'a pas saisi sa proposition de loger des réfugiés dans les cures affectées à l'EERV et temporairement inoccupées ; il entend les difficultés logistiques d'un tel projet.
- La gestion courante de la cathédrale de Lausanne par le biais de la commission tech-

nique et de la commission d'utilisation : l'EERV s'est réjouie de proposer un dispositif de bancs qui rallie l'ensemble des partenaires (paroisses, lieux phares, concerts, intendance, monuments historiques). Elle a pris acte, avec déception, d'un nouveau report du remplacement du mobilier actuel et donc d'un renoncement à ce projet pour le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme en 2017.

- Enfin la gestion culturelle et patrimoniale des églises du canton : le groupe de travail réunissant des représentants des associations de communes et de l'EERV avec une historienne, un architecte et le conservateur cantonal pour travailler de manière prospective aux questions d'entretien, d'aménagement, de transformation voire de changement d'affectation des églises de notre canton, a traité quelques demandes locales et organisé un premier colloque au printemps 2015. Son travail a montré la pertinence des réflexions en cours tant d'un point de vue culturel que d'un point de vue patrimonial.
- Ensemble l'EERV et les monuments historiques s'opposent à la mise en valeur dans le temple elliptique de Chêne-Pâquier d'une pierre tombale datant du Moyen Age et retrouvée sur le site de la tour Saint-Martin. D'autres solutions doivent impérativement être envisagées pour éviter un tel non-sens théologique, historique et patrimonial. Surtout, une solution doit être trouvée pour que cette pierre ne devienne pas un caillou dans la chaussure de nos relations à l'Etat...

### Préfectures et communes

Le CS entretient de très bonnes relations avec l'ensemble du corps préfectoral. Mis à part les rencontres habituelles à l'occasion des installations et des festivités cantonales, le CS n'a

pas eu de situation à traiter avec les préfets en 2015.

De même, le CS n'a pas été sollicité par des paroisses pour traiter avec une commune. En partenariat avec l'Eglise catholique, il a été appelé à écrire à l'ensemble des pompes funèbres du canton – avec copie aux communes et aux paroisses – pour préciser que les temples ne peuvent pas être utilisés pour des cérémonies laïques sans la double autorisation de la municipalité et du conseil paroissial compétent. Les centres funéraires ne sont évidemment pas concernés par cette restriction.

Le CS a continué à entretenir de bonnes relations avec la commune de Lausanne. Des contacts réguliers sont indispensables à propos des lieux phares et de la journée de l'EERV notamment. Des contacts préalables ont été pris en vue des festivités du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme ; ils ont permis à la ville d'obtenir le label « Cité européenne de la Réforme ».

### Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Le CS s'est réjoui des nominations des professeurs Simon Buttica (Nouveau Testament) et Olivier Bauer (théologie pratique). Il a rencontré le décanat à deux reprises pour traiter des affaires courantes et définir une position commune face au projet de Haute école de théologie à Saint-Légier. Ensemble, le décanat de la FTSR et le CS se félicitent que douze étudiants – majoritairement issus de l'EERV – aient commencé les études en 2015.

### L'Eglise catholique

Entre le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) en 2014 et le 50<sup>ème</sup> anni-



---

versaire de l'EERV en 2016, l'année 2015 a pu être consacrée à la gestion des affaires communes courantes à nos deux Eglises ; et c'est bien ainsi !

Nos deux Eglises reconnues de droit public – qui exercent en commun bon nombre de missions au service de tous – sont appelées à travailler main dans la main sur de nombreux dossiers. Les rencontres entre elles, que ce soit entre les deux conseils d'Eglise, au sein de la CoCoMiCo (deux délégués de chaque conseil), au sein de l'Œcuteam (vicaire épiscopal et secrétaire générale de la FEDEC-VD et vice-présidente et président du CS) ou dans des configurations de circonstances, sont plus qu'hebdomadaires et dénotent d'un précieux climat de confiance réciproque. Le changement de vicaire épiscopal à l'été 2015 n'a pas entraîné de temps mort dans la collaboration.

Au vu de ce qui précède, le CS tient à dire sa profonde reconnaissance à tous ses partenaires institutionnels pour l'esprit de service et la confiance qui caractérise leurs collaborations.

Il se réjouit d'associer ses partenaires aux festivités que l'EERV se prépare à vivre en 2016 à l'échelle cantonale puis en 2017 en communion avec l'ensemble des Eglises protestantes d'Europe.

## DE RENCONTRES EN ECHANGES...

**Les multiples occasions de rencontres entre le Conseil synodal (CS) et les conseils régionaux (CR) ont permis de renforcer les liens. Les relations sont excellentes, un esprit de confiance a pu s'installer.**

Dans un esprit de bienveillance et de respect, le CS tient à soigner davantage les relations avec ses partenaires du terrain. Cela a engendré une plus grande disponibilité envers les différents organes et les lieux d'Eglise ; une écoute attentive qui s'est traduite en signe de reconnaissance. Depuis quelques années, le CS participe systématiquement aux préparations des sessions du Synode, aux Assemblées régionales et à celles du conseil cantonal des paroisses de langues allemandes (PLA) ; il est présent également à l'ensemble des installations des ministres et assiste régulièrement aux cultes et à divers événements aux quatre coins du canton.

D'autres rencontres ont été organisées entre une délégation du CS et les colloques régionaux. Ces échanges ont permis d'écouter le ressenti des ministres et de répondre à leurs questions, la plupart liées aux dispositions de l'Office des ressources humaines (ORH). Chaque colloque a pu se vivre selon sa manière, sa composition et son attente vis-à-vis du CS. Cette expérience a été clairement un enrichissement dans notre parcours !

Dès le début de la nouvelle législature, la répondante des Régions s'est mise à disposition des CR et des PLA pour les rencontrer. Dans ce cadre, elle a pu visiter et s'entretenir avec six CR, deux PLA et participer à une rencontre des présidents et trésoriers de tous les conseils de la Région du Nord vaudois. Elle a aussi organisé deux rencontres informelles entre les présidentes et présidents des

CR et des PLA. Ces échanges ont permis d'aborder autant de joies vécues que de problèmes rencontrés. Les questions sur les tâches de gestion des CR et leurs responsabilités en lien avec les lieux d'Eglise ont été reprises. Bien que quelques éléments aient pu être clarifiés, le travail sur ces sujets complexes n'est pas terminé et demandera encore des séances en commun.

Dans son *Programme de législature* et à la suite du Synode des 19 et 20 juin 2015, le CS a instauré des rencontres informelles dans les Régions, appelées stamms. Le CS s'est proposé de rencontrer les paroissiens pour les entendre et échanger avec eux sur les thèmes qui leur tiennent à cœur, autour d'un apéritif, en début de soirée, organisé par les CR. Le premier stamm a eu lieu en novembre ; il a réuni une quarantaine de paroissiens de la Région Morges-Aubonne et a permis d'aborder de nombreuses questions sans tabou. Les échos positifs de la soirée et les dates déjà retenues pour les prochaines rencontres nous indiquent que cette initiative répond à un réel besoin.

### En route pour une législature stimulante

Pour élaborer le *Programme de législature 2014-2019*, le CS s'est entouré de nombreux acteurs, dont les coordinateurs des Régions. La participation à cette construction, pas à pas, a permis de tenir compte des lieux d'Eglise dans leur ensemble et de la réalité de ce qui s'y passe. L'évo-

#### Idées à retenir

Les membres d'un CR se sont répartis les paroisses pour favoriser la création de liens privilégiés entre paroisses et CR : c'est ainsi que chaque membre du CR assiste aux Assemblées paroissiales et participe à une ou deux activités des paroisses dont il répond. C'est un bon moyen de partager joies et soucis, de soutenir les projets, de faciliter la transmission d'information entre paroisses et CR.

lution récente et inquiétante de notre société entraîne de profonds changements. Les repères se perdent, au point que ce qui était acquis hier ne l'est plus aujourd'hui. Nous vivons dans une société multiculturelle et pluri-religieuse, ce qui signifie répondre à beaucoup de questions nouvelles. Des changements en profondeur doivent être entrepris. Pour permettre à tous les lieux d'Eglise de s'approprier le *Programme de législation* du CS, une méthode a été proposée et de nombreuses rencontres ont eu lieu. Les débats nourris au Synode, la présence du CS aux Assemblées régionales, les échanges au Forum des Régions pour en citer quelques-uns. De plus, les CR ont pris une part importante dans ce processus en organisant notamment des espaces de débat et en stimulant les paroisses à y travailler. En suivant la démarche proposée par le CS, pas moins de seize conseils ont demandé à Simon Weber, responsable du pôle Recherche & développement, d'animer leur retraite sur le thème du changement, de même que de nombreuses retraites sont d'ores et déjà prévues au printemps 2016. Comme relevé dans un des

rapports des Régions : « ...l'importance de travailler en équipe, en lien, pour renouveler la confiance des uns envers les autres, pour que naissent les idées nouvelles. »

Le *Programme de législation* a été travaillé dans de nombreux conseils à l'interne des Régions. Il ne demeure pas moins qu'il est nécessaire que chaque lieu d'Eglise s'en inspire pour relever les défis.

### Vie spirituelle et communautaire

Dans certaines Régions, les réflexions autour de la diversification des cultes se poursuivent, dans d'autres les réflexions approfondies ont démarré dans le cadre du *Programme de législation*. Les réflexions autour des nouvelles formes d'Eglise ont fait émerger des idées stimulantes et des projets concrets. Certains projets s'orientent plutôt à l'interne vers un public avisé, d'autres s'orientent vers l'extérieur, portés par la conviction que l'Eglise doit rejoindre les gens là où ils sont.

#### Visites d'Eglises – point de vue d'un CR

« Pour plusieurs membres du CR, ces visites sont une nouvelle aventure puisqu'elles avaient été suspendues pendant la législature de réorganisation régionale de l'EERV : démarrage sur les chapeaux de roues en mars, juin et octobre, de manière à pouvoir faire le tour des dix paroisses et Services communautaires au cours de la législature. Ces visites, qui pourraient être considérées comme un difficile exercice de style, se révèlent un excellent temps de rencontre avec les conseils et leurs nouveaux membres. »

#### Une paroisse dans une paroisse ?

« Le titre est provocateur mais souligne bien que les nouvelles formes d'Eglise secouent les structures et nous contraignent à nous poser quelques questions fondamentales. Sous le titre « L'Arbre de Vie », quelques ministres et paroissiens veulent initier une communauté de service et de prière dans un quartier populaire de Vevey. Il s'agit de rejoindre sur « leur terrain » des personnes qui ne viendraient pas au culte dans la belle mais imposante église de Saint-Martin.

L'approche est résolument immersive : une salle est louée dans le quartier, les personnes se promènent dans les environs et invitent à un temps de partage. A une heure clairement affichée, un temps de célébration centré sur la prière est offert. Des contacts se tissent, des personnes reviennent, demandent la prière, discutent. La communauté est embryonnaire : autour du noyau composé des initiateurs commencent à graviter des personnes. Il est trop tôt pour parler de fidélité mais les attentes se précisent.

Quelle place donner à cette communauté naissante ? Quelles relations instaurer avec les paroisses et le service communautaire qui ont lancé cette initiative ? Et quel lien avec la paroisse territoriale ? Comment favoriser une nouvelle manière d'être Eglise tout en ne coupant pas les ponts avec l'EERV ? Comment profiter des expériences engrangées par les initiateurs ? Voici les enjeux passionnants auxquels il faut faire face. »

R01 et R04 – Les Régions de « La Côte » et de « Lausanne-Epalinges » ont été choisies par le CS pour une recherche-action sur les cultes. Il s'agit de faire des essais de formes nouvelles, récolter des informations, noter les réactions des paroissiens et leur évolution, mettre sur pied des laboratoires de recherche-action, susceptibles de donner des modèles reproductibles dans d'autres paroisses.

R02 – Il aura fallu cinq mois de préparation pour offrir un culte et un concert exceptionnel lors du Vendredi-Saint dans le temple de Morges, bondé à cette occasion. Les moments forts ont été les témoignages directs ou indirects des personnes présentes, les cent dix chanteurs accompagnés par les musiciens de l'ensemble baroque. La plateforme œcuménique des Eglises a organisé une grande célébration à l'occasion du Jeûne fédéral dans les locaux du prestigieux Concert Hall de l'école du Rosey à Rolle. Environ sept cent personnes y ont participé.

R03 – La Région les Chamberonnes se donne de la peine à soigner les liens avec les municipalités en leur présentant les activités régionales, en leur témoignant leur reconnaissance pour le soutien financier et en les rassurant de pouvoir compter sur leur participation. Si une majorité des communes est favorable à ces relations, pour d'autres le niveau régional n'est pas prioritaire.

R05 – 2015 a été une année de transition, marquée par plusieurs repourvues de postes assez complexes en raison des longs délais d'attente. Le CR, conscient de son rôle essentiel de transmission des informations, s'est donné les moyens d'être présent à toutes les Assemblées paroissiales. De plus les nombreux contacts avec les conseils paroissiaux et les services communautaires sont un enrichissement mutuel qui permettront la mise en œuvre des projets de législation.

R06 – « Neon », la merveilleuse comédie musicale écrite, imaginée et composée par quatre jeunes paroissiens de la Vallée, a été jouée à trois reprises, à chaque fois à guichets fermés. Un spectacle qui a fédéré et enthousiasmé !

R07 – Le projet « cartes des vœux » consistait à écrire des vœux ou une pensée pour une personne inconnue, en se laissant inspirer par Dieu. Au temps de l'Avent, lors d'une des soirées nocturnes d'Yverdon, deux cents cartes écrites par les membres des trois communautés (réformée, catholique, évangélique) ont été distribuées aux passants.

R08 – La mise en route du Café du Marché à Payerne par le Service communautaire « Vie culturelle et communautaire ». Trois mots qui résonnent au café : convivialité, spiritualité et accompagnement. Le Café du Marché, c'est la vie tout simplement dans ce qu'elle a de meilleur à offrir : partager ce qui est bon, beau et simple ! Les six cultes télévisés retransmis en direct depuis l'église d'Avenches ont aussi été l'occasion de partager l'identité protestante, d'affirmer ses valeurs et dire ce que l'Évangile a à offrir aujourd'hui.

R09 – Le « culte au vert » se vit dans un parc en pleine zone urbaine, marquant la reprise après l'été, suivi d'une rencontre festive où petits et grands se retrouvent avec pique-nique et jeux. Dans la paroisse de Saint-Saphorin, un brunch a remplacé la vente paroissiale traditionnelle par un concept festif auquel ont participé cent cinquante personnes. Chacun vient partager le repas à l'heure qui lui convient, le culte est remplacé par la présentation d'un conte spirituel une fois par heure.

R10 – « Arbre de Vie » et « Oasis Nomade » continuent à être les projets phares de cette Région. Plusieurs paroisses ont créé des cultes visant un public alternatif aux célébrations tra-

ditionnelles mais surtout porteurs d'une culture différente. Les « Cultes autrement » à Montreux ou les « Cultes 4-104 ans » à Blonay par exemple, ciblent les familles avec les enfants de 4-12 ans.

R11 – La mise sur pied des cultes intergénérationnels qui rencontrent un franc succès et permettent, en décloisonnant les traditionnelles activités paroissiales (enfance/KT/adultes), une vraie rencontre et un vrai dialogue entre paroissiens de différents âges.

PLA – Culte festif à Aigle en mémoire du 450<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du réformateur Farel avec la participation de cent vingt personnes. Portes ouvertes des églises à Vevey et Aigle. En présence des ministres et membres du conseil paroissial, à travers un programme varié de

musique, les passants ont été invités à s'arrêter un instant.

### Des forces et des faiblesses

Si les reflets émanant des Régions sont globalement réjouissants et témoignent d'une Eglise dynamique et vivante, certains lieux vivent des temps difficiles de démobilisation, de perte d'intérêt et de lassitude. Cela est particulièrement lourd pour certaines des personnes qui y sont engagées.

Pour plusieurs Régions, des postes ministériels vacants ont demandé un effort considérable. Si la solidarité et la qualité de la collaboration entre les ministres permettent quelque peu de pallier le manque de forces, il est difficile de

#### Des grands-parents appelés à devenir témoins

« Sous l'impulsion du projet KHI, la paroisse de Blonay – Saint-Légier a cherché à encourager le témoignage de chacun. Le conseil a commencé avec un public familial et partiellement acquis : les grands-parents inquiets de constater que la foi qu'ils avaient essayé d'inculquer à leurs enfants n'était pas ou peu transmise à la génération de leurs petits-enfants. Sous le titre « Comment parler de la foi à ses petits-enfants ? », des grands-parents se sont retrouvés pour partager leurs expériences, s'encourager, découvrir du matériel didactique et discuter des questions de loyauté par rapport à leurs enfants devenus parents. La satisfaction est telle qu'une suite a été demandée pour aborder Vendredi-Saint et Pâques : comment parler de la mort et la résurrection de Jésus à ses petits-enfants ? »

#### Le défi de l'ouverture – Cumpanis

« Projet lié au Service communautaire « Présence et solidarité », Cumpanis a pour but la formation et l'accompagnement de jeunes adultes en rupture ou en difficulté d'apprentissage ou d'étude. Des stages internes ou externes (auprès de PME de la Broye), offerts aux jeunes, leur permettent d'acquérir de l'expérience et de postuler pour une place d'apprentissage. Afin de proposer une activité réelle aux stagiaires, Cumpanis gère le secrétariat, le site internet et/ou la comptabilité de différentes associations locales (dont des paroisses).

Par ailleurs Cumpanis propose un atelier informatique (réparation et/ou conseil d'achat) et des cours de base pour aînés, demandeurs d'emploi, migrants, etc.

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, Cumpanis a offert au 31 décembre, huitante-sept jours/personnes de stages d'employés de commerce et d'informaticien, vingt-trois jours/personnes de cours informatique, appréciés tout particulièrement pour la bonne ambiance qui y régnait, ainsi que deux-cent-trente-trois interventions informatiques auprès de cinquante-neuf personnes.

De façon naturelle et non prévue, les locaux de Cumpanis sont devenus un lieu d'accueil pour quiconque a envie de boire un café et de partager un moment avec les deux animateurs du lieu. Gratuit et convivial, l'endroit permet de riches échanges avec la population qui découvre, souvent avec surprise, que l'Eglise sort parfois de ses murs pour s'approcher d'elle. »

tenir dans la durée. Un des principaux soucis reste la recherche de laïcs pour les CR et les conseils de service communautaire. Lorsque les seuls non-retraités dans un conseil sont les ministres, cet état de fait interpelle ! Le CS s'inquiète pour ces lieux et espère qu'un accompagnement dispensé par l'ORH puisse les aider dans leur démarche.

### Reconnaisances et remerciements

Le rôle des CR comme courroie de transmission entre les différentes instances est primordial. Le travail, devenu de plus en plus exigeant, demande des compétences adéquates et un grand engagement de la part de ses membres. Le CS les en remercie chaleureusement et leur souhaite de la force et de la joie dans la poursuite de leur mission.

#### Recensement immobilier

Le CS souhaite développer une politique immobilière au service de la mission de l'Eglise, notamment en regard des mutations rapides qui peuvent toucher notre Eglise dans les années à venir.

Certaines paroisses disposent de locaux appropriés et agréables, d'autres pas ; certaines ont la chance de financer des activités avec un immeuble de rendement, d'autres pas ; dans certaines Régions ou paroisses, on peine à animer les lieux de cultes parce qu'ils sont très nombreux ; souvent, mais pas partout, on dispose d'arrangements très judicieux avec les communes ou des fondations, etc. Les situations sont aussi nombreuses que variées.

En 2011, un questionnaire avait été envoyé aux paroisses et aux Régions pour dresser un état des lieux aussi exhaustif que possible de la situation immobilière actuelle des paroisses et Régions de l'EERV.

Si cette opération a permis de récolter un bon nombre de données, elle s'est avérée insuffisante. Sur la base des informations déjà récoltées, le CS a repris la question et constitué un outil plus cohérent et structuré en y incluant aussi les cures et les églises. L'objectif est d'établir une vue d'ensemble des bâtiments que l'EERV possède ou utilise pour pouvoir définir des priorités dans le partenariat avec l'Etat, les communes et les paroisses.

Ne voulant pas charger davantage les responsables des lieux d'Eglise, le CS a mandaté deux étudiants qui ont travaillé successivement pendant une année à récolter les données demandées. Le résultat de ce recensement comporte pas moins de six-cent-septante objets et servira à définir une stratégie et des priorités.

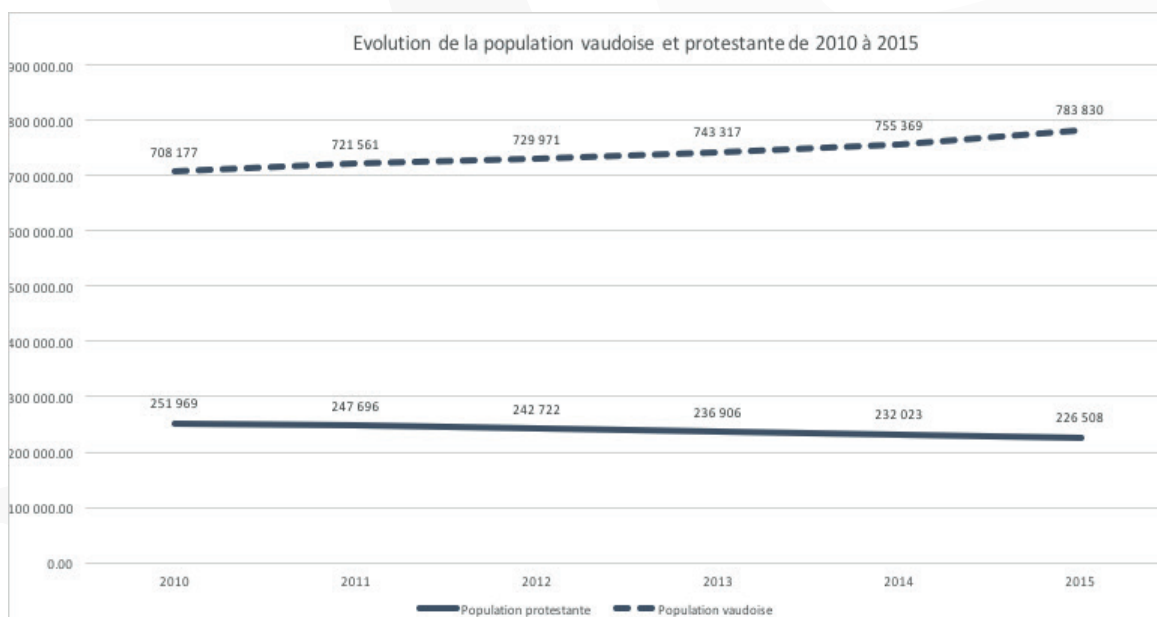
NB : pour plus d'informations, les rapports des Régions sont disponibles sur le site de l'EERV.



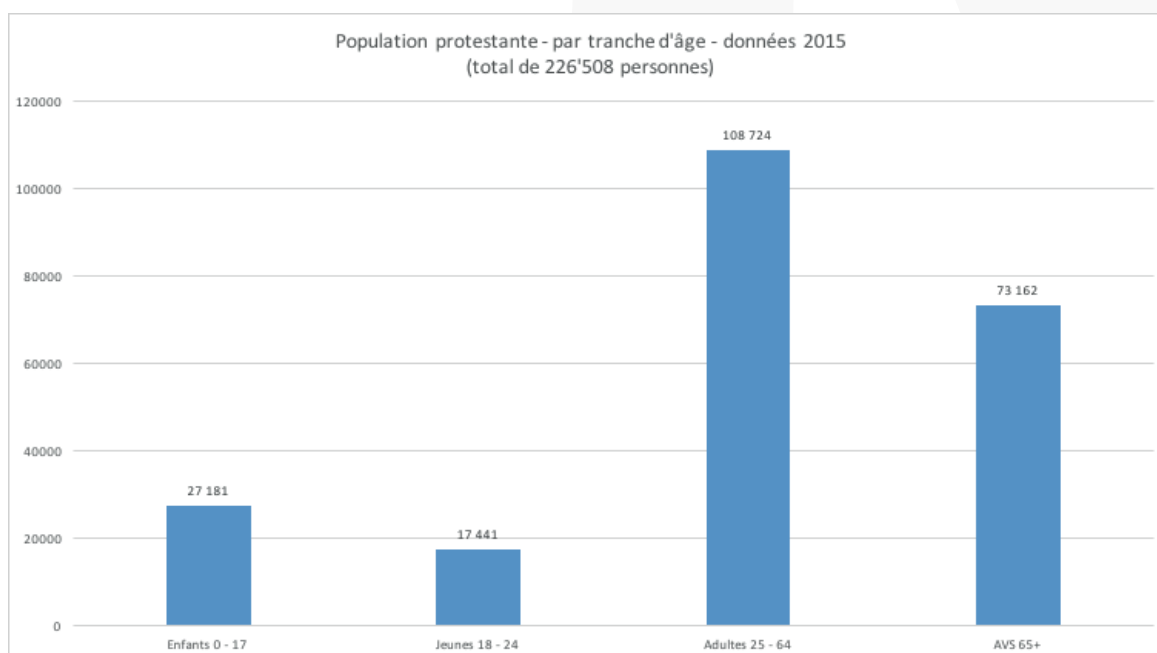


Depuis cinq ans, le Conseil synodal présente des indications statistiques relatives à l'exercice de la mission de l'Eglise dans la société. Vous trouverez dans les pages 17 à 26 quelques présentations graphiques des statistiques sur l'évolution de la population vaudoise et protestante, ainsi que les actes ecclésiastiques de l'EERV entre 2010 et 2015. Vous y trouverez également un graphique représentant l'évolution des actes ecclésiastiques entre 2001 et 2015.

Les données, consolidées par Région, sont celles fournies par les paroisses pour chaque année civile et celles du contrôle des habitants pour un total de 226 508 protestants au 31.12.2015. Le retard et les lacunes constatées dans les données saisies dans AIDER par les paroisses concernant les actes ecclésiastiques en 2015 sont à l'origine de la demande des relevés écrits comme pour les années précédentes. Nous espérons que dès la fin de l'année 2016, l'ensemble des actes ecclésiastiques seront saisis de manière complète par les paroisses de l'EERV afin que les données utilisées pour les statistiques soient directement reprises depuis l'outil AIDER.

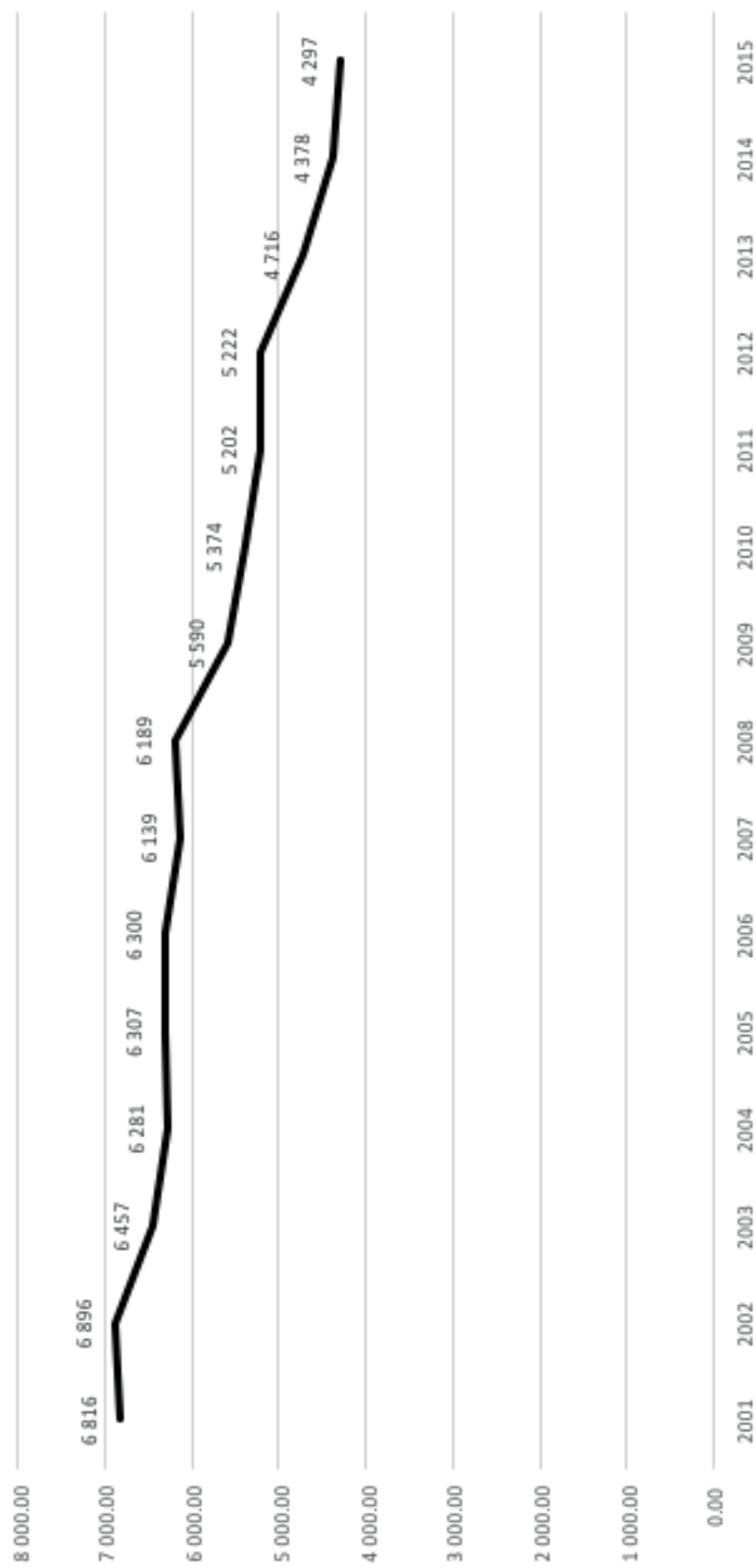


Par rapport à 2010, la population vaudoise a augmenté de 10.68% alors que la population protestante a reculé de 10.11%. En 2010, la population protestante représentait 35.58% de la population vaudoise ; ce pourcentage a diminué à 28.90%, en 2015.



Nombre d'actes ecclésiastiques au 31.12.2015 par région - (total de 4'297 actes)	Sexe	Totaux	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11
Baptêmes de petits enfants	M	242	23	39	12	13	27	13	17	37	19	23	19
	F	262	35	14	26	16	37	15	29	32	21	22	15
<b>Baptêmes de petits enfants - TOTAL</b>		<b>504</b>	<b>58</b>	<b>53</b>	<b>38</b>	<b>29</b>	<b>64</b>	<b>28</b>	<b>46</b>	<b>69</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>34</b>
Baptêmes d'enfants	M	45	4	4	4	5	5	3	4	4	4	3	5
	F	58	9	6	3	4	3	3	12	7	6	3	2
<b>Baptêmes d'enfants - TOTAL</b>		<b>103</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
Baptême le jour de la Fête de l'Alliance	M	22	0	4	1	0	4	7	1	2	3	0	0
	F	37	2	4	5	0	10	6	3	2	3	0	2
<b>Baptême le jour de la Fête de l'Alliance - TOTAL</b>		<b>59</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Baptêmes d'adultes	M	14	2	0	0	2	2	3	1	1	0	2	1
	F	10	2	0	0	1	1	1	0	2	1	0	2
<b>Baptêmes d'adultes - TOTAL</b>		<b>24</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Bénédictions d'enfants	M	15	1	1	2	1	4	0	0	3	0	1	2
	F	16	1	0	3	1	1	0	0	5	0	5	0
<b>Bénédictions d'enfants - TOTAL</b>		<b>31</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
<b>Baptêmes + bénédictions - TOTAL</b>		<b>721</b>	<b>79</b>	<b>72</b>	<b>56</b>	<b>43</b>	<b>94</b>	<b>51</b>	<b>67</b>	<b>95</b>	<b>57</b>	<b>59</b>	<b>48</b>
Catéchumènes ayant terminé leur instruction religieuse	M	381	31	42	27	17	57	28	28	56	38	33	24
	F	466	32	51	32	21	81	36	52	67	37	34	23
<b>Catéchumènes ayant terminé leur instruction religieuse - TOTAL</b>		<b>847</b>	<b>63</b>	<b>93</b>	<b>59</b>	<b>38</b>	<b>138</b>	<b>64</b>	<b>80</b>	<b>123</b>	<b>75</b>	<b>67</b>	<b>47</b>
Mariages protestants	M + F	243	28	26	14	7	17	21	23	21	32	37	17
Mariages mixtes (dont 1 conjoint catholique)	M + F	76	13	8	9	8	1	3	1	5	18	10	0
<b>Mariages - TOTAL</b>		<b>319</b>	<b>41</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>17</b>
Célébrations pour partenaires enregistrés	M + F	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Services funèbres	M + F	2408	196	217	242	241	185	172	283	241	202	274	155
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>4'297</b>											

## Total des actes ecclésiastiques EERV de 2001 à 2015

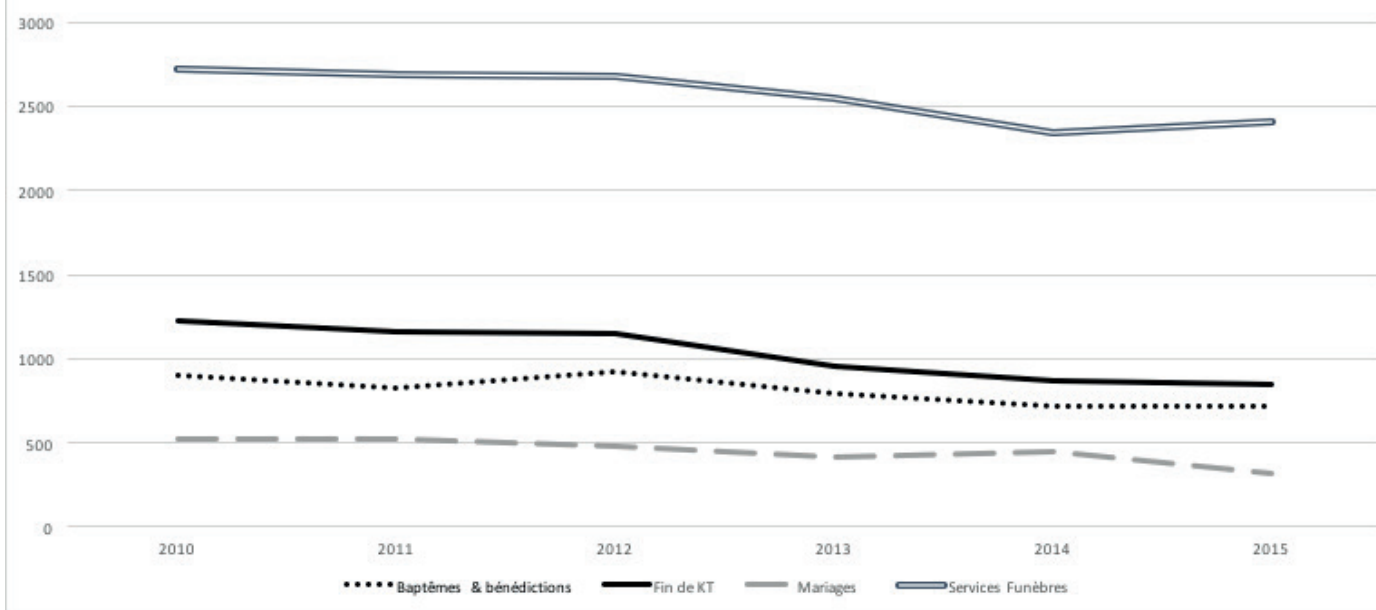


La diminution entre 2001 et 2008 a été constante avec 9,20%, celle-ci a été surtout marquée à partir de 2008. La différence d'actes ecclésiastiques entre 2008 et 2015 est de 30,58%. En revanche entre 2010 et 2015 le total des actes ecclésiastiques a diminué de 20,05%.

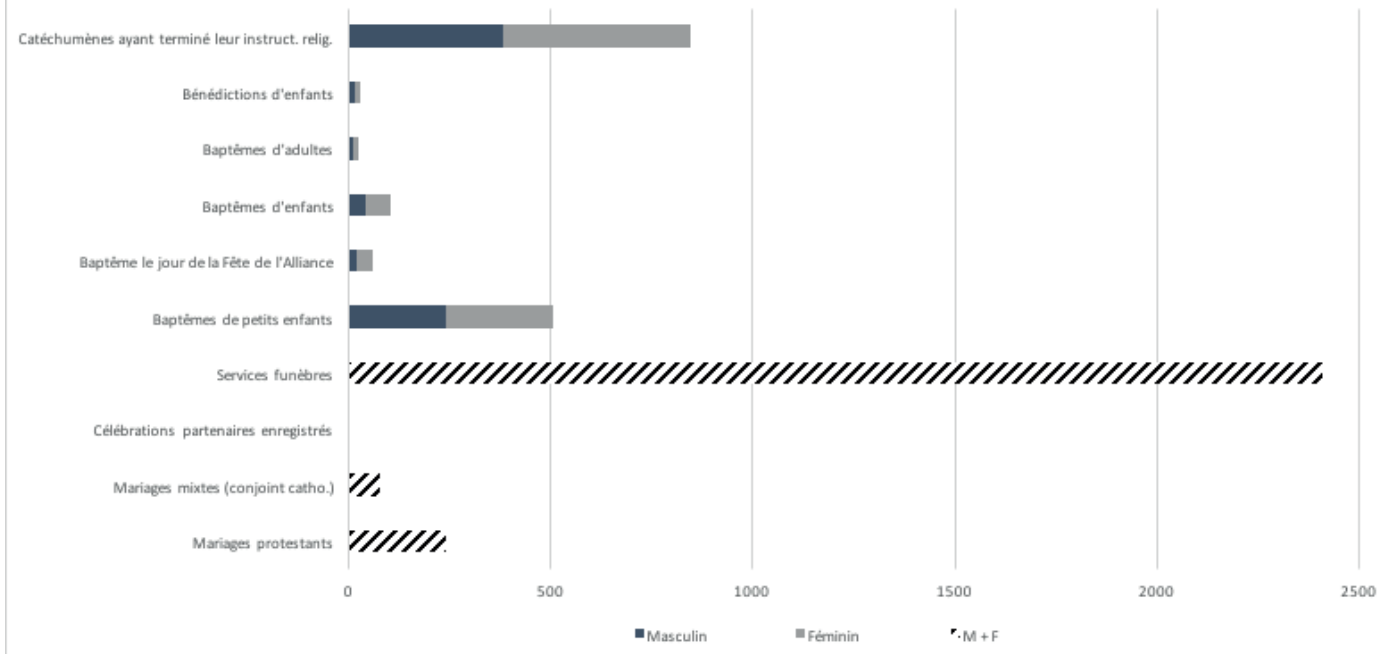
En conclusion, entre 2001 et 2015, le nombre d'actes ecclésiastiques a diminué de 37%. Cette baisse est vraiment inquiétante !



Evolution du nombre d'actes ecclésiastiques EERV de 2010 à 2015

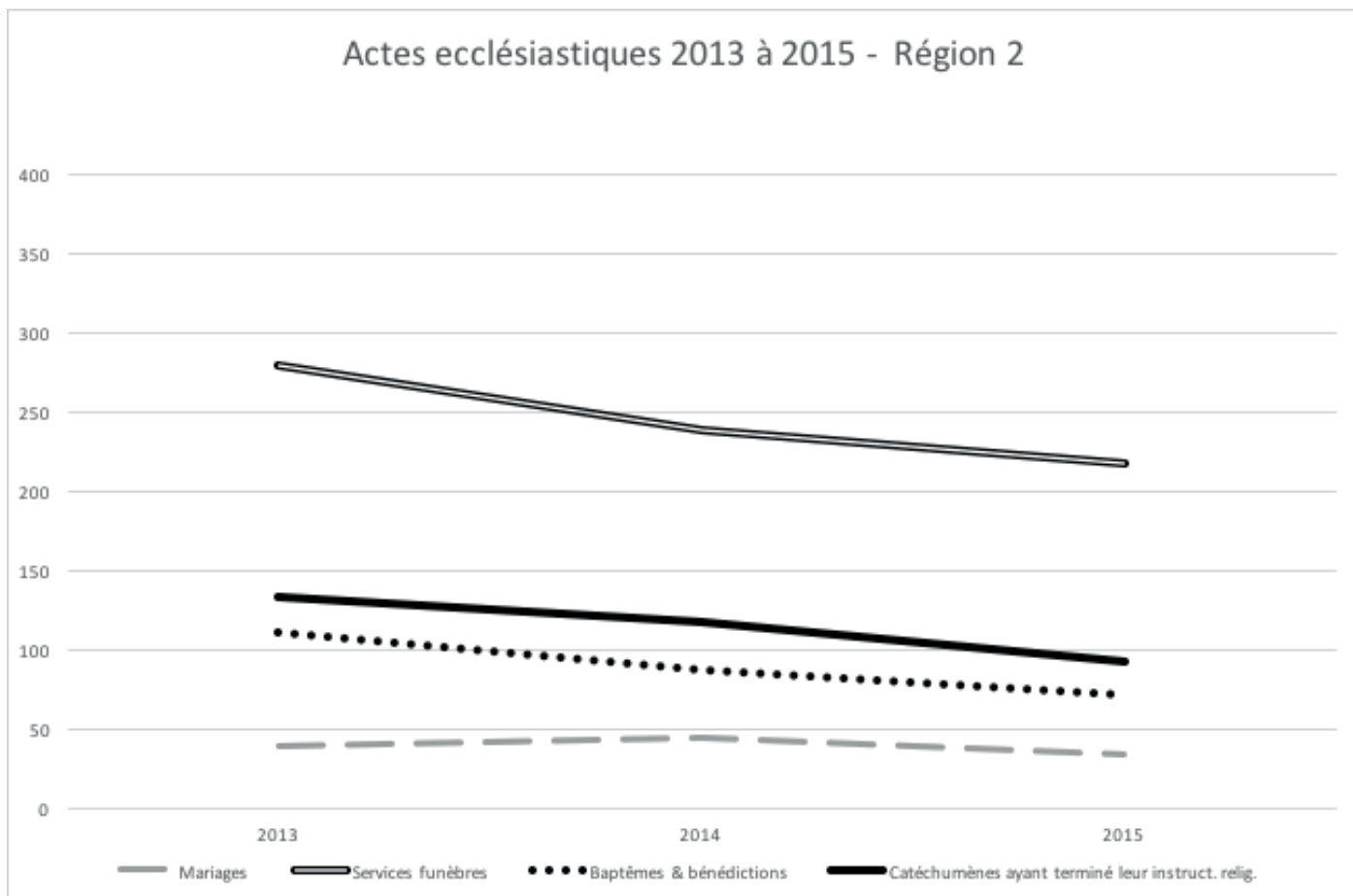
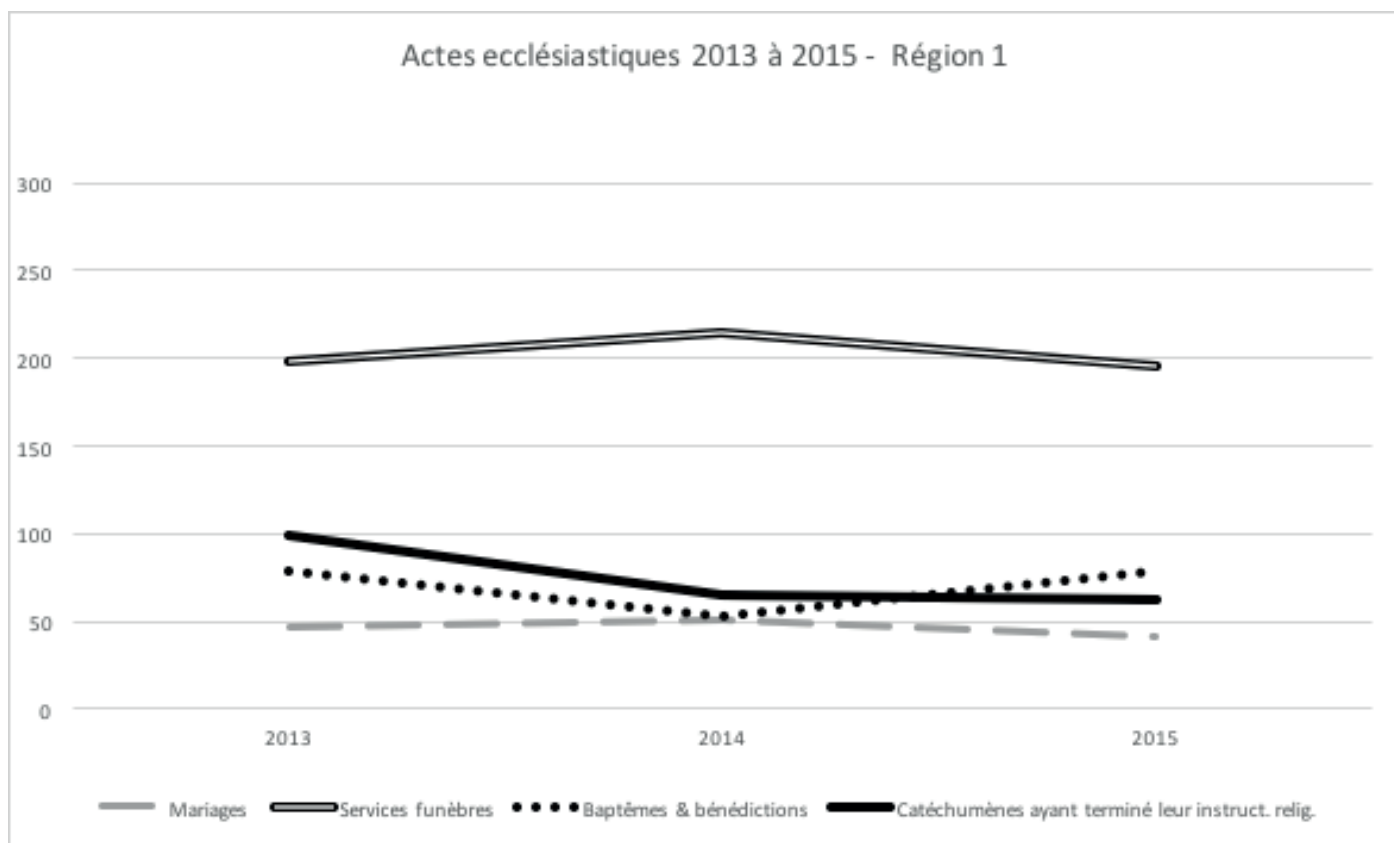


Actes ecclésiastiques EERV 2015

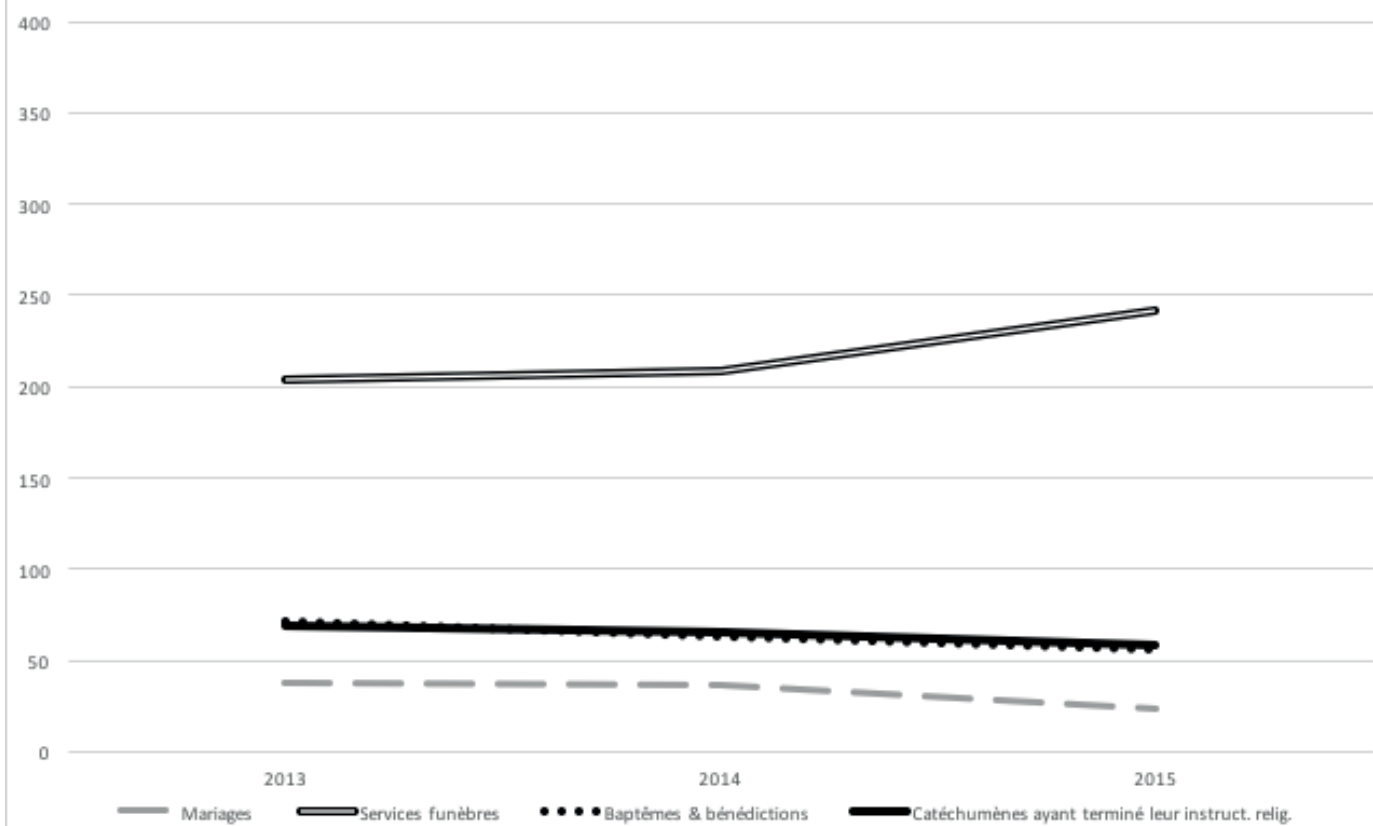


Les célébrations de mariage ont continué à baisser de 29,12% par rapport à 2014. Ces dernières années, on remarque une augmentation des services funèbres faits par des laïcs. Néanmoins l'augmentation des services funèbres est sans doute à mettre en relation avec le fort taux de mortalité en 2015. Quant aux autres actes, l'évolution est restée globalement stable mais varie passablement d'une Région à l'autre.

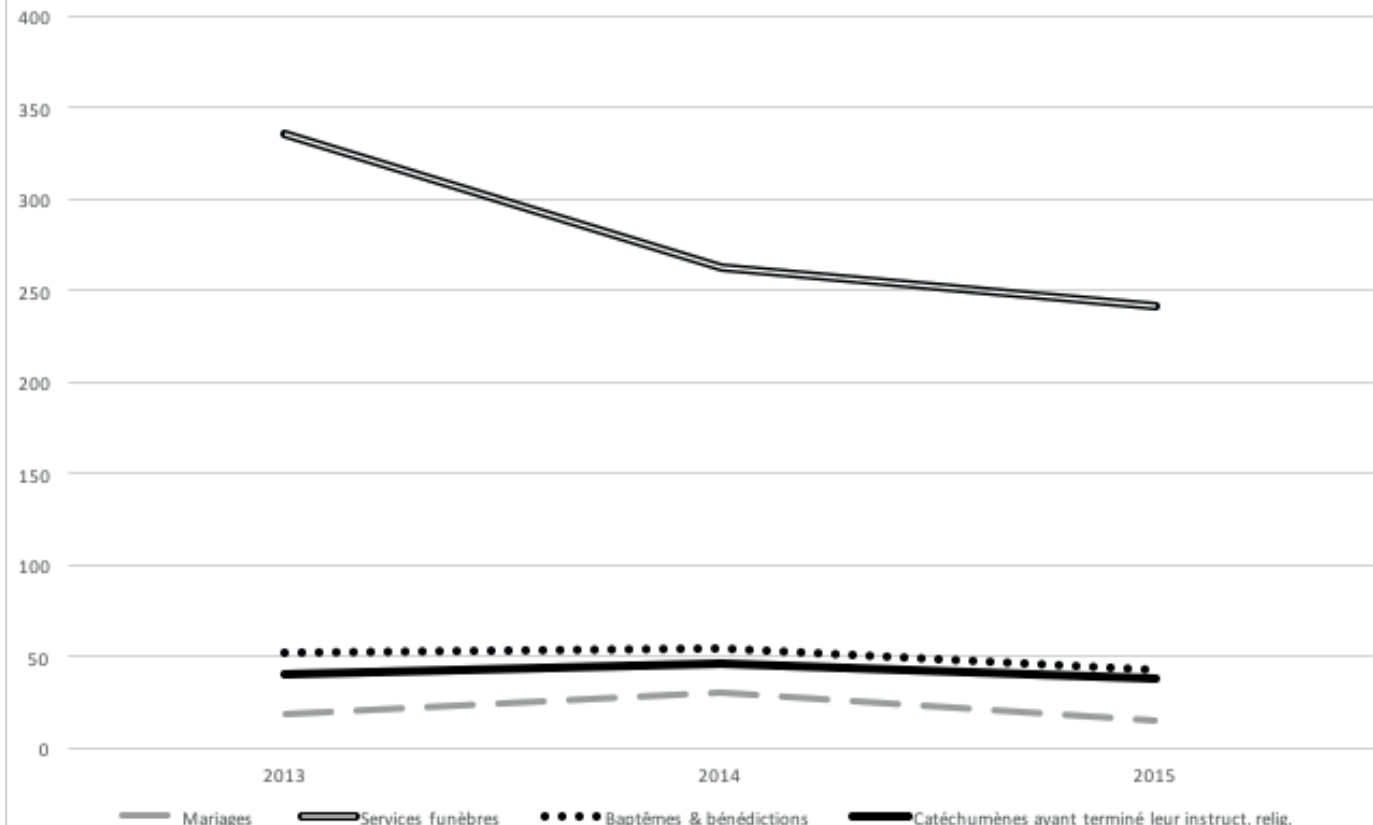
Avec l'entrée en vigueur des fusions des Régions en 2012, la présentation des tableaux par Région ne donne pas encore un résultat exhaustif, mais permet toutefois une comparaison intra-régionale des actes ecclésiastiques de ces trois dernières années.



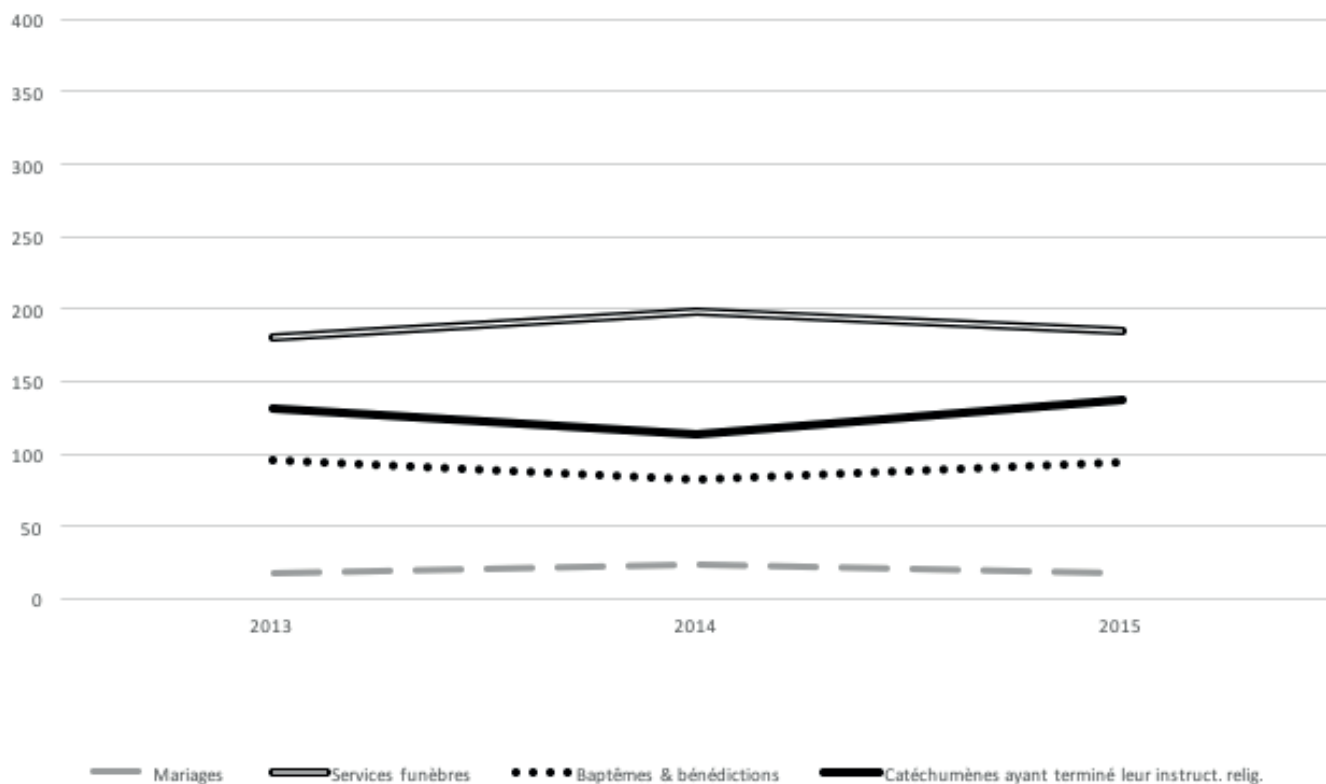
Actes ecclésiastiques 2013 à 2015 - Région 3



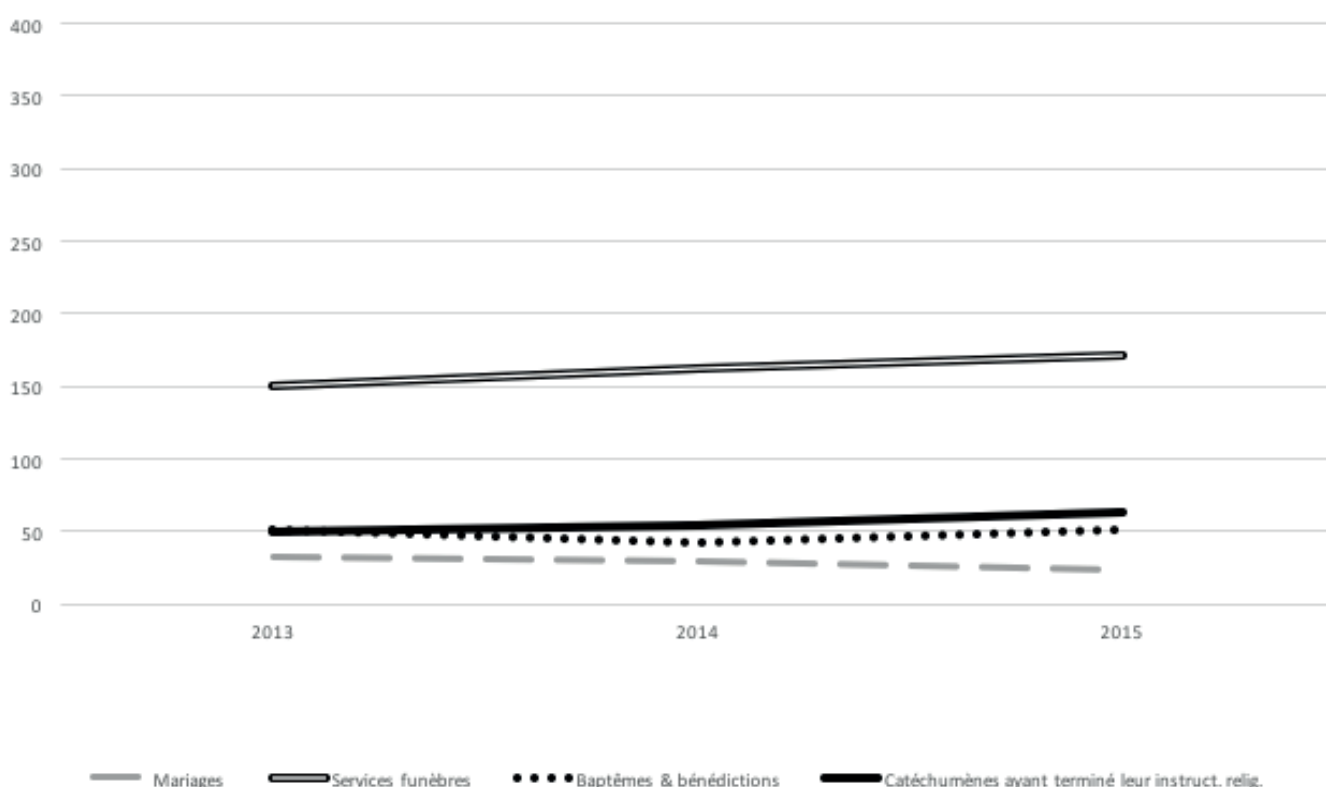
Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 4



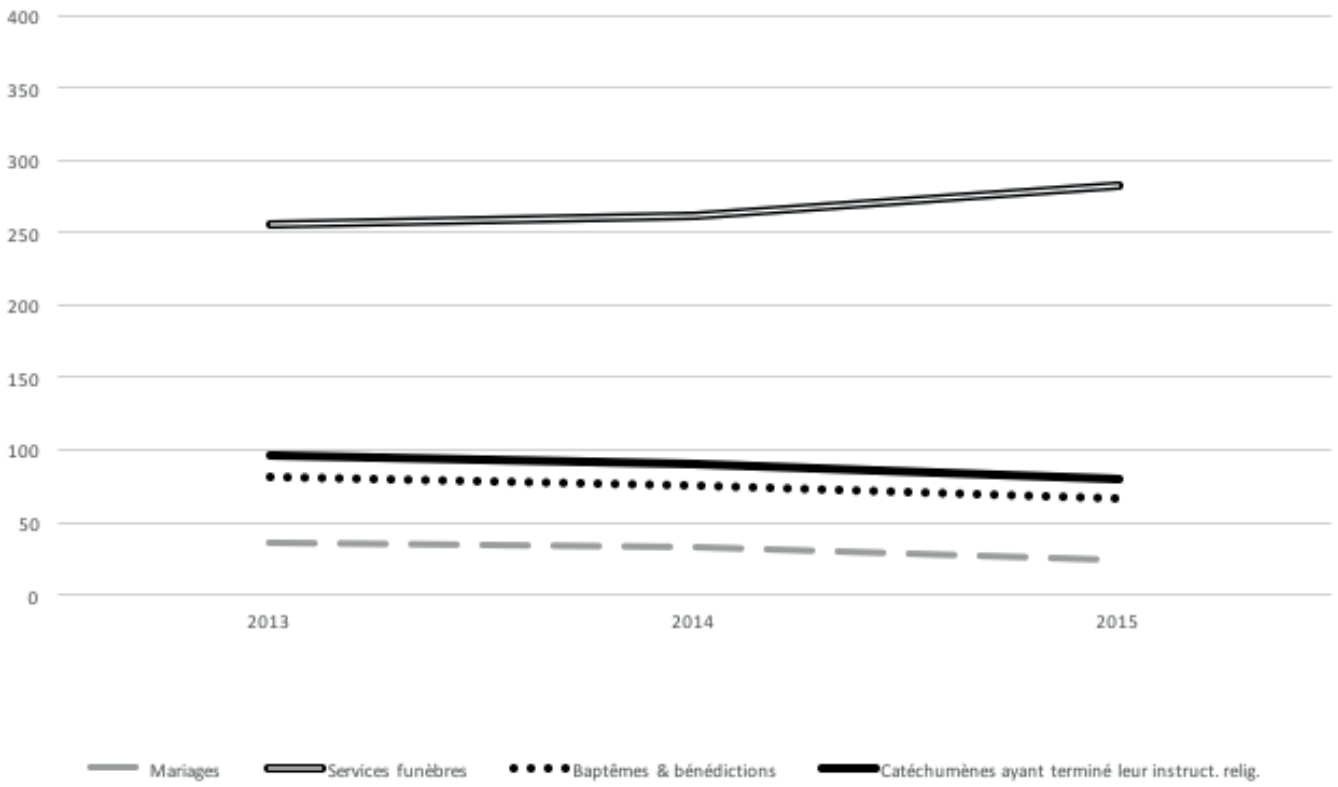
### Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 5



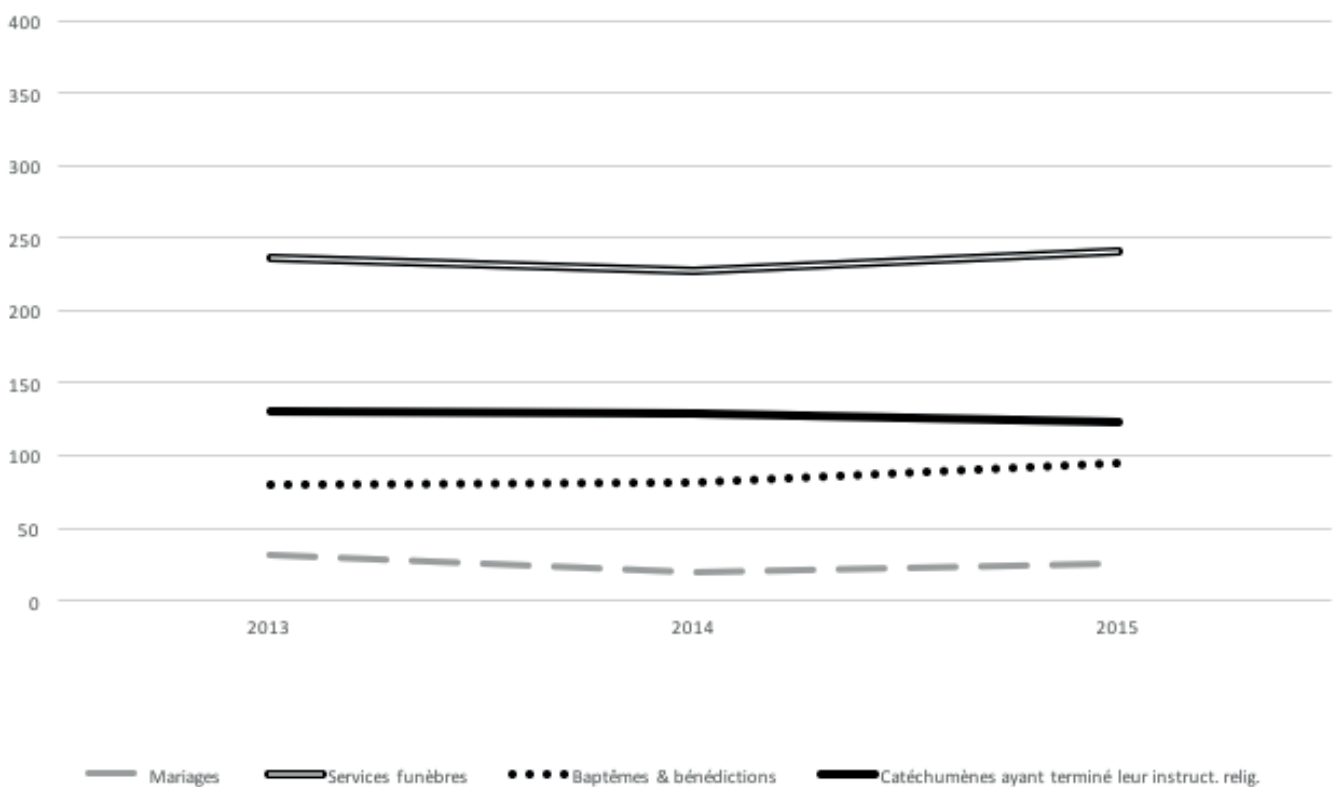
### Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 6



### Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 7

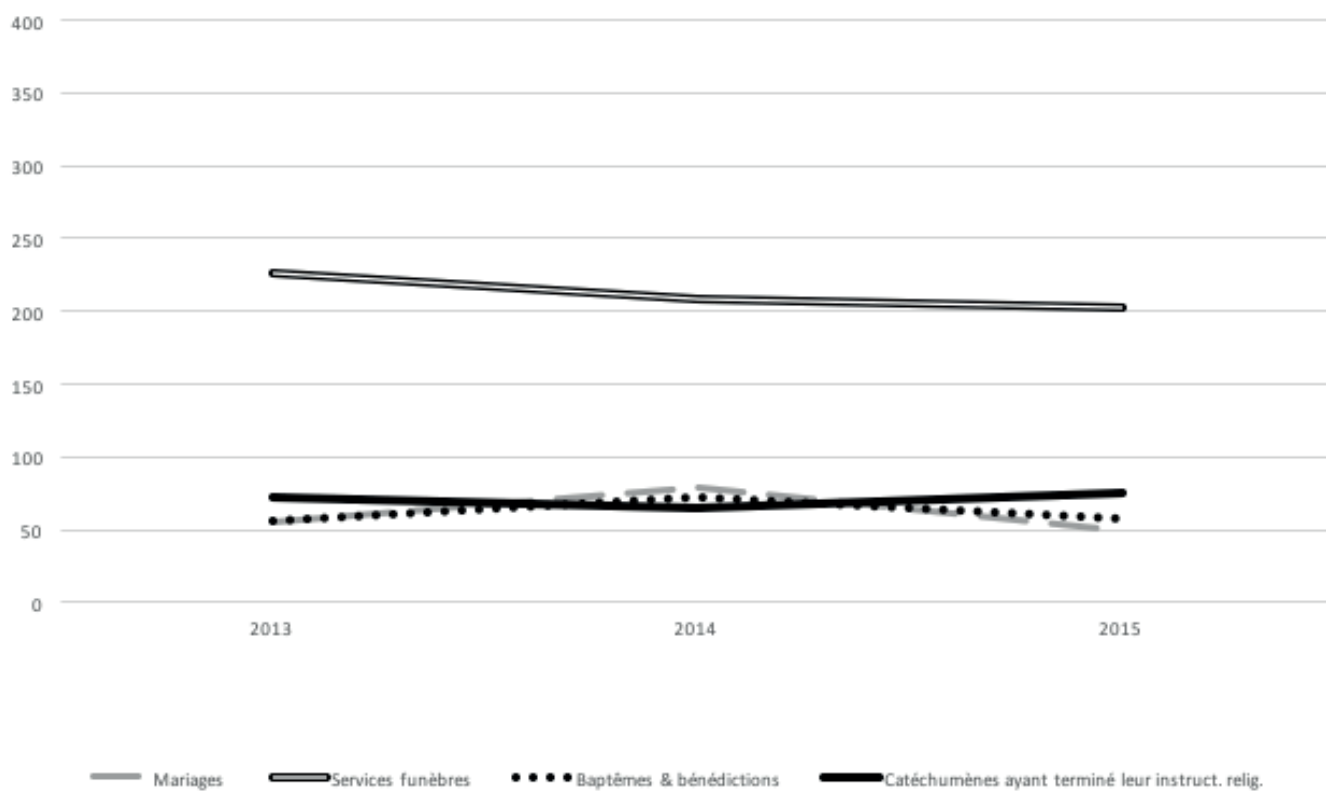


### Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 8

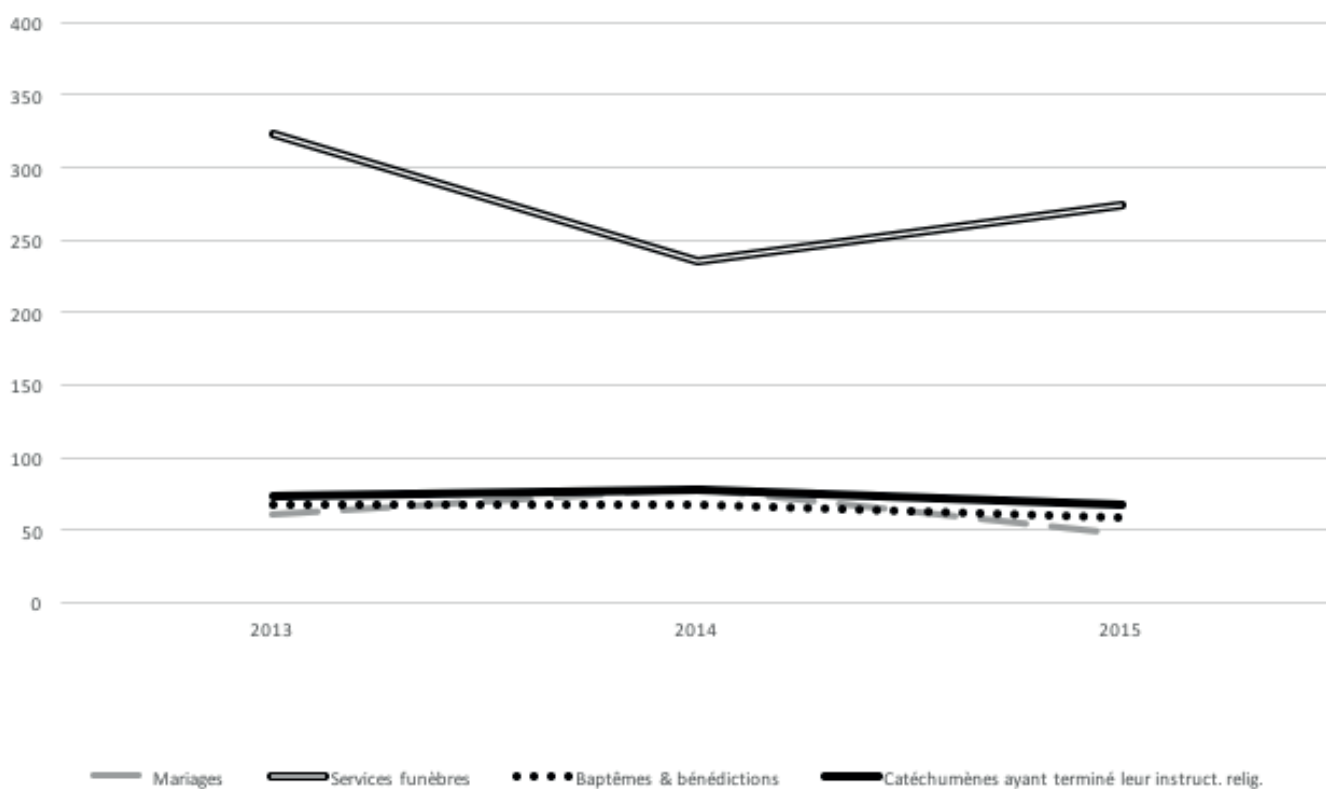




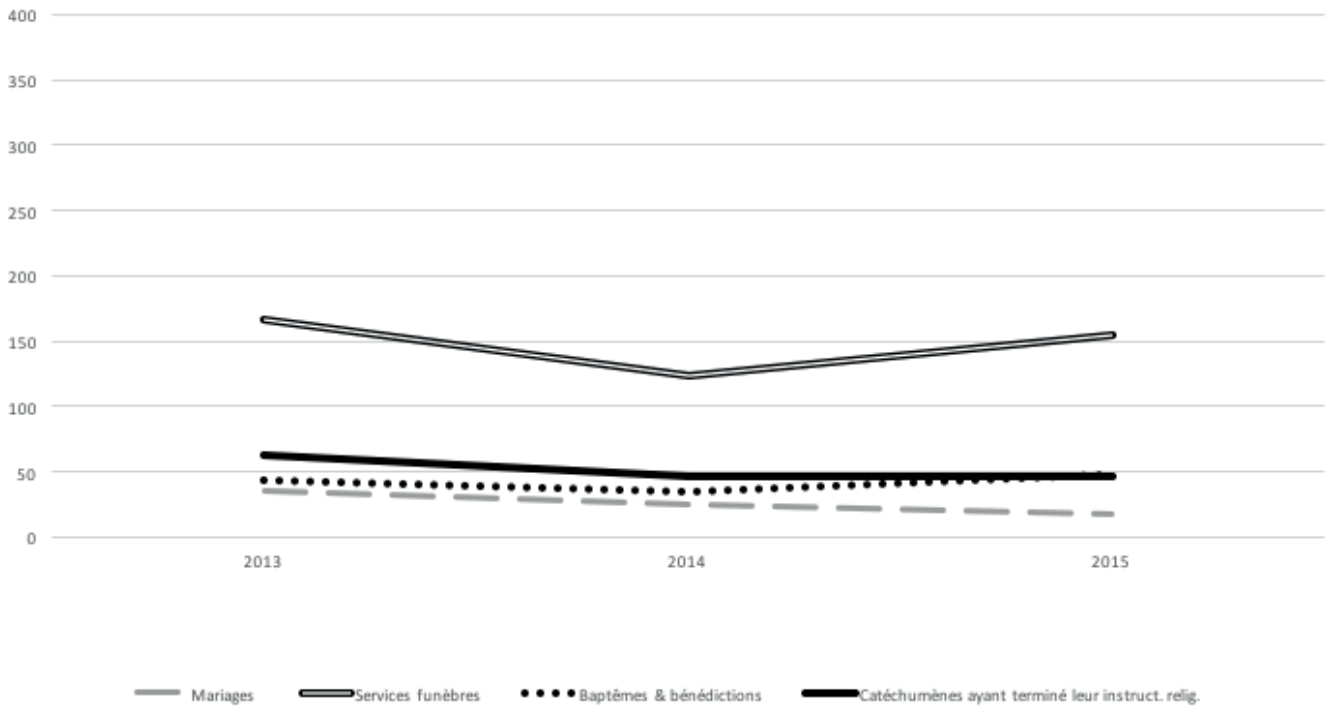
Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 9



Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 10



### Actes ecclésiastiques de 2013 à 2015 - Région 11



## ÉVOLUTIONS ET MUTATIONS AU SECRETARIAT

Tout en relevant le défi d'offrir un support et des outils de travail adaptés aux besoins de l'administration de l'EERV, l'équipe de l'Office de la chancellerie et des finances (OCF) s'est renouvelée au cours de l'année 2015. La nouvelle responsable de l'Office, Florence Baudraz, a pris la mesure des enjeux. Au gré de remplacements temporaires et de nouvelles nominations, elle a revisité l'organisation du travail. Elle a consolidé les procédures et encouragé les collaborations. Elle a clarifié les tâches et les prestations au service des autres entités de l'EERV, tant au niveau synodal et cantonal que dans les Régions et les paroisses.

Si l'OCF n'est pas directement engagé sur le terrain dans la mission de l'EERV, il fonctionne bien dans son rôle d'organe de support et c'est toute la mission de l'Eglise qui en bénéficie. Le *Programme de législation* débouchait donc sur quelques objectifs généraux en termes de gestion, portant sur les outils, les finances et les tableaux de bord. Par ailleurs, la poursuite de ces objectifs s'est inscrite en 2015 sur l'arrière fond de plusieurs modifications structurelles : au départ en retraite de Claude Cuendet, après 25 ans au service de l'EERV, la fonction de chancelier a été séparée en une fonction de responsable de l'OCF et une fonction de secrétaire du CS. De fait, le secrétariat proprement dit de l'OCF a été légèrement réduit alors que le secteur des finances, dont la tâche augmente constamment, a vu ses forces légèrement consolidées. De manière globale, l'objectif de l'Office est de moderniser les instruments de support de l'EERV pour rendre son administration efficace et performante.

### **Annuaire informatique de l'Eglise réformée (AIDER)**

L'outil AIDER est maintenant bien implanté. Il rend les services qu'on attend de lui tant dans les paroisses que dans les Régions ou au secrétariat de l'EERV. Le module des registres ecclésiastiques a été implémenté. Les inscriptions de 2015 ont connu du retard suite à quelques difficultés de mise au point ou

de prise en main. Des formations continuent d'être organisées. Les dépenses pour AIDER en 2015 ayant dépassé le budget prévu, le développement d'un éventuel module donateur a été reporté au-delà de 2016. L'OCF apporte son aide aux utilisateurs de manière quasi quotidienne. Les soucis les plus courants font l'objet d'instructions publiées sur le web sous forme de « FAQ » (foire aux questions). Le bulletin d'information appelé Aider.news est envoyé aux utilisateurs par mail pour leur signaler les changements ou les nouveautés.

### **Gestion électronique des documents et archivage (GED)**

La GED de l'EERV a été implémentée au début de l'année. Tous les collaborateurs de la rue de l'Ale y ont accès, avec un système de droits et de privilèges différenciés permettant une véritable gestion de la confidentialité. Actuellement, tout le courrier adressé au CS est exhaustivement scanné et indexé, de même que le courrier sortant. Une quantité grandissante de documents de séances, de PV, de documents de suivi, de plannings, de documents officiels, etc. sont désormais stockés dans la GED au fur et à mesure. Ils sont ainsi accessibles en fonction des besoins. Dans l'immédiat, le défi consiste à former davantage les utilisateurs aux multiples possibilités de cet outil, ainsi qu'à initier les collaboratrices et collaborateurs qui l'ont moins pratiqué jusque-là.

### Procédures de travail

A l'arrivée de la responsable de l'OCF, une nouvelle dynamique de collaboration des responsables d'Offices a pris forme et permis d'entrer en matière sur les procédures de travail ou de collaboration pour les clarifier et les rendre plus sûres. La nouvelle responsable a également pris très à cœur le développement – prescrit – du système de contrôle interne (SCI) qui favorise la clarification des interactions dans le travail ainsi que la sécurité.

### Informatique

On a pu constater, dès l'implémentation de la GED, puis tout au long de l'année, diverses faiblesses dans la maintenance et la performance du système informatique de l'EERV. Les changements les plus importants ont commencé à être préparés en 2015, pour être tout à fait dans l'opérationnel lorsque l'EERV aura son siège dans le nouveau bâtiment des Cèdres. Sous cet angle, comme de manière globale, le projet de déménagement au chemin des Cèdres a passablement occupé la responsable de l'OCF, en collaboration avec la conseillère synodale Esther Gaillard, répondante pour ce projet. Le résultat de ces efforts sera visible dès l'été 2016.

### Finances

Sur le plan des finances, l'année 2015 a été l'occasion d'introduire une numérisation systématique des pièces comptables. Désormais le visa des factures se fait à distance, via un accès informatique, permettant aux divers responsables d'unités budgétaires de vérifier la réalité et la bonne imputation des montants. En regard de la gestion des ressources humaines, les procédures spécifiques à la comptabilité ou à l'Office des ressources humaines (ORH) et

leurs interactions dans le processus budgétaire ou dans l'établissement des comptes, ont été clarifiées, décrites et consolidées puis testées avec profit. Enfin, la réflexion devant mener à une adaptation de la présentation comptable a commencé. L'ambition est à la fois de se conformer aux usages actuels du monde de la comptabilité, d'éliminer ce qui est obsolète dans le plan comptable et d'arriver à une simplification, tout en conservant une continuité et une lisibilité des comptes au fil des années.

En 2015, le planning pour les allègements éventuels de contributions a pu être suivi selon le rythme prévu par la directive pour la plupart des paroisses demandeuses. Les contacts ont été nombreux avec ces paroisses et Régions qui partagent le même constat que les motionnaires du Synode qui ont lancé une nouvelle réflexion sur la contribution (« motion Wyssa ») : dans un certain nombre de cas, le sentiment que la contribution occupe une trop grande place dans les finances de la paroisse augmente un découragement qui n'a peut-être pas sa source seulement dans les problèmes financiers de la paroisse. En fin d'année, un groupe de travail lié à la motion Wyssa s'est mis en route. Il a rapidement constaté que l'obtention centralisée des comptes des paroisses lui serait nécessaire. Cette centralisation pourrait, à l'avenir, constituer un tableau de bord utile.

### Tableaux de bord

Au cours du premier semestre 2015, la planification financière de la législature a été établie, puis discutée au synode de Vaumarcus. Le tableau de bord RH a été utilisé pour la première fois dans ce cadre-là. Cette base de données, appelée Taborh, a été ensuite perfectionnée en vue des prochains processus budgétaires. L'ORH a été formé à utiliser cet outil. Taborh permettra, de manière régulière, d'extraire des tableaux de bord liés aux données RH intéres-

sant le CS dans la conduite de l'EERV comme la composition et les caractéristiques du personnel, les absences, les remplacements, les changements de poste, l'occupation de la dotation, etc.

L'élaboration de tableaux de bords liés à la statistique de la population protestante et de son évolution, notamment au moyen de l'outil AIDER, n'a pas encore commencé. Actuellement, seul un tableau de la population protestante par paroisse et commune (ou fraction de commune dans certains cas) est tenu à jour sur la base des données fournies par l'Etat. Ce tableau ne sert pour l'instant qu'au calcul des contributions des Régions et paroisses. Le coût d'un développement d'un instrument statistique directement dans AIDER n'a pas encore été chiffré, ni sa pertinence réelle évaluée en fonction du coût.

Enfin, la création de tableaux de bord relatifs à une sélection d'activités, telles que mentionnées dans la liste des objectifs de législation

en terme de support, n'est qu'esquissée sur la base de projets antérieurs. La difficulté est bien de déterminer quelles données récolter et sur la base de quels échantillons, pour se faire une idée quantifiée et pertinente des activités de l'Eglise (cultes, catéchisme, services diaconaux comme l'écoute, etc).

### Recherche de fonds

Eric Jaffrain s'est tenu à disposition des paroisses qui souhaitaient développer une meilleure recherche de fonds. Par exemple, la paroisse de L'Aubonne a profité de ses services et a pu témoigner dans l'EERV.flash (n° 218) de la bonne expérience réalisée. Parfois, des contacts ont eu lieu avec des paroisses et/ou des Régions, sans que leurs intérêts n'aient débouché sur un processus concret. L'idée d'une synergie entre les processus de recherche de fonds et Recherche & développement a été évoquée, sans suite pour l'instant.

### Allègements

De la résignation à l'élan : la conseillère synodale répondante du dicastère des Régions, le trésorier de l'EERV et la responsable de l'OCF ont accompagné tour à tour diverses paroisses dans leurs soucis financiers. Plusieurs rencontres, à la suite des demandes d'allègements de la contribution, ont été l'occasion de sentir comment les responsables paroissiaux abordent les difficultés : chez les uns, le sentiment de découragement, voire de résignation est perceptible ; d'autres ne s'affolent pas mais se contentent d'assumer une lente et progressive régression. Chez eux, la phrase favorite est « On ne va bientôt plus pouvoir payer ». Par contre, d'autres tentent de réagir, inventent des solutions, demandent de l'aide. Leur succès est relatif ou parfois bien visible. Ceux qui réagissent ont toujours des idées créatives, ouvrent de nouvelles pistes, tentent quelque chose, quitte à ne pas obtenir tout de suite ce qu'ils cherchent mais en restant toujours en mouvement. Chez eux, la phrase clé dit : « C'est peut-être compliqué mais si on a de beaux projets auxquels on croit, les moyens de les réaliser vont bien nous être donnés ».

## UNE ANNÉE TOUT EN MOUVEMENT

Malgré plusieurs changements au sein de l'Office Information et communication (OIC), élan et dynamisme restent de mise. Les sept professionnels qui y sont engagés ne ménagent pas leurs efforts pour répondre aux attentes des divers lieux d'Eglise et du Conseil synodal (CS). Ils ont à cœur de faire valoir leurs compétences pour maximaliser la communication à l'interne de l'Eglise comme auprès d'un large public.

### Défis

Le rapport de l'an dernier évoquait trois défis majeurs.

- La disponibilité réduite du responsable, Paolo Mariani, qui effectue un stage diaconal en paroisse à 50% ;
- l'articulation entre les diverses facettes du mandat de l'Office : soutien et mise en avant de la communication institutionnelle du CS, développement de projets propres, conseils et supports techniques aux nombreuses initiatives des lieux d'Eglise ;
- l'intensification de la présence de l'EERV dans la presse écrite. Non pour mettre en avant l'institution mais pour relayer les valeurs et convictions qui guident ses actions ; pour mettre en lumière Celui qui fonde la mission. Il pourrait s'agir de mandater des « porte-plumes » pour en témoigner.

La prise en compte de ces défis permet une appréciation globalement positive. Avec détermination mais lucidité, les professionnels et le responsable ont donné un maximum d'énergie pour permettre à l'Office de gérer ce qui est attendu de lui. Force a été de constater qu'un tel Office ne peut être conduit à temps par-

tiel. Aussi, après l'étude de différentes options en concertation avec l'Office des ressources humaines (ORH), un adjoint au responsable est entré en fonction ad interim au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Dans l'intervalle, les projets qui étaient déjà en cours fin 2014 ont pu être menés à bien ; quelques demandes des paroisses et Régions ont vu un délai supplémentaire pour être réalisées ; l'Office a enfin travaillé à prioriser ses propres projets pour les réaliser correctement et sans essouffement. Indépendamment de la précarisation des forces à disposition en lien avec la formation suivie par le responsable jusqu'à l'été 2016, il apparaît que l'Office est toujours plus sollicité par les paroisses, Régions et services communautaires pour le soutien et la réalisation d'initiatives locales. Il travaille aujourd'hui à flux tendu et doit apprendre à prioriser les demandes qui lui parviennent. Dans cette difficile articulation, c'est trop souvent la créativité et la proactivité de l'Office qui ont été reléguées au second plan. Quelques plumes ont été sollicitées pour écrire dans la presse locale, notamment à la rubrique « Courrier des lecteurs ». Quelques commandes des rédactions ont permis des réflexions dans divers titres. Cela dit, cet objectif n'est pas atteint de façon satisfaisante. Tant le CS que l'OIC peuvent faire mieux afin que des

### Calendrier paroissial

Le succès du calendrier de l'EERV ne se dément pas. Pour la cinquième année consécutive, il a été commandé par plus de la moitié des paroisses, 47 au total pour un nombre d'exemplaires stable autour des 75 000 tirages. C'est un joli succès. Une petite déception est à noter concernant les photos et les textes de prière : leur qualité n'est pas en cause. Mais il faut savoir que leur choix fait l'objet d'un concours. Ce dernier n'intéresse que peu de personnes malgré des sollicitations nombreuses et ciblées. Les responsables des Offices info-com et Eglise et société (OES) sont en réflexion à ce sujet.

textes d'opinion reflétant les valeurs du protestantisme soient régulièrement publiés, qu'ils soient « estampillés EERV » ou non.

### Secrétariat

Après plusieurs années d'un engagement efficace, Marie-Noëlle Aubert a quitté l'OIC à fin avril, peu avant sa retraite. Ses compétences et son énergie nous manqueront. Elle est remplacée par Mirja Nicollier.

### Internet et clips vidéos

La plateforme internet des sites de l'EERV et de l'Eglise protestante de Genève (EPG) est maintenant commune. La collaboration entre les deux institutions est bonne. Les compétences des uns et des autres permettent de disposer d'un outil de qualité et évolutif. A noter cependant qu'une partie du contenu qui était sur l'ancien site peine à être implémentée sur cette nouvelle plateforme. Les discussions au sein de l'OIC et de l'Office de la chancellerie et des finances (OCF) sur un intranet pour l'EERV ne l'expliquent que partiellement. Une attention particulière à la communication institutionnelle doit être portée par tous les lieux d'Eglise.

Comme annoncé en 2014, deux clips ont été diffusés dans les salles de cinéma. L'un sur le

baptême, l'autre sur la confirmation. A chaque fois, la mention du site de l'EERV permet d'accéder à une page présentant des indications et des témoignages sur ces thèmes. Par ailleurs, en collaboration avec l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, l'EPG et Médias-pro, l'EERV a financé la production et la diffusion d'une web série au titre évocateur : « Ma femme est pasteur ». Ladite série jouit d'un retentissement international. Des dizaines d'articles de presse lui ont été consacrés et quelques prix internationaux ont récompensé une initiative qui trouve son véritable public en dehors du cercle ecclésial.

### Autres synergies

La décision de produire un journal réformé romand a été confirmée par l'Assemblée générale de la CER en décembre 2015, après trois ans d'étude. Le projet est bien ficelé. Il s'adresse toujours à un large public mais permettra également la diffusion de plus d'articles de fond sur le religieux et la spiritualité. Il passera devant les législatifs des différentes Eglises concernées durant le premier trimestre 2016. En cas d'acceptation, le journal romand « Réformés » deviendra une réalité dès l'automne, idéalement en novembre pour marquer le début de l'année jubilaire des 500 ans de la Réforme.

#### « bonne nouvelle »

Alors que l'Assemblée générale de la CER faisait avancer le dossier du futur journal romand, l'Office anticipait les changements liés au départ à la retraite du rédacteur en chef du mensuel de l'EERV. Vincent Volet a œuvré pendant plus de 15 ans pour ce titre. Il en est ici vivement remercié. Il a assuré la production de quelque 150 numéros. Ses compétences ont permis d'exporter la pensée protestante dans un style accessible à tous et de la diffuser au-delà d'un cercle d'initiés. Son expérience a en outre permis la formation de trois journalistes : Julianne Brand-Monnier, qui a participé aux deux premières années du titre ; Gabriel Dutoit, qui y a collaboré durant dix ans avant de devenir l'une des chevilles ouvrières de l'Office ; Marie Destraz, enfin, qui a repris la responsabilité de « bonne nouvelle » au 1<sup>er</sup> novembre. Cette jeune femme a obtenu son inscription au registre professionnel des journalistes en 2015. A l'aise dans les différents genres journalistiques, elle a eu l'opportunité de montrer sa capacité à gérer un titre et à en assurer la finalisation avec maîtrise et savoir-faire. Par ailleurs, pour étoffer la rédaction, l'Office a engagé la journaliste Stéphanie Billeter à 50%. Toutes deux ont pour charge d'éditer « bonne nouvelle » dans la ligne qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui et de permettre, nous l'espérons, une transition optimale avec « Réformés ».

## DES OUTILS POUR MIEUX COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

C'est en tissant des liens entre l'EERV et divers groupes de personnes ou institutions que l'Office Eglise et société (OES) poursuit son engagement pour permettre aux différents lieux d'Eglise de prendre conscience des changements de fond qui s'opèrent au cœur de la société. Il est un appui fort tant pour le Conseil synodal (CS) que pour des conseils paroissiaux.

### Mutations à comprendre

Depuis le début de la législature, l'Office met un accent sur l'analyse des transformations qui touchent la société et, partant de là, l'EERV. Tendance à la privatisation du religieux, développement de formes de spiritualité sans lien avec les Eglises, transmission de la foi qui n'est plus assurée dans les familles, débats éthiques sensibles sur les questions touchant à la naissance ou à la mort, etc. Il s'attelle à décortiquer ces phénomènes et à en offrir des clés de compréhension de telle sorte que l'Eglise puisse ajuster son positionnement et continue à être considérée comme un partenaire fiable dans la société vaudoise. Le responsable d'Office, Serge Molla, en collaboration avec le mandat Recherche & développement, a largement travaillé le *Programme de législature* du CS pour permettre à tous les lieux d'Eglise de se l'approprier et de définir leurs priorités. Il a organisé et animé un atelier lors du synode de Vaumarcus et participé à diverses soirées dans des conseils paroissiaux pour soutenir leurs questionnements et réflexions.

### Conférences et formations

Outre la traditionnelle collaboration pour des conférences entre l'Espace culturel des Terreaux (ECT) et l'OES, il convient de souligner que le responsable d'Office a rejoint l'équipe qui organise les rencontres « Un auteur, un livre ». Une dizaine de soirées ont ainsi permis à un auteur de présenter son ouvrage et de répondre aux questions de ses lecteurs.

Par ailleurs, Serge Molla participe désormais à l'élaboration régulière du programme de

Connaissance 3 ; passerelle entre le savoir universitaire et la société, cette institution est une université faite par les seniors et en priorité pour eux. Il a encore contribué à la première édition de la journée « Livres à vivre » placée sous l'égide de Crêt-Bérard. Il anime régulièrement des débats autour d'ouvrages en phase avec le monde de la théologie et de la spiritualité tant dans les librairies que lors de la manifestation « Le livre sur les quais » ou au salon du livre.

Il poursuit enfin son implication au sein du Cercle d'Etudes cinématographiques ainsi qu'au festival Visions du Réel à Nyon. Il répond à des demandes ponctuelles de paroisses et du Centre pour l'information et la documentation chrétiennes (CIDOC) en matière de présentation de films ou de thématiques en lien avec des questions de foi et d'éthique dans lesquelles le cinéma apporte un éclairage.

Ces engagements participent aussi au repositionnement de notre Eglise dans la société.

### Du fanatisme au dialogue

Les dramatiques événements liés à des attentats terroristes ont entraîné diverses manifestations (rassemblements, temps de silence, prières...), parfois organisées conjointement par le conseil interreligieux, regroupant des représentants des deux Eglises reconnues de droit public avec la Communauté israélite et la Maison de l'Arzillier. Il est toujours difficile d'oser une parole. Pour autant, le CS et l'OES ne se sont pas résignés au silence. Selon l'Evangile de Jésus-Christ, la vérité est une personne ; c'est dire qu'elle ne se possède pas. Forte de cette conviction, l'EERV s'est profilée



pour encourager des dialogues intra et interreligieux de qualité. Des dialogues qui ne visent pas à trouver un consensus autour du plus petit dénominateur commun mais qui permettent à chacun de confronter sa compréhension de l'autre avec la manière dont cet autre rend compte de sa religion. A l'époque, les Réformateurs ont défendu le caractère intime – et non privé – de la foi tout en soulignant le nécessaire engagement personnel et communautaire qui en découlait pour la paix, la justice, la sauvegarde de la création. Il est aujourd'hui urgent de travailler à cette conception-là de la religion dans le monde, loin de la compréhension française de la laïcité. Les discussions annoncées autour des futures demandes de reconnaissance des communautés religieuses dans le canton en seront l'occasion.

Par ailleurs, un travail d'ajustement a lieu pour mieux articuler les spécificités de l'Arzillier et du conseil interreligieux. A noter, la réalisation d'un chemin de médiation interreligieux où les deux partenaires précités ont rejoint le Service communautaire lausannois « Spiritualité dans la cité ».

### Espace culturel des Terreaux (ECT)

« Le temps du plaisir », tel était le thème de la saison 2014-2015 de l'ECT. Avec plus de 10 000 billets vendus, les spectacles demeurent la vitrine de l'ECT. Parmi eux, il y a les spectacles grand public tels « Laverie Paradis » avec Claude Inga Barbey, « La légende du 4<sup>ème</sup> roi mage » réalisé en collaboration avec une Ecole

de cirque ou encore les différents procès de « Marc Bonnant ». Il y aussi les spectacles touchant moins large mais qui sont dans la cible de ce théâtre particulier. « Eva Peron » en est un exemple. Entre les deux, des spectacles en forme de relecture, comme « Lydie, Tim, Paul et les autres » ou « Dreyfus-Devos ». Il est intéressant de noter que les trois premiers spectacles totalisent quasi la moitié des spectateurs. Ils sont donc indispensables pour le financement du théâtre. Dès la saison 2015-2016, dans le but de renouveler le public, l'ECT propose quinze spectacles parmi lesquels chacun constitue son abonnement à la carte. L'essai semble fructueux puisque le taux de nouveaux abonnés avoisine les 25%. Une réflexion sur l'avenir de ce lieu après le départ de l'actuel directeur Jean Chollet est menée par le CS en lien avec le conseil de fondation.

### Marinatal

La participation annuelle et œcuménique au Salon du mariage se révèle aussi nécessaire que bienvenue, y compris dans les contacts qu'elle permet avec les autres gérants de stands. En 2015, un décor cuisine a permis d'interroger les couples sur les ingrédients leur permettant d'inscrire leur relation dans la durée. Un matériel est désormais à disposition des couples qui visitent le stand. Pour la dernière fois en 2015, le stand des Eglises a bénéficié de conditions financières préférentielles. Les nouveaux organisateurs ont annoncé ne pas vouloir maintenir ce privilège.

#### A propos d'œcuménisme

A côté de toutes les initiatives locales, l'EERV vit l'œcuménisme dans trois types de lieux différents. Les aumôneries de toutes les missions exercées en commun, la Communauté des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud (CECCV), la Fraternité de prière œcuménique de Romainmôtier (FPO). La FPO est une petite communauté stimulante qui a pour mot d'ordre de vivre un œcuménisme de reconnaissance mutuelle et non d'uniformité ou de confusion. Elle offre un témoignage de foi et d'accueil de l'autre dans sa différence. Elle anime les offices quotidiens de l'abbatiale. Du côté de la CECCV, sept célébrations de la Parole ont été organisées à la cathédrale de Lausanne, dont une – celle du 6 décembre, intitulée « Objectif Terre : mission possible » – à caractère national. Cette dernière, qui a rassemblé une cinquantaine d'ONG chrétiennes, a marqué la fin de l'échéance des objectifs du millénaire pour le développement et le début d'une nouvelle période de quinze ans, consacrée à des « Objectifs de développement durable ». Relevons aussi, du 4 au 7 juin, l'organisation d'un colloque de haute tenue sur le génocide arménien ayant eu lieu il y a tout juste 100 ans. Enfin, après un peu plus de dix ans d'existence, le comité de la CECCV entame une réflexion de fond pour déterminer comment faire évoluer ses activités.

## EN PRÉPARANT L'AVENIR

Les ministres et conseils des 3 églises historiques du centre ville à Lausanne travaillent à pérenniser leurs offres qui s'adressent, pour une large part, à un public absent des autres lieux d'Eglise. Dans le même temps, ils s'ingénient à innover et créer. Les résultats sont saisissants.

### L'esprit saint

Depuis quatre ans déjà, l'esprit saint poursuit avec créativité et persévérance les deux axes fixés dès le début de ce ministère. Inscire une vie spirituelle régulière au cœur de la ville et nouer un dialogue entre la théologie et la culture sous toutes ses formes.

L'activité la plus marquante cette année est l'aboutissement de deux projets qui ont prolongé l'aventure de « La nativité selon Burland » : la parution d'un livre, aux éditions « art & fiction », sous le titre « Comète suprême » et le petit chalet de l'esprit saint qui a pris sa place au sein du traditionnel « Marché de Noël » de la ville de Lausanne. L'ouvrage permet de retrouver l'œuvre de François Burland qui s'était lancé, en été 2012, dans une série de collages et de gravures se rapportant à sept textes bibliques. On y trouve également des prédications, des réflexions, des notes de visites guidées, écrites et rassemblées par le pasteur Jean-François Ramelet. Pour en faire la promotion, les protagonistes ont eu l'idée de s'inscrire au « Marché de Noël ». Il y a eu ainsi, pendant cinq semaines, le petit chalet de l'esprit saint qui côtoyait les autres stands. Les chaland y ont trouvé, outre le livre, des gravures, des T-shirts, un sac, du vin, du miel et du thé, dont les étiquettes et le visuel renvoyaient à la nativité. Cette expérience fut l'occasion d'une aventure humaine, favorisant de multiples

#### Et à l'avenir ?

2015 fut l'occasion, pour le conseil, d'amorcer une démarche de réflexion sur son propre fonctionnement. Il s'agit aussi de réfléchir aux buts, aux enjeux, à l'organisation du lieu phare pour en assurer un avenir optimal.

rencontres et conversations. La démarche a notamment permis d'accueillir cinq « mineurs non accompagnés » parmi les bénévoles.

#### Le samedi à saint

Les concerts du samedi à 17h restent un must de la vie culturelle et spirituelle de Lausanne où il fait bon se laisser aller à la méditation sur des rythmes très divers. Du classique au jazz en passant par l'ethno, de plus en plus d'artistes répondent favorablement à cette offre. Certains acceptant de passer de solistes à officiants en animant ensuite le culte. Ce dernier, à 18h, rassemble une belle communauté d'habités auxquels se mêlent régulièrement des gens de passage. La liturgie tout à fait particulière qui y est célébrée en fait une offre spécifique dans le grand Lausanne.

### La Cathédrale

La cathédrale de Lausanne est un lieu de fascination et d'affections particulières. On y vient pour un culte, un concert, une exposition mais aussi par curiosité ou par nécessité. Ce lieu est ouvert à tous et continue d'accueillir près d'un demi-million de visiteurs chaque année.

Depuis plus de quatre ans, le ministère du lieu phare y propose tout au long de l'année des activités très diverses dans un esprit de témoignage et d'ouverture. Le dialogue et les questionnements de nos contemporains peuvent y trouver un écho et un accompagnement. Que ce soit autour d'expositions qui marquent les saisons ou par des événements plus ponctuels, les activités de La Cathédrale se veulent à la fois interpellantes et étonnantes.

Les cultes sont placés sous la responsabilité du lieu phare en coordination étroite avec la pa-

roisse de Chailly – La Cathédrale ainsi qu’avec l’esprit saint. A côté des cultes ordinaires et de cultes « événements », la cathédrale accueille quelques actes ecclésiastiques ordinaires ou médiatisés ainsi que les célébrations de la Parole organisées par la Communauté des Eglises Chrétiennes dans le canton de Vaud (CECCV) et une messe célébrée par l’Eglise catholique du canton de Vaud (ECVD).

L’accueil des visiteurs, et plus particulièrement les visites qui proposent une lecture théologique et spirituelle de l’édifice, séduit de nombreuses personnes. Des aînés, des gymnasiens, des catéchumènes et des groupes du Culte de l’enfance de diverses paroisses ont eu l’occasion d’en profiter.

Le ministère du pasteur André Joly est porté par l’engagement d’un conseil très actif présidé par Marie Jancik ; il est soutenu par de nombreux donateurs, bénévoles et artistes ; il est facilité par les précieuses collaborations de la paroisse de Chailly – La Cathédrale et de la Région 4, de l’Etat de Vaud – en particulier le Délégué aux Affaires religieuses ainsi que le Service des affaires culturelles (SERAC) et le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) – de l’intendance, de l’Office du Tourisme de Lausanne, de l’organiste et de la Société des Concerts de la cathédrale de Lausanne. Que tous soient ici remerciés.

#### Trois expositions majeures en 2015

- De l’Avent à l’Après, exposition d’œuvres textiles de 18 artistes suisses qui a accompagné les visiteurs jusqu’à Pâques.
- Le Portail peint, une mise en valeur de l’entrée sud de la cathédrale avec les photos de Claude Bornand et les textes de Jocelyne Müller (avec le soutien du Service des affaires culturelles du canton de Vaud).
- Cathédrales en BD/BD en cathédrales, toujours sous la houlette de Daniel Thurre (en partenariat avec le festival de BD-Fil 2015).

#### Saint-Laurent-Eglise

2015 a été une année riche en événements pour le lieu phare Saint-Laurent-Eglise (SLE), mais entâchée par l’occupation par le Collectif R. Elle a permis d’initier certaines activités en semaine, permettant ainsi à ce lieu phare de s’ancrer dans la vie citadine et de diversifier ses propositions.

#### Mission du lieu phare SLE

La mission de SLE est de repositionner l’identité réformée. La question centrale, dès lors, est la suivante : s’agit-il d’être témoin de l’histoire ou, s’inspirant de l’esprit du protestantisme, de dessiner l’annonce de l’Evangile et la vie en Eglise au 21<sup>ème</sup> siècle ? SLE privilégie la deuxième approche.

#### Évènements marquants en 2015

En début d’année, installation du conseil de Service communautaire de SLE, ainsi que des cultes radio.

Le 8 mars 2015, occupation par le Collectif R et apprentissage du « vivre ensemble ».

La nuit pascale a été un temps fort. Au programme, repas et célébration de la Pâque juive, rencontre avec les réfugiés et film, puis sommeil sur place et culte de Pâques ont constitué la première veillée et nuit pascale.

Des activités en semaine ont pu débiter : le mardi, « spiritualité en transat », où une lecture d’un livre de la Bible est faite ; le mercredi une méditation sous forme de « 3x10 minutes » permet recueillement, prière et (re) découverte d’un texte biblique ; finalement, un temps de méditation chrétienne prend place le jeudi à midi. Les formes de ces activités ont évolué au cours de l’année, notamment au niveau de la tranche horaire propo-

sée, afin de correspondre mieux aux besoins du public cible.

Une autre activité a vu le jour : les brunchs « Comment ça va pas ? ». Chacun y est accueilli avec ses souffrances et ses difficultés. Ces brunchs ont été des temps forts avec de beaux moments de partage et de soutien. De plus, sur l'initiative d'une habituée de SLE, un groupe de maison a débuté et démontre une belle vitalité.

En septembre, dans le cadre de BD-Fil, SLE a organisé une exposition et une soirée contes avec Alix Noble sur le thème de la mort. Ce même mois, SLE a accueilli cinq enfants de pasteurs, devenus adultes. Ils ont conduit une réflexion sur l'Eglise de demain. De plus, les deux ministres, lors de leur formation continue, ont visité la paroisse du Marais à Paris (Jean Chollet) et en Angleterre les fresh expressions of Churches (Daniel Fatzer). Ces expériences et réflexions ont apporté à SLE de nombreuses pistes pour un renouvellement du « vivre en Eglise » au 21<sup>ème</sup> siècle.

Au niveau du culte, SLE a réfléchi à la façon d'associer les grands enfants – particulièrement entre 7 et 15 ans – afin que les familles continuent à venir. Pour les petits, est née la kids Church (ou tente d'Abraham), promise à un bel avenir.

## UNE EGLISE QUI ARTICULE LA RAISON ET L'ÉMOTION

**Cette affirmation du Programme de législature sous-tend l'activité de l'Office des ressources humaines (ORH). Favoriser la relève, équiper les ministres des compétences que notre monde en mutation exige, accompagner les situations délicates restent les principales priorités de l'Office, parallèlement aux tâches administratives qu'il assume pour l'EERV.**

Avec douze stagiaires en formation dans différents lieux d'Eglise, huit suffragants en poste, huit engagements de ministres d'autres Eglises, dix pasteurs et diacres agrégés ou consacrés, quatre-cent-cinquante entretiens avec des ministres, quelque trois cents heures de formation dispensées par les collaborateurs, trente-cinq conseils rencontrés, 2015 a été une année particulièrement riche et diversifiée pour l'Office des ressources humaines. Si la presse et les instances internes se sont fait l'écho de tensions, ces dernières ne doivent pas occulter les multiples tâches qu'effectuent les collaborateurs de l'ORH. 2015 a été une année de consolidation et de mise en place des mesures décidées par le Synode et le CS.

Un nouveau processus de repourvue fonctionne depuis quelque temps. C'est le responsable de l'ORH qui propose un ou deux postes aux ministres qui vont en changer. Après discussion, les conseils concernés reçoivent le candidat pour échanger sur la vision des uns et des autres et faire plus ample connaissance. Les conseils comme les ministres peuvent ensuite décider d'interrompre les négociations ou au contraire, dans la plupart des cas, de concrétiser un engagement à plus long terme. Ce processus porte ses fruits dans le sens qu'il a permis de consolider des équipes ministérielles complémentaires ainsi que de tenir compte de parcours ministériels évolutifs.

Les premiers bilans de mandat des ministres ont été menés à terme et ont donné l'occasion

aux ministres concernés de recevoir la reconnaissance méritée pour leur engagement et les compétences développées. Ils ont permis, par ailleurs, des ajustements et des compléments de formation intéressants.

La nouvelle Commission romande des stages a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'Office a largement participé aux travaux de mise en place de ce nouveau dispositif.

L'Office poursuit la réflexion sur la prévention et la détection précoce de la surcharge ministérielle.

Il est ainsi possible d'accéder à un outil informatique permettant un auto-diagnostic simple mais fiable. Au cours des entretiens avec les collaborateurs, les questions de ressenti de charge de travail sont abordées et l'Office peut inciter, voire exiger, une consultation auprès d'un médecin du travail.

Il continue une collaboration essentielle avec les processus de Recherche & développement (mandat R&D), tout développement de l'activité impliquant en premier lieu les ministres et les laïcs actifs sur le terrain.

Il poursuit une réflexion sur sa communication, étoffe progressivement les informations dans l'EERV.fl@sh et sur le site web, dans le but de faire connaître son activité et les ressources qu'il peut mettre à disposition des acteurs de l'Eglise.

Le projet « susciter des vocations » ne donne pas encore lieu à des produits visibles. Le travail qui a été conduit est très discret, mais important : par le suivi des jeunes engagés, notamment les Jacks, des conseils personnalisés ont été partagés. Il y a de cette manière un lien étroit entre cette réflexion et celle de la présence auprès des jeunes par le Service formation et accompagnement (SFA).

L'ORH a bien entendu été très affecté par les crises qui ont été particulièrement manifestes en 2015, même si elles avaient souvent débuté déjà auparavant. Il y a peu à en dire sur le fond, puisque le contenu des dossiers reste confidentiel et que nous avons pu communiquer à ce propos abondamment au synode de Vaumarcus.

Néanmoins, ces affaires ont eu, et ont encore, un impact important sur toutes les personnes engagées à l'ORH, du responsable de l'Office aux secrétaires.

Pendant ce temps, les personnes qui ont eu des démêlés avec l'EERV se sont organisées, occultant le fait que chacune de ces situations était différente des autres. En temps que groupe, elles ont interpellé le Synode, trouvant des relais en son sein. Les journalistes eux-mêmes ont donné des échos réducteurs des débats, faisant croire dans le public que le Synode se méfiait du CS et de l'ORH. En réalité, le Synode a souhaité être informé et a suivi le CS qui proposait une adaptation du Règlement ecclésiastique (RE), pour permettre dans toute la mesure du possible de régler les conflits en amont. En définitive, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir pu vivre des débats clairs et vrais, au cours desquels le bon sens a régné en maître.

Il est évident que même si l'EERV a un profil particulier comme institution, ce n'est pas parce que nous sommes une Eglise qu'il faut s'attendre à gérer toutes les situations de plus

de 250 personnes de façon angélique et idéale. Tous les membres de l'EERV, ministres comme laïcs, restent simplement des humains, avec les défauts que nous connaissons : colère, entêtement, mépris de l'autre, vanité, etc...

Avec un tel risque, il faut plutôt se réjouir que les crises liées à ces dérives comportementales soient si rares. Merci à tous les collaborateurs de l'EERV : pasteurs, diacres, animateurs d'Eglise, membres de l'équipe de la rue de l'Ale, ainsi que d'autres, qui sont d'abord au service du Christ, au service des personnes rencontrées et qui travaillent avec générosité et engagement. L'ORH sera toujours là pour faciliter autant que possible leur mission.

## UNE FORMATION ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES AGES DE LA VIE

2015 a été marquée par la prise de fonction de nouvelles personnes, bénévoles et professionnelles, à des postes clés ainsi qu'à la mise en place de nouvelles structures telles que la Communauté œcuménique des Sourds et Malentendants vaudois, à la mise en place d'une conduite du changement concernant la transmission de l'Évangile de l'enfance à la jeunesse en passant par le catéchisme. L'objectif du Service formation et accompagnement (SFA) reste celui d'établir un lien avec celles et ceux qui n'ont plus de liens avec l'Église et qui pourtant, dans leurs différents comportements, habitudes et styles de vie, manifestent des besoins spirituels et de sens.

### La mission

Le SFA a pour mission de coordonner, soutenir et développer les lieux d'Église dans leur travail de lien et de formation auprès de tous les âges de la vie. Le Service est organisé en quatre secteurs, Enfance, KT-Jeunesse, Formation d'adultes et Cèdres Formation. La production de matériel, la formation de jeunes responsables, les JACKs, la coordination des formations et la gestion d'événements cantonaux sont ses leviers principaux pour accomplir sa mission.

### Recherche & développement au sein du SFA

En 2015, à l'occasion d'un week-end au vert, le conseil SFA a travaillé avec le Labo KHI, Recherche & développement. Il a esquissé les axes prioritaires de développement du Service, de planification et de mise en œuvre du *Programme de législature*. Il s'est informé des dernières études en matière de religiosité en Suisse et a étudié les différents styles de vie des individus composant les différents milieux de la société, leurs valeurs, visions du monde, conception de la société, aspirations et rêves. Il s'agissait de circonscrire au mieux les besoins des uns et des autres en matière de spiritualité, de développement religieux et de vie communautaire. Le conseil a profité de cette occasion pour accueillir en son sein deux nouvelles et jeunes membres issues de la communauté des Jacks.

### Le secteur Enfance

La bonne collaboration œcuménique en faveur des enfants de l'Éveil à la foi a permis, en 2015, la mise en route du programme « Merci pour mon corps ». Pour la suite du travail auprès des tout-petits, le programme « Des métiers, des rencontres » est en cours d'élaboration.

Les bénévoles et les ministres en charge du Culte de l'enfance ont pour leur part pu utiliser le nouveau programme « Mets-toi en route ! – Rencontrer les familles de la Genèse », avec Dédé le dromadaire et son fils Doudou. Plusieurs présentations ont permis aux actrices et acteurs des différents lieux d'Église de s'informer et de se familiariser avec les outils et accessoires proposés par le team des auteurs. En parallèle, une équipe renouvelée s'est mise au travail pour élaborer un nouveau programme pour l'année 2016-2017. « Ecoute le Royaume – Découvrir les paraboles chez Matthieu » sera donc le quatrième volet des programmes surnommés Dédé. Mais pour cette dernière aventure un nouveau petit ami a été créé, un fenec. En complétant ainsi le cycle de quatre ans prévu pour les enfants du Culte de l'enfance, les responsables pourront se consacrer pleinement aux nouvelles stratégies à développer dans ce secteur qui n'est pas épargné par la baisse des inscriptions. A cet effet, la plateforme des responsables enfance régionaux a été mobilisée pour une réflexion globale sur les enfants, leurs familles et l'Évangile (cf. encadré « EERV-Lab »).

Enfin, le calendrier familial par internet « Allumer les étoiles », invitation à vivre l'Avent autrement, a eu un franc succès qui a même largement dépassé les frontières nationales pour intéresser des familles jusqu'aux Etats-Unis, en Afrique et en Australie.

### Le secteur KT-Jeunesse

Dès son entrée en fonction, le nouveau responsable du secteur KT-Jeunesse a fait le tour des acteurs régionaux de la catéchèse et du travail auprès et avec les jeunes pour effectuer un état des lieux. La situation est délicate et les praticiens doivent non seulement faire face aux difficultés liées à la baisse des effectifs et aux changements d'attitudes des jeunes et de leurs parents mais ils sont aussi confrontés à

une situation paradoxale : l'intérêt croissant de jeunes à la formation des Jacks (Jeune Accompagnant de Camps de KT) et la diminution constante des inscriptions au catéchisme. Par conséquent, les jeunes formés, certifiés et motivés ont de moins en moins d'opportunités d'intervenir sur le terrain. Pour pallier à cette situation, une formation J+S « sports des enfants » est envisagée afin de permettre aux Jacks formés dans ce secteur d'intervenir également auprès de plus jeunes générations. En outre, le Labo KHI, Recherche & développement élabore, en collaboration avec le secteur KT-Jeunesse, des pistes pour permettre aux jeunes formés d'intervenir dans d'autres secteurs de la vie de l'Eglise qu'auprès des seuls jeunes. Cela concerne en particulier les Jacks plus âgés qui veulent diversifier leur engagement.

#### Les Missions exercées en commun (MiCo) : 2015 en bref

##### CAGEP (Conseil d'aumônerie des gymnases et écoles professionnelles)

Comme convenu au début de la législature le président du CAGEP, Frédy Bovet, a mis fin à son mandat. Geneviève Nanchen, directrice de l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) et membre de la Conférence des directeurs des écoles professionnelles, a accepté de devenir membre du CAGEP et de reprendre sa présidence.

Une simplification des structures de conduite et de communication a été opérée par la désignation des deux modérateurs du colloque des aumôniers comme membres du CAGEP. Le partage des bonnes pratiques entre aumôniers est une manière de travailler en équipe quand bien même l'aumônier est seul dans l'établissement. Les conférences organisées sur plusieurs sites dans le cadre « Autonomie et solidarité » en sont un exemple. Elles sont réunies sur un seul flyer et portées par plusieurs aumôniers.

##### CADES (Conseil d'aumônerie de l'éducation spécialisée)

Suite au départ à la retraite du pasteur Jean-Michel Bresch, les postes d'aumônier à Eben-Hézer (Lausanne) et à La Cité du Genévrier (Saint-Légier) ont été repourvus sans transition, d'une part par le pasteur Marc Lennert et, d'autre part, par le diacre François Rossier.

Les deux communautés, catholique et réformée, des Sourds et Malentendants collaborant déjà régulièrement, se sont unies dans la nouvelle Communauté Œcuménique des Sourds et Malentendants vaudois (COSM-VD). L'aumônerie auprès de la COSM-VD dépend désormais du CADES.

##### CAHES (Conseil d'aumônerie des HES)

Les aumôniers travaillent de façon autonome dans les établissements qu'ils desservent. Le conseil restreint fonctionne comme un colloque des aumôniers en présence des coordinateurs réformé et catholique.

##### CAOE (Conseil de l'aumônerie UNIL-EPFL)

L'aumônerie à l'UNIL a dû quitter les locaux de la Grange qu'elle a occupés plus de vingt ans pour de nouveaux. Les aumôniers ont assumé de nombreuses activités qui permettent aux étudiants et aux autres membres des communautés universitaires d'être en lien, de vivre des moments de spiritualité et de convivialité, des temps réflexifs sur les questions concernant Dieu et la spiritualité, des découvertes artistiques et culturelles.



## Le secteur Formation d'adultes

La palette des offres de formation dans ce secteur s'est maintenue en 2015. Les services régionaux proposent en particulier des formations d'adultes dans les domaines bibliques, du développement spirituel, de la formation aux services en Eglise. Des conférences ponctuelles ou en série ont complété cette palette. La présentation de ces offres sur une plate-forme internet a permis de communiquer de manière plus large, d'atténuer quelque peu les frontières territoriales et d'augmenter les échanges. La fin du mandat du responsable cantonal de la Formation d'adultes approchant, le conseil SFA a entamé une réflexion pour développer ce secteur qui a subi des changements importants en ce qui concerne les publics visés et leurs besoins. L'objectif pour 2016 est de repourvoir ce poste clé et de redéfinir ce qu'on entend en Eglise par « Formation d'adultes ». Le SFA va également travailler à dessiner l'avenir de ce secteur. Il s'agit d'aller à la rencontre des besoins spirituels, des besoins de sens et de lien avec l'Evangile des distancés autant que des personnes qui ont encore un lien avec l'Eglise.

## Cèdres Formation

Parallèlement au lancement de la dernière volée du Séminaire de culture théologique

(SCT) sous sa responsabilité, en juin 2015, le directeur de Cèdres a permis de clarifier les nouveaux besoins en matière de conduite et d'enseignement de Cèdres formation. Le CS (CS) a décidé d'attribuer 150% à cette nouvelle structure de conduite comprenant la direction de Cèdres, la promotion et l'administration ainsi que la formation continue. Un des défis de 2015 aura été de trouver l'équipe expérimentée, apte à reprendre cette succession dans un nouveau format. C'est en décembre seulement que le CS a pu nommer à cette direction Jean-Christophe Emery, théologien et journaliste, et Dimitri Andronicos, théologien et doctorant à la Faculté de théologie de Genève. Dans ce contexte, le CS est reconnaissant au directeur émérite, Jean-François Habermacher, d'avoir accepté de conduire la formation de l'année 2015-2016 jusqu'à son terme, fin juin 2016.

Les objectifs pour 2016 sont d'une part de continuer à faire connaître la filière SCT autant à l'interne qu'à l'externe de l'Eglise et, d'autre part, à mieux permettre que ceux qui ont suivi avec succès cette formation puissent trouver un lieu et un secteur d'engagement à la hauteur de leurs compétences et en phase avec le développement des lieux d'Eglise.

### EERV-Lab

Pour mettre en œuvre son *Programme de législature* et soutenir les différents travaux de développement du SFA, du Labo KHI, Recherche & développement, du colloque des coordinateurs et d'autres groupes en quête de développement de l'Eglise tels que les plates-formes suisse et romande des « Fresh Expressions of Church », le CS a mandaté un comité de pilotage d'accompagnement au changement sous la direction du professeur Stéphane Jacquemet de Genève. Ce projet s'appelle EERV-Lab.

Un des quatre lieux de la recherche-action visant à analyser et à valoriser les nouvelles pratiques émergentes du terrain est le secteur de l'enfance, du catéchisme et de la jeunesse. La visée du projet dans ce vaste domaine est de libérer des énergies pour de nouveaux dispositifs au niveau cantonal, tels des systèmes permettant aux bénéficiaires d'accéder plus librement aux activités proposées aux enfants, aux familles, aux jeunes et aux jeunes adultes.

---

## ENGAGEMENT, SOLIDARITÉ ET OUVERTURE

**Engagement, solidarité et ouverture, trois domaines de changement du Programme de législature du Conseil synodal (CS), trois mots-clés dans le Service santé et solidarité. L'année 2015 a permis des avancées dans le domaine des aumôneries de la santé, le mûrissement du projet d'une maison de la diaconie et la prise à bras le corps des évolutions dans le champ de la migration.**

### Conseil

Si le conseil du Service santé et solidarité (CS-SaS) réfléchit avec le CS depuis le début de la législature à une structure plus lisible et efficace pour le Service, il a pris du temps pour se recentrer sur l'essentiel : il s'est penché sur la signification et l'importance de la spiritualité pour chacun des membres du conseil au cours de sa retraite annuelle. Qu'elle soit cheminement, rencontre ou expérience de communion, cette respiration permet à chacun de ne pas perdre l'essence de son travail.

Les coordinateurs des hôpitaux et des EMS, François Rosselet et Dominique Troilo, ayant été mandatés pour développer un concept d'accompagnement spirituel dans les soins palliatifs, le CSSaS a proposé en 2015 deux rencontres sur ce thème dont la journée cantonale du Service ouverte à tout intéressé, bénévole ou professionnel de l'EERV et de l'ECVD : c'est une cinquantaine de personnes qui sont venues écouter Catherine Hoenger, responsable du Programme cantonal de développement des soins palliatifs dans le Service de la santé publique (DSAS), Cosette Odier, pasteur et formatrice pour l'aumônerie au CHUV et Corinne Schmidhauser, infirmière-clinicienne à l'EMS de Burier à Clarens ; des ateliers et une célébration ont couronné cette journée. En prolongement de cet événement, le conseil a organisé une soirée tout public avec une conférence du professeur Gian Domenico Borasio, qui interpellait tout un chacun sur la « qualité de vie dans les soins palliatifs : souffrir... mourir... dans quelles conditions ? ».

### Maison de la diaconie

Le conseil du Service a reçu mandat du CS d'élaborer un projet de lieu phare de la solidarité avec hébergement. Un groupe de travail, issu du CSSaS s'est emparé du projet avec enthousiasme sous la houlette du coordinateur Laurent Zumstein. Suite à une enquête faite auprès des ministres solidarité, quant à leurs besoins en la matière, il est apparu que le concept d'une Maison de la diaconie devait au moins intégrer deux paramètres : pouvoir servir de lieu d'hébergement d'urgence au vu des besoins recensés et d'éventuel lieu de refuge temporaire pour des réfugiés menacés de renvoi imminent et suivis par les médiateurs du Point d'Appui. Pour élaborer ce projet, le CSSaS a créé un groupe de travail composé de membres du conseil, d'une diacre engagée sur le terrain et d'un architecte. Le groupe a conçu un lieu communautaire et solidaire à l'esprit inclusif ; il a terminé son travail à la fin de l'année en vue de le transmettre au CS pour rapport au Synode.

### Migration

Avec le prolongement de la guerre en Syrie et l'afflux de réfugiés, l'actualité migratoire a accaparé les discours politiques et médiatiques en 2015. Les images des files d'hommes et de femmes qui ont rejoint l'Europe depuis l'été, des drames maritimes et des fils de fer barbelés protégeant les frontières ont choqué et ému chacun, tout en développant chez certains un sentiment de méfiance et de peur, peur d'être

envahis, d'être submergés. Dans l'EERV, l'accueil et l'accompagnement des étrangers ont été confiés à des ministères spécialisés : aux aumôniers du Point d'Appui, du Centre d'enregistrement et de procédure (CEP) à Vallorbe, à certains ministres de Services communautaires présence et solidarité. Ces ministères semblent servir de bonne conscience à de nombreux paroissiens qui se sentent moins concernés : l'envie de rencontrer les étrangers et de les accueillir fait cruellement défaut dans nos communautés. Dès lors, plusieurs démarches furent entreprises cette année dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les lieux d'Eglise :

- soutien au projet de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) pour l'accueil d'un migrant chez soi ;
- reprise du concept de refuge ;
- élaboration par les coordinateurs solidarité de l'EERV et de l'ECVD d'un concept de sensibilisation en vue d'insuffler une dynamique transversale à toutes les activités d'Eglise pour favoriser la rencontre et la découverte des étrangers ;
- ouverture d'un chantier dit « migration », conduit selon la méthodologie de recherche-action. Il s'agit de l'un des quatre chantiers prioritaires choisis par le CS pour mettre en œuvre son *Programme de législation*. Les flux migratoires actuels vont ame-

ner des changements sociétaux inévitables : comment l'EERV va-t-elle accompagner ces changements ? Le projet se veut une possible mise en œuvre du concept de sensibilisation des coordinateurs ;

- Action-parrainages lancée en décembre en partenariat avec la société civile.

### Prises de parole

En phase avec les préoccupations de la société, le CS s'est exprimé sur les deux grands sujets ayant fait débat en 2015 : le diagnostic préimplantatoire et la migration.

Parmi les objets soumis au vote populaire le 14 juin, il y avait la difficile question du diagnostic préimplantatoire (DPI). La FEPS s'est prononcée en défaveur de la modification de l'article 119 de la Constitution fédérale. Devant la complexité du sujet, le CS quant à lui n'a pas estimé opportun de donner une consigne de vote quelle qu'elle soit. Par contre, il a constitué un dossier de contributions diverses pour nourrir la réflexion des uns et des autres.

Après l'été, attentif à l'évolution de la migration vers l'Europe et à l'extrême vulnérabilité des migrants, le CS a appelé les réformés vaudois à se mobiliser dans la prière et dans l'action solidaire pour les personnes en exil. Parallèlement, il a rappelé que l'accueil de l'autre est

#### Action-parrainages

L'année 2015 fut marquée par l'arrivée massive en Europe de réfugiés fuyant les pays en guerre du Proche-Orient. Pour répondre à l'urgence et à un certain nombre de demandes de la société civile ne voulant pas rester inactive, est alors née l'*Action-parrainages* dont le lancement médiatique a eu lieu dans les locaux du Point d'Appui, en décembre. L'idée : Permettre à chacun qui le désire – et selon ses compétences et disponibilités – de s'engager dans l'accompagnement d'un migrant ou d'une famille. Cela peut aller de la mise en place d'un café solidaire dans tel ou tel lieu à un parrainage de soutien, en lien avec le Service d'aide juridique aux exilés (SAJE) ou une équipe de juristes. Ce projet vise une délocalisation de l'action partout où il y a un intérêt et la prise en compte de toutes les situations, nouvelles ou anciennes. L'importance est d'offrir des vis-à-vis pour aider à l'intégration, dans le meilleur des cas.

Cela va aussi dans le sens voulu par les deux Eglises suite au constat que les paroisses, comme le reste de la société, se mobilisaient moins pour la défense des migrants : l'*Action-parrainages*, en lien avec de multiples autres partenaires, cherche à inverser cette tendance en offrant des ressources et en proposant des modèles simples.

inscrit au cœur de la tradition judéo-chrétienne et que la migration est une réalité constitutive de l'histoire biblique.

Dans la même perspective, le CS s'est pleinement associé à la déclaration des Eglises réunies fin octobre à Munich sous l'égide du Conseil œcuménique des Eglises (COE), déclaration qui rappelle les fondements évangéliques de l'engagement des Eglises en faveur des réfugiés et qui émet des recommandations fortes à l'adresse des gouvernements.

### Formation des aumôniers

Plusieurs conseils d'aumônerie attirent l'attention sur l'importance accrue de la formation des ministres : la pratique de l'interdisciplinarité et le vis-à-vis institutionnel exigent de l'aumônier qu'il soit compétent pour toutes questions religieuses, interreligieuses, spirituelles et éthiques ; la reconnaissance des institutions est à ce prix.

Les aumôniers en EMS sont de plus en plus confrontés aux problèmes cognitifs des résidents : des formations et des supervisions en psychiatrie de l'âge avancé se sont mises en place. Plusieurs d'entre eux se sont également formés à l'accompagnement des patients en soins palliatifs.

Les aumôniers auprès des mineurs placés sont invités à mettre sur pied des journées de formation à la spiritualité à l'intention des équipes éducatives et les aumôniers des prisons sont attendus par les directions pour déceler voire désamorcer les durcissements religieux : autant de défis qu'il est important de relever !

### Bénévoles

Les bénévoles sont indispensables et très précieux pour le bon fonctionnement de plusieurs

aumôneries. L'aumônerie dans les EMS a mis un accent fort sur la formation des bénévoles dans la région Echallens-La Sarraz et l'Association suisse romande de supervision pastorale a terminé la première « formation initiale à la pratique de l'accompagnement spirituel ».

Le Point d'Appui bénéficie d'une grande équipe de bénévoles et s'apprête à former l'équipe de parrains qui démarre. La pastorale dans le monde du travail resterait extrêmement éparpillée et limitée sans leur appui.

### La rencontre de l'autre au cœur de l'activité

Toutes les aumôneries actives dans le domaine de la santé et de la solidarité revendiquent la primauté de la rencontre dans leurs ministères et parfois le poids qu'elle représente : « L'essentiel de nos tâches consiste à accompagner, écouter, chercher à comprendre, esquisser des pistes, fouiller spirituellement, encourager, confronter, bref : tout se joue dans les relations entre détenus et aumôniers, et celles-ci sont vraiment le cœur de notre activité » (Aumôniers de prisons).

« Certaines rencontres avec des requérants parlant l'anglais, parfois à même de fonctionner comme traducteurs pour d'autres, laissent régulièrement entrevoir l'immense détresse et le traumatisme vécus par cette population, chez elle ou pendant le voyage : les deuils, les destructions et les séparations subies au cours du chemin, l'angoisse à l'idée d'être renvoyé vers des pays tiers, à nouveau séparé de ceux avec qui on a voyagé... » (Aumôniers du CEP).

« Roselyne Righetti, Pierre-Alain Maire et des bénévoles se relaient à la Pasto pour offrir présence et écoute six jours par semaine, alors qu'au Flon, le week-end, Hetty Overeem et d'autres bénévoles ouvrent les portes de la Cabane à tout passant. En plus, la Chapelle de

la Maladière pour des célébrations et la Place de la Riponne pour des échanges sont investis hebdomadairement par les équipes de l'aumônerie. » (Aumôniers de la Rue).

« Les aumôniers ont reçu dans des entretiens individuels, souvent à plusieurs reprises, plus de 120 personnes, généralement en grande difficulté.(...)Selon les principes de l'écoute (empathie, non-jugement, congruence), les participants ont pu partager leur vécu comme infirmière, enseignante, assistante sociale, bénévole, stagiaire, chômeur ou mécanicien et trouver dans ces échanges la force de lutter, des pistes pour s'affirmer ou simplement la certitude de n'être pas seul à expérimenter une même réalité. » (Aumôniers dans le monde du travail).

#### **Pro-xy**

En 2007 Pro-xy, Service communautaire de l'EERV se constituait en Fondation ; elle a pour but d'assurer :

- la relève des proches-aidants en prévention de l'épuisement ;
- la promotion et la valorisation du rôle de proche-aidant dans la société ;
- des présences à domicile auprès de personnes durablement atteintes dans leur santé ou en situation de handicap, de manière à libérer ponctuellement leur entourage et, le cas échéant, de venir en aide aux foyers dépassés par une concomitance d'événements ».

En 2015, et grâce, entre autres, au soutien de l'EERV, Pro-xy a continué à se développer tant géographiquement que par rapport au déploiement de son activité et a bouclé dans les chiffres noirs.

L'année 2015 a été marquée par :

- la réalisation de 20 230 heures de prestation de relève (pour un objectif/budget prévisionnel de 12 000) ;
- la création d'une nouvelle antenne de Pro-xy pour le District de Nyon, le 1<sup>er</sup> novembre ;
- le nombre de collaborateurs a passé de 160 à 195 ;
- le Journal « Proximités » dans sa nouvelle version a été créé et pérennisé ;
- un grand projet de formation de l'ensemble des collaborateurs a été élaboré (mise en application pour 2016 et 2017) ;
- le développement et la création d'un outil de gestion qui devrait être opérationnel prochainement ;
- la création d'un nouveau site internet.

## TERRE NOUVELLE ENTRE ICI ET LÀ-BAS

« Ici », le Service Terre Nouvelle (STN) a initié sa stratégie pour redéployer son action dans l'Eglise et dans la population du canton et « là-bas », il a eu à cœur de s'engager dans les problèmes du monde.

L'année 2015 a été marquée par un flux migratoire sans précédent de réfugiés de la violence et de l'insécurité vers l'Europe. Le STN a joué un rôle de relais pour soutenir le travail de l'Entraide protestant suisse (EPER) et de l'Action chrétienne en Orient (ACO) auprès de ces populations en quête d'une terre d'asile. Il s'est impliqué également au travers de la campagne œcuménique de carême qui pointait les changements climatiques liés aux activités humaines et prônait une attitude responsable et respectueuse vis-à-vis de la création et de son Créateur.

### Stratégie Terre Nouvelle

Le conseil du Service Terre Nouvelle (CSTN), conscient de l'usure et de la fragilisation de son réseau et de la nécessité de s'inscrire dans la dynamique de changement, initiée par le *Programme de législature* du Conseil synodal (CS), a lancé en 2015 sa stratégie « Terre Nouvelle, engagés pour la vie ». Ainsi, les volets « formation », « témoignage », « solidarité » et « ouverture » du *Programme de législature* sont au cœur de son action menée par le coordinateur du Service, Michel Durussel.

La stratégie repose sur quatre piliers :

1. La motivation et la formation des bénévoles. La première journée a connu un bon succès : un classeur Terre Nouvelle, conçu et réalisé par le CSTN, a été mis à disposition des groupes et des paroisses. Ce document permet de se repérer plus facilement dans le monde complexe des œuvres d'entraide ; les autres Eglises romandes s'y sont aussi intéressées.

La session suivante, prévue pour approfondir la connaissance des œuvres et les flux financiers, a été annulée en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions : manque de motivation ? Surcharge ? Le CSTN va revoir son offre.

2. L'élargissement des acteurs Terre Nouvelle vers les nouvelles générations. Le CSTN a eu plusieurs contacts avec le SFA pour essayer d'insuffler un « esprit Terre Nouvelle » dans le parcours catéchétique de l'EERV : dans la réflexion de changement fondamental menée par le SFA au niveau de la catéchèse, la demande était

#### La terre en partage, culte télévisé à Avenches

A l'occasion de l'ouverture de la campagne de DM-échange et mission menée conjointement avec l'Entraide protestante suisse (EPER), Nicolas Monnier, pasteur et directeur du DM, a invité les téléspectateurs au Liban, dans les camps de la plaine de la Bekaa où vit Zamzam, réfugiée syrienne et en Syrie d'où écrit le pasteur Bchara Moussa Oghli, responsable de l'Eglise du Christ à Alep. Cette Eglise fait partie de l'ACO Fellowship, un réseau d'Eglises du Moyen-Orient et d'Europe et dont sont membres les Eglises réformées de Suisse romande via le DM.

Ci-dessous les quelques mots de conclusion de la lettre du pasteur Bchara témoignant de la violence et de la guerre, qui nous invitent à l'écoute, à la communion et au partage :

« ...Faut-il vous raconter tout cela ? Il le faut. Je ne peux pas porter cela tout seul. J'ai besoin de savoir que d'autres, ailleurs, nous portent silencieusement et si activement dans leurs pensées. Parce qu'au cœur de votre prière, vous serez avec nous devant Dieu... Pasteur Bchara »

Témoignages forts et bouleversants qui ont ému non seulement les personnes présentes à Avenches ce matin-là mais sans doute aussi tous les téléspectateurs.

prématurée. Une ouverture vient de la participation de deux Vaudois au séminaire de formation à l'animation théologique à Porto Novo au Bénin ; ce séminaire de la Communauté d'Eglises en mission (Cevaa) a regroupé des jeunes d'une vingtaine de pays. Le CSTN réfléchit à la meilleure manière de relayer cette impulsion dans les milieux jeunesse de l'EERV.

3. L'augmentation de la visibilité Terre Nouvelle. Des affiches et des dépliants ont été créés et fournis aux paroisses dans le courant du printemps ; une nouvelle ligne graphique, plus claire, a été instituée ; le TN-Info a été complètement relooké, il a passé au format d'une double-page A4 en couleur.

4. La mise en valeur des activités Terre Nouvelle dans les paroisses. Le projet de tableau de bord envisagé par le CSTN va être englobé dans une réévaluation des cibles prévues en 2016, dans la foulée de la réflexion synodale sur les contributions paroissiales à la caisse centrale.

## Cible

Le résultat financier 2015 s'élève à 1 536 349.– fr., ce qui correspond à peu de

chose près au total 2014 et aux cibles cumulées des paroisses (=1 543 701.– fr.), mais reste en retrait par rapport aux années précédentes et à la cible de 1 700 000.– fr. que le Synode a adoptée. La moitié des Régions font mieux que l'année passée et l'autre moitié moins bien, pour des variations de l'ordre de 2 à 15%.

L'érosion des dons que nous constatons n'affecte pas l'EPER et Pain pour le prochain, mais DM-échange et mission, ce qui ne va pas sans interpellier le CSTN. L'augmentation des dons non attribués et leur redistribution équitable aux trois œuvres a également un impact négatif sur les moyens de DM-échange et mission.

Le tableau des dons faits aux trois Œuvres par l'ensemble des Eglises de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER) montre une très légère augmentation (1%) par rapport à 2014 grâce aux bons résultats de l'Eglise protestante de Genève et des Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure.

## Perspectives

Pour dynamiser l'animation Terre Nouvelle dans les Régions, le CSTN a conçu le « Projet 22 » avec le soutien de l'Office des ressources

### Objectif Terre, mission possible

Une célébration œcuménique nationale a eu lieu début décembre à la cathédrale de Lausanne, présidée par Martina Schmidt, secrétaire romande de Pain pour le prochain (PPP).

Ensemble, les Eglises catholique, réformées, évangéliques et 47 ONG engagées dans la coopération au développement ont célébré les quinze ans des « Objectifs du millénaire pour le développement » proposés par l'ONU et se sont engagées dans les « Objectifs du développement durable » pour améliorer les conditions de vie de tout être humain, protéger l'environnement et renforcer la paix.

Les moments forts furent la prédication de la théologienne congolaise Fanny Ukety, directrice du Centre multidisciplinaire d'appui pour le développement et de lutte contre la pauvreté, à Bunia, en République démocratique du Congo et la prise de parole de Manuel Sager, directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Les Eglises et les ONG proches des Eglises ont un rôle à jouer quant à l'avenir. Elles rappellent que chaque être humain, créé à l'image de Dieu, a droit à une vie digne. Elles le font grâce à leur engagement concret dans des projets de coopération au développement et de lutte contre la pauvreté, à travers un travail de conscientisation du public et par leurs prières. Elles le font aussi par leur prise de parole prophétique et en cultivant une dynamique de l'espérance. Cette parole d'espérance consiste à rappeler sans cesse que notre Dieu est celui de la réconciliation et de la restauration.

---

humaines ; celui-ci veut donner un nouvel élan en fédérant et en concentrant le travail des animateurs régionaux sur des temps forts (22 jours, c'est une activité à 10% !). L'accueil de ce projet par l'équipe est très prometteur.

La stratégie « Terre Nouvelle, engagés pour la vie » se poursuivra en 2016 avec une réévaluation des cibles paroissiales Terre Nouvelle, un resserrement des liens avec le réseau Terre Nouvelle grâce au bulletin d'information « TN Entre Nous » et à un rassemblement cantonal à Crêt-Bérard début juin 2016.



## DEVELOPPER CONCRETEMENT LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LA SPIRITUALITE

« Pour que tous les hommes, d'une voix te nomment Dieu, Sauveur et Roi ! »

(Ps 67 - Alléluia)

En 2015, le conseil du Service vie communautaire et culturelle (SVCC) a pu concrétiser quelques projets qui avaient été lancés au cours de la législature précédente. Chacun des axes confiés au Service a ainsi été illustré par des pistes de réflexion ou de développement :

- a) cultes et célébrations ;
- b) vie spirituelle personnelle et communautaire ;
- c) accompagnement des acteurs de la vie communautaire et culturelle. (RE 86).

Les projets ambitieux de SVCC se poursuivent dans leur élaboration et portent leurs premiers fruits.

### Vie culturelle

Lors de sa retraite annuelle à la Source (lieu d'accueil des dominicaines d'Estavayer-le-Lac), SVCC a poursuivi la réflexion amorcée en début d'année lors d'un entretien avec le pasteur Gilles Boucomont (paroisse du Marais de l'Eglise Protestante unie de France, à Paris) concernant deux aspects de la dynamique communautaire.

- Recentrement : l'aménagement de moments de recueillement/prière dans les séances de travail et le suivi des projets sont des facteurs déterminants de cette dynamique.
- Ouverture : la retransmission de cultes sur internet est techniquement possible avec peu de moyens. Se pose donc la question de la pertinence d'une telle démarche dans nos paroisses et lieux. Une discussion avec Médias-pro est amorcée.

### Liturgie

Dans la perspective de faciliter et de stimuler le partage de bonnes idées ainsi que de textes, de chants et de musiques pour la célébration du culte, un groupe de travail a développé « CultBox », un outil informatique convivial et performant qui doit encore être affiné avant d'être proposé plus largement. Cette démarche a mis en évidence une difficulté importante : l'échange d'informations, même par internet, nécessite un investissement en temps auquel les ministres ou autres personnes intéressées n'ont souvent pas les moyens ou l'envie de consentir.

### Lieux de culte

Le ministre SVCC a été plusieurs fois sollicité à propos de l'aménagement de lieux de culte. Plusieurs paroisses ont en effet le souci de créer dans leur église des espaces pour la vie communautaire (échange, méditation) et la convivialité (café). SVCC a tenu l'une de ses séances dans l'église de Gollion, dont la

rénovation conduite par la Municipalité a permis la réalisation d'un espace multi-usages, régi par une commission Municipalité-paroisse.

### Spiritualité

Durant le temps de la Passion et de Pâques a été testée la proposition d'un office quotidien sur [www.untempspourprier.ch](http://www.untempspourprier.ch). On y relève environ huitante visites quotidiennes. Depuis l'Avent, ce projet s'est désormais concrétisé à long terme. Cette offre permet de vivre, seul ou en groupe, régulièrement ou non, des moments de recueillement. Point fort : il s'établit une communion entre les utilisateurs, en particulier autour d'une même liste de lectures bibliques, commune également à Crêt-Bérard, Saint-Loup, Romainmôtier et Granchamp.

### Evangile à la maison

Les groupes œcuméniques qui se réunissent pour suivre le programme d'Evangile à la maison sont des lumignons modestes à travers le canton. Pas tous répertoriés, pas fichés, mais mus par l'envie de partager la lecture collective de livres du Nouveau testament.

Pour offrir un programme à ceux qui ont lu le livre des Actes plus rapidement que prévu,

l'équipe d'animation a proposé, pour la reprise d'août, une brochure pour un parcours dans la première épître de Paul aux Corinthiens.

Une soixantaine de personnes provenant de plusieurs de ces groupes se sont retrouvées fin mai pour une visite de l'abbaye de Saint-Maurice et un temps de lectio divina.

### Vie communautaire

Le Service cantonal Vie communautaire et culturelle est sur Facebook dans le but de relayer des informations susceptibles de contribuer à la réflexion et de stimuler l'expérimentation dans les domaines communautaire et culturel. L'impact de ces informations, suscitant entre quarante et neuf cents visites, devra encore être analysé.

Six de nos onze Régions ont envoyé une équipe au tournoi de foot organisé en juin à Romanel-sur-Lausanne. L'ambiance générale, le fair-play et même l'entraide entre les équipes ont fait de cet événement un moment fort de vie communautaire, conclu par une célébration. L'équipe gagnante du tournoi a même proposé de remettre en jeu le trophée pour 2016. Cette première édition a ainsi réuni une bonne centaine de personnes, âgées de 16 à 70 ans...

#### **Samedi 13 juin à Romanel-sur-Lausanne, une journée de sport et de bonne humeur sous la forme d'un tournoi de foot**

Le premier tournoi de foot des Régions de l'EERV s'est déroulé le samedi 13 juin sous un soleil radieux. Les terrains de Romanel ont accueilli six équipes : Gros-de-Vaud, La Côte, Lavaux, Les Chamberonnes, Bière-Aubonne et DM-échange et mission.

Chaque équipe mixte a joué le jeu à fond et c'est avec fair-play que les matchs se sont succédés jusqu'à la finale pour accueillir l'équipe du Grand Conseil vaudois.

C'est la meilleure équipe de notre Eglise, celle de DM-échange et mission qui a eu l'honneur d'affronter les joueurs du Grand Conseil, frais débarqués à 16h. Le match fut disputé avec panache et c'est l'équipe des politiciens qui l'a finalement emporté sur un score de 2 buts à 0. C'est donc elle qui emporte la coupe 2015. Notons que les vainqueurs souhaitent remettre cette coupe en jeu en 2016 mais en participant cette fois à tout le tournoi. Le rendez-vous est pris pour le samedi 11 juin 2016.

Notons que suite à ce coup d'envoi, d'autres sportifs ont relevé le défi de rassembler des équipes de tous les coins de notre Eglise pour une compétition de hockey sur glace, cette fois. Puissent ces joutes permettre à un nombre toujours plus grand de joueurs de faire des rencontres fraternelles avec les participants d'autres Régions.

A l'initiative de membres de notre conseil, l'entrée en stage des futurs pasteurs et diacres de toute la Suisse romande a été l'occasion pour la première fois de célébrer un culte en mars 2015 à Yverdon-les-Bains.

### Promotion de la musique

Pour contribuer, sans contraindre ni restreindre, au renforcement du patrimoine hymnologique réformé et au soutien du chant en Eglise, SVCC a publié au début de l'Avent 2015 « Les Incontournables, 50 chants pour être ensemble ». Cette liste indicative devra être complétée par une liste encourageant l'usage de chants nouveaux. L'un des objectifs de cette démarche est que les membres de notre Eglise soient capables de chanter plusieurs cantiques facilement sinon par cœur, lors de grands rassemblements.

Rappelons la liste des cantiques pour l'année liturgique qui est proposée comme chaque année pour :

- offrir un appui aux ministres et aux organisateurs pour le choix des cantiques ;
- proposer des cantiques qui sont en lien avec le passage de l'Evangile proposé par le lectionnaire du dimanche et contribuer à faire découvrir et connaître le recueil « Alléluia ».

Pour faciliter la projection des chants d'Alléluia au moyen de beamers ou d'écrans TV, SVCC les propose dans un format informatique adapté. Les réactions à cette offre montrent que plusieurs paroisses et Régions ont développé un matériel analogue adapté à des technologies et des configurations différentes ; cela pourrait donner lieu à une communauté de partage.

### Journée d'Eglise

La Journée d'Eglise était placée sous le thème de la musique. Rencontre et convivialité étaient au rendez-vous, par exemple autour de la plateforme vibrante permettant aussi aux malentendants de percevoir la musique, de la découverte de chants peu connus d'Alléluia, ou de prestations musicales de qualité. Au cours du culte synodal, sept nouveaux ministres ont été consacrés : Christine Courvoisier, diacre, Ariane Baehni et Isabelle Court, pasteures, et agrégés : Regine Becker, Thierry Delay, Marc Gallopin et Simon

#### « Bien chanter, c'est prier deux fois »

L'apôtre Paul invite les fidèles qui se rassemblent dans l'attente de l'avènement de leur Seigneur, à chanter ensemble des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés (Col 3, 16).

Saint Augustin puis Luther ont dit « Bien chanter, c'est prier deux fois ». Le chant permet de prier non seulement avec la tête et le cœur mais avec le corps tout entier. Prière contenue dans les paroles et exprimée par la musique.

Le chant a une place centrale dans la tradition protestante. Il permet en effet à l'assemblée de participer activement à la célébration. Par lui également se transmet une bonne part de l'enseignement biblique et catéchétique. Au temps de la Réforme, la versification et la mise en musique des psaumes pour l'assemblée ont joué un très grand rôle dans l'imprégnation de la culture biblique.

Chanter en Eglise, c'est enraciner sa foi en l'exprimant ensemble. Ce qui se dégage d'une assemblée chantant de tout son cœur affermit et stimule.

---

Weber, pasteurs. Pour la première fois, une soirée « After » a prolongé la fête jusqu'au milieu de la nuit.

### Réflexion

La vie de ce Service est particulière car c'est le seul service cantonal qui n'a pas de relais dans les Régions, mis à part dans la Broye. Cela complique les échanges et la diffusion des impulsions proposées.

Par ailleurs, plusieurs des tâches mentionnées dans ces lignes sont assumées par le coordinateur du Service, le pasteur Olivier Favrod, sans que le conseil n'ait à intervenir.

Ainsi, il apparaît aujourd'hui clairement que le travail du coordinateur est réparti à peu près à parts égales entre des activités de type « Service » et des activités de type « Office ».

Pour les premières, la réflexion est portée par le conseil, en sous-groupes ou en plénière, tandis que pour les secondes, le ministre répond directement aux sollicitations de paroisses, de collègues ou du CS.

Par ailleurs, le souci du renouvellement des démarches culturelles est porté par la cellule Recherche & développement. La collaboration entre les ministres concernés est active dans le domaine des « fresh expressions » et de la recherche-action autour du culte, mais on peut légitimement se demander comment doit évoluer cette situation.



## LES MISSIONS EXERCÉES EN COMMUN : NOUVEL ENVOI, NOUVEAUX DÉFIS !

Pour la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo), l'année 2015 a été marquée par l'installation des conseils œcuméniques et interreligieux lors d'une célébration à la cathédrale de Lausanne. Cet envoi a eu lieu en présence des autorités politiques et ecclésiales, pour onze missions exercées en commun par les Eglises réformée et catholique et la communauté israélite pour l'une d'entre elles.

Les mandats des conseils œcuméniques sont établis pour la durée de la convention de subventionnement, soit pour cinq ans. Le premier exercice s'est terminé le 31 décembre 2014. Tous les membres des conseils œcuméniques ont été remerciés pour leur engagement puis appelés à renouveler leur mandat ou à chercher de nouvelles personnes prêtes à s'engager dans l'une ou l'autre des missions exercées en commun pour la nouvelle période 2015-2019. Mis à part le conseil d'aumônerie œcuménique UNIL-EPFL, dont la convention était en pleine négociation, ce sont les conseils de onze aumôneries et pastorales qui ont été installés le 12 mars 2015. Ces aumôneries et pastorales, insérées dans le tissu social du canton, sont témoins de la Parole de Dieu et répondent à la quête de sens de nos contemporains. Elles sont présentes dans les prisons, dans les gymnases, les écoles professionnelles et les hautes Ecoles, dans la rue, dans le domaine de l'asile, dans

l'éducation spécialisée et dans les institutions pour mineurs placés, dans le monde du travail, dans le soutien d'urgence, dans le domaine de l'œcuménisme et de l'interreligieux, comme dans les hôpitaux et dans les établissements médicosociaux. La célébration fut l'occasion d'un beau rassemblement et d'une communion fraternelle bienfaisante.

La CoCoMiCo a tenu en 2015 une vingtaine de séances plénières ou partielles pour la gestion des quinze missions communes assumées par les deux Eglises reconnues de droit public.

### Formation

Le Conseil de l'aumônerie œcuménique de l'éducation spécialisée (CADES) a formalisé un texte avec les communautés de Sourds et Malentendants des deux Eglises, donnant naissance

#### Equipe de Soutien d'Urgence (ESU).

Engagée par le Centre d'enregistrement et de transmission (CET) de la Police cantonale, l'ESU (anciennement ASPUR) intervient dans 3 cas de figure :

- pour accompagner les forces de l'ordre à l'occasion de l'annonce d'une mort violente ;
- pour du soutien à des personnes victimes ou témoins d'un événement potentiellement traumatisant (accident, suicide, braquage, incendie, agression, etc.) ;
- pour du soutien lors de violences domestiques.

Ses équipiers sont disponibles 24H/24, 7j/7 et opérationnels dans l'heure qui suit le déclenchement d'une alarme.

#### L'ESU en chiffres

- 20-22 équipiers
- 172 interventions, double des années précédentes
- 83% décès, dont 48% de suicides
- 790 bénéficiaires

à la Communauté œcuménique des Sourds et Malentendants dans le canton de Vaud. Ce rapprochement a coïncidé avec le déplacement des célébrations vers le centre œcuménique de Bois-Gentil. Il donnera lieu à une grande fête en juin 2016. La CoCoMiCo a travaillé avec le conseil œcuménique de l'aumônerie dans les gymnases et écoles professionnelles (CAGEP) de façon à équilibrer au mieux les forces à disposition dans les établissements. Le conseil œcuménique dans les Hautes écoles supérieures (CAHES) est un tout petit conseil. La nature très différente des établissements concernés rend difficile la participation de représentants de ces institutions dans le conseil. En 2015, l'aumônerie à l'Académie de police de Savatan a rejoint celles dépendant de ce conseil. Concernant l'aumônerie à l'UNIL et l'EPFL, la convention avec les deux institutions a été signée en juin 2015 et est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'ancien conseil a terminé son mandat à fin décembre 2015. Un nouveau conseil est entré en fonction. Il comprend un représentant de l'UNIL, un autre de l'EPFL, deux aumôniers (un réformé et un catholique) et un représentant de chaque Eglise. Une même problématique traverse l'ensemble de ces conseils : Quelle formation spécifique pour les professionnels entrant dans ces postes-là ? Quelles formations continues ? Pourquoi n'y a-t-il ni stagiaire, ni suffragant dans ces postes-là ? Assurer une relève ministérielle pour ces postes de présence dans les divers lieux de formation du canton est un défi à relever.

### Santé

La CoCoMiCo est confrontée à l'insuffisance de la dotation dédiée à l'aumônerie, spécifiquement dans les EMS où la population des personnes âgées a explosé et dans les EMS psychiatriques qui ne sont qu'épisodiquement desservis. Cet état de fait a conduit la CoCoMiCo et les Conseils d'Eglise à demander des rapports détaillés

au Conseil de l'aumônerie œcuménique des EMS (CADEMS) sur la situation actuelle et les perspectives à venir. Forte de ces rapports, une délégation des Conseils d'Eglise a rencontré la cheffe de la santé publique, Stéphanie Monod. Il n'est pas dans les attributions de cette dernière d'accorder aux Eglises des forces supplémentaires ou une subvention de son Service mais la discussion a permis d'affirmer la prépondérance d'un modèle de soin, qui intègre la dimension spirituelle portée par des ministres des Eglises reconnues de droit public, pour autant que ces derniers travaillent dans un esprit interdisciplinaire et affinent leur concept d'aumônerie ; l'aumônerie devrait tenir compte du travail par zone sanitaire et inclure la santé communautaire. Le Conseil de l'aumônerie œcuménique des hôpitaux et cliniques (CAHOSP) va mettre sur pied un groupe de travail pour amorcer une réflexion sur une réorganisation de l'aumônerie allant dans ce sens. Les discussions continuent avec le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH).

Le groupe de travail issu du CAHOSP et du CADEMS, mandaté pour élaborer un concept d'accompagnement spécifique aux situations de soins palliatifs, a proposé aux conseils d'Eglise un complément à leur concept définissant la particularité de cet accompagnement pour les aumôniers. L'EERV comme l'ECVD sont désormais membres de Palliativ.ch, section vaudoise, et sont ainsi partenaires du programme cantonal des soins palliatifs.

### Solidarité

Le concept d'aumônerie de la pastorale de la Rue a été finalisé et celui de l'aumônerie dans les prisons soumis aux Conseils d'Eglise.

Un petit groupe issu du Conseil d'aumônerie œcuménique dans les prisons (CAP) s'est réuni

régulièrement en 2015 avec des représentants des conseils d'Eglise et le délégué de l'Etat aux Affaires religieuses, Eric Golaz. Ce groupe a abordé tant les besoins de forces supplémentaires dans les établissements pénitenciers que la gestion de la collaboration avec les imams dans la période précédant une éventuelle demande de reconnaissance des communautés musulmanes. La possibilité d'intervention des aumôniers pour mineurs placés dans la prison des Léchaies a également été évoquée et leur concept a pu être présenté.

Suite à l'amplification de la problématique autour des renvois Dublin et à l'impossibilité pour les Eglises d'ouvrir un refuge pour les personnes qui y sont soumises, une forte délégation du Conseil de pastorale œcuménique pour les personnes réfugiées (COER) s'est réunie plusieurs fois avec une délégation des conseils d'Eglise et la directrice du Centre social protestant (CSP). Ce groupe a élargi la discussion à l'ensemble des activités de l'Eglise dans le domaine de la migration et deux mandats en ont résulté : d'une part la demande d'un « concept de sensibilisation des Régions et paroisses à la problématique de la migration » et, d'autre part, une révision du dispositif de « refuges de protection » des Eglises.

Le Service de l'Agriculture (SAGR) s'est déclaré prêt à financer une aumônerie dans le monde agricole. L'option a été de créer un mandat à 50% pour assurer à la fois l'aumônerie des écoles d'agriculture (site de Marcelin et de Grange-Verney) et la mise en place d'un concept de soutien aux agriculteurs, en s'inspirant des « Sentinelles » au Canada. Ce projet à caractère social et solidaire a pu démarrer au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

### Dialogue œcuménique

Les deux responsables ont élaboré une stratégie pour augmenter le « bilinguisme œcuménique » des intervenants tant dans les missions exercées en commun, que dans le travail paroissial et régional. L'enjeu est d'augmenter les compétences œcuméniques de tous nos intervenants pour faire face aux défis du témoignage dans la société. L'œcuménisme ne doit pas être uniquement l'affaire de spécialistes, mais concerner tout le monde. Il en va de même dans le domaine du dialogue interreligieux. Outre l'Arzilier qui vit le dialogue en son sein, il est nécessaire que les spécialistes des Eglises puissent être des ressources pour leurs collègues confrontés à des questions de ce type

#### **Mandat pour un poste d'aumônier à 20% dans une équipe mobile de soins palliatifs**

Lorsque les chances de guérison s'éloignent, les soins palliatifs ont pour but de soulager la souffrance des personnes de tout âge pour leur permettre de rester « vivantes » jusqu'au bout de leur vie, entourées de leurs proches. Parmi les prestataires de soins palliatifs spécialisés, il y a dans le canton de Vaud, quatre unités hospitalières spécialisées et cinq équipes mobiles de soins palliatifs extrahospitalières. L'équipe mobile de soins palliatifs est une équipe pluridisciplinaire offrant des prestations d'évaluation, de conseil, de supervision ou d'orientation.

L'EERV et l'ECVD, en concertation avec le professeur Borasio, ont donné un mandat d'une année à un aumônier travaillant au CHUV afin qu'il soit intégré au sein de l'équipe mobile de soins palliatifs extrahospitalière du CHUV intervenant en EMS et à domicile.

Les objectifs de ce mandat sont les suivants :

- évaluation de la pertinence de la présence d'un aumônier dans l'équipe ;
- évaluation du nombre et de la qualification des aumôniers nécessaires pour couvrir les attentes cantonales ;
- clarification de la collaboration avec les aumôniers en EMS ainsi qu'avec les ministres paroissiaux et régionaux.

Il doit aboutir à une proposition d'organisation et de structuration des liens entre les partenaires.

---

dans leur pratique. Tant l'œcuménisme que le dialogue interreligieux ne sont pas optionnels. Cela fait partie de la réalité dans laquelle les Eglises sont appelées à travailler.

### Sécurité

La reconnaissance de l'ESU par ses partenaires va grandissant et c'est réjouissant. Le nombre d'intervention de cette année en est un des signes. Outre les questions liées au fonctionnement même de l'ESU et à son développement stratégique, le comité stratégique est en train de formaliser les collaborations avec d'autres équipes du même type que ce soit AVP-Police ou la cellule psychologique du plan ORCA. Le principal défi pour l'année à venir consiste à renouveler l'Equipe. Dix nouveaux équipiers doivent être formés en 2016 puis, une moyenne de cinq à sept, pour chaque début de formation. Ce n'est qu'ainsi que le tournus peut avoir lieu sans risque pour les équipiers de fatigue excessive liée à l'astreinte des horaires ou d'usure générée par la violence des événements qui les mobilisent.

Cette année 2015 aura été l'occasion pour la CoCoMiCo, en dialogue avec les conseils œcuméniques, d'initier deux vrais débats de société : l'influence de la migration sur notre société et l'évolution de la Santé dans le cadre du vieillissement de la population. D'autre part, elle a été confrontée à l'un des grands défis pour l'avenir : les exigences de la formation initiale et continue pour ces ministères.



## REPRÉSENTER LES PROTESTANTS DE SUISSE

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) relève depuis de nombreuses années le défi de parler au nom des différentes Eglises membres au niveau national et international. Cette année, l'Assemblée des délégués a pris des décisions concernant la nouvelle constitution et la mutualisation de la communication. Elle a également débattu des objectifs de législature du conseil et des préparatifs du Jubilé de la Réforme.

### Vers une nouvelle constitution

A l'Assemblée des délégués de la FEPS (AD) de juin à Morat/Fr, les délégués ont fait un pas de plus dans le travail menant à une nouvelle constitution. Ils ont voté la cinquième affirmation fondamentale qui doit sous-tendre le travail de rédaction. Voici donc les cinq affirmations fondamentales :

- a) l'Eglise évangélique réformée vit en tant que paroisse (ou Région, Service communautaire, aumônerie, etc.), en tant qu'Eglise membre (Eglise cantonale) et en tant que communion d'Eglises ;
- b) notre communion d'Eglises s'entend au niveau national ;
- c) en complément aux Synodes des Eglises membres, la communion d'Eglises a un Synode suisse ;
- d) la direction de la communion d'Eglises est assumée selon trois modes : synodal, collégial et personnel ;
- e) notre communion d'Eglises s'inscrit dans l'Eglise Une et universelle. »

La conférence des présidents travaillera les questions qui sont en suspens et transmettra ses recommandations au conseil qui rédigera un projet. C'est l'Assemblée des délégués qui votera finalement la nouvelle constitution.

### Mutualisation de la communication

Depuis de nombreuses années déjà la question de mutualiser la communication est en chantier. En juin, un rapport intermédiaire a présenté quelques options. Une plateforme nationale des responsables de la communication des Eglises sera créée. Celle-ci devrait permettre de coordonner la stratégie de communication de nos Eglises. Un des grands enjeux de cette mutualisation de la communication est celui de la possibilité d'une identité visuelle commune. Les opinions quant à l'opportunité et à la faisabilité d'un tel visuel ont été divergentes au sein de l'Assemblée des délégués. Finalement, le conseil doit préparer le projet d'une identité visuelle commune. Il s'agit de pouvoir faire la part des choses entre le particularisme cantonal des Eglises et le gain possible d'image si les Eglises membres ont un visuel reconnaissable au niveau national. Il est impossible de savoir aujourd'hui s'il sera un jour possible d'identifier les Eglises protestantes de Suisse au moyen de leur visuel. L'Assemblée des délégués a néanmoins choisi de poursuivre la route dans ce sens et de se déterminer sur un projet concret. Les Eglises romandes ont été des moteurs dans cette réflexion. Elles sont un peu déçues du temps pris pour la réflexion et de l'absence de projets concrets à ce stade.

### Finances

En automne, les délégués à l'Assemblée ont adopté le budget 2016 qui présente un excé-

dent de charges de 10 000.– fr. pour des contributions des membres élevées à un peu plus de 6 millions de francs. Ils ont examiné le plan financier 2017-2020. Outre le projet de nouvelle clé de répartition prévu pour l'été 2016, les perspectives présentées posent un certain nombre de questions et appellent à la vigilance. Les délégués vaudois portent un regard attentif et pointu sur ces questions et ne manquent pas d'interpeller le conseil.

### Jubilé de la Réforme

Un comité national du Jubilé regroupe une quinzaine de représentants de différentes Eglises cantonales. Les romands sont représentés par Charlotte Kuffer (GE) et Simon Weber (VD). Nous sommes ainsi bien au courant de ce qui se prépare à la FEPS et des appuis qu'elle peut nous proposer. Treize projets sont pilo-

tés au niveau suisse. Certains sont du support aux Eglises cantonales, comme par exemple la communication (site internet ; une campagne nationale sera créée et mise à disposition pour la fin 2017...). De même, la FEPS est un soutien et un relai pour les villes ayant obtenu le label Cité européenne de la Réforme, dont Lausanne. La FEPS prend en charge l'organisation d'événements populaires pour toute la Suisse. Le festival de Jeunesse en est un exemple, le carnet « Réformés, et alors ? 40 thèmes pour cheminer » en est un autre. Plusieurs rassemblements sont prévus, soit pour les membres des Synodes et les ministres de Suisse, le dimanche 18 juin 2017, soit avec l'accueil à Bâle de l'Assemblée générale de la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE) en septembre 2018.

Les préparatifs du Jubilé mobilisent énormément de ressources à la FEPS, de nouvelles

#### Objectifs du conseil de la FEPS pour la législature 2015-2018

Le conseil a présenté ses objectifs pour la législature 2015-2018. Six thématiques déclinées en trois actions chacune :

1. l'enracinement protestant – Les Eglises protestantes portent le témoignage chrétien vers l'avenir ;
2. la communauté protestante – Les Eglises protestantes renforcent leur cohésion, y compris par-delà les frontières linguistiques ;
3. l'inspiration protestante – les Eglises protestantes continuent à développer leur vie culturelle ;
4. l'œcuménisme protestant – Les Eglises protestantes continuent à cheminer sur la voie de l'œcuménisme ;
5. la présence protestante – les Eglises protestantes sont visibles et audibles dans la sphère publique ;
6. la vigilance protestante – Les Eglises protestantes s'engagent en faveur de la liberté et de la solidarité.

#### Reformation Young Generation

Pour fêter les 500 ans de la Réforme, un festival de jeunesse pour tous les protestants aura lieu du 3 au 5 novembre 2017. L'EERV et son Service formation et accompagnement (SFA) ont deux raisons de satisfaction. D'une part l'association « Festival de la jeunesse protestante » créé en juin 2015 a suivi la proposition des acteurs de la catéchèse des Eglises romandes en décidant d'organiser le festival à Genève et, d'autre part, le responsable KT-Jeunesse de l'EERV, Jean-Marc Savary a été élu au comité de cette association aux côtés de Vanessa Trüb de Genève et de quatre autres membres des Eglises alémaniques. En novembre 2015, l'association a adopté le concept général de l'événement qui s'articule en cinq parties : une nuit des lumières le vendredi soir, des ateliers décentralisés, un événement en plénière et une soirée en couleur le samedi ainsi qu'un grand culte de jeunesse télédiffusé le dimanche. Des rencontres régionales de préparation sont prévues au préalable.

---

personnes ont été engagées pour assumer des mandats spécifiques liés à cette organisation. La conduite de ce projet par le conseil a suscité de nombreuses questions lors de l'Assemblée des délégués d'automne. Le conseil a décidé de mandater une entreprise externe pour faire un examen de cette conduite. A l'heure de rédiger ces lignes, aucune information concernant les résultats de cette étude ne nous a été transmise.

### **Vigilance et persévérance**

En guise de conclusion, le CS affirmait l'an dernier la nécessité d'avoir une FEPS qui permette une parole protestante en Suisse. C'est un défi constant dans le contexte des différences linguistiques, des particularismes régionaux hérités tant de l'histoire des Eglises que des cultures cantonales. Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, le CS est attentif à œuvrer de manière constructive pour bâtir cette unité au niveau romand à la CER, mais aussi à la FEPS

## LA CONFÉRENCE DES EGLISES RÉFORMÉES ROMANDES (CER)

Réélu par l'Assemblée de la CER en décembre 2014 pour un mandat de deux ans, c'est un conseil exécutif bien rôdé qui a entamé avec détermination l'année 2015. Il savait que les défis seraient nombreux et le travail important. Mais bien des imprévus l'attendaient, avec des conséquences au-delà du travail du seul conseil exécutif. Une année mouvementée...

Dans une composition inchangée (Xavier Paillard, de l'EERV, président, Monique Johner, de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF), vice-présidente et Lucien Boder, de BeJuSo, trésorier, avec l'appui précieux de Gwendoline Noël, de l'Eglise réformée évangélique du canton de Valais (EREV), pour le secrétariat), le conseil exécutif a tenu onze séances ordinaires d'une journée et quatre séances d'une demi-journée. Ses membres ont par ailleurs assuré une petite dizaine de représentations, près d'une vingtaine de rencontres de travail avec différents partenaires ainsi que la conduite des trois groupes de travail dévolus au projet du journal romand.

La CER a, par ailleurs, tenu ses deux Assemblées ordinaires (en juin à Martigny et en décembre à Yverdon). Son Assemblée générale est présidée par Christian Miaz, de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), avec Pierre-Philippe Blaser, de l'EERF, comme vice-président et John Christin de l'EERV, comme scrutateur.

### Gestion en mutation

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la fiduciaire Longchamp Sàrl à Montagny-près-Yverdon a repris l'ensemble de la gestion comptable de la CER. Le bouclage des comptes 2014 lui a permis de se familiariser avec son organisation, ses départements et ses plateformes. Il a mis en lumière bien des problèmes à résoudre. La plupart a pu être résolue courant 2015. Un plan comptable repensé permettrait probablement

de mieux discerner les économies possibles dans le ménage CER.

Suite à diverses difficultés, le conseil exécutif a mis fin au mandat de gestion RH assumé par l'Eglise neuchâteloise ; un épisode difficile à vivre de part et d'autre qui s'est pourtant avéré bénéfique à chacune des parties. La gestion RH est désormais externalisée ; celle des salaires est assurée directement par la fiduciaire. A ce jour, ce nouveau dispositif donne pleinement satisfaction tant au personnel qu'aux directeurs et au conseil.

### Formation à toute épreuve

Suite aux décisions de l'Assemblée générale de la CER (AGCER) en septembre 2013, tout devait être en place au 1<sup>er</sup> mars 2015 pour accueillir les premières volées de dix-huit mois de stagiaires diacres et pasteurs. C'est dans cette perspective que le conseil exécutif avait nommé fin 2014 le pasteur vaudois Pierre-André Bettex au poste de responsable romand des stages. Entré en fonction officiellement le 1<sup>er</sup> février 2015, le pasteur Pierre-André Bettex s'apprêtait à rencontrer les stagiaires pour la première fois le 2 mars à Crêt-Bérard. Ce même jour, il était hospitalisé et décédait le surlendemain d'un cancer foudroyant. Le 10 mars, de très nombreuses personnes entouraient sa famille et lui rendaient un dernier hommage au temple d'Yverdon, là même où les stagiaires vivaient cinq jours plus tard la célébration prévue pour marquer le début de leur stage. La vie après la mort... difficile apprentissage de la

promesse, au cœur de notre foi.

Grâce à l'abnégation de tous les membres de l'OPF et de la commission romande des stages (CoRoSta), les défis ont été relevés. La pasteur fribourgeoise Florence Blaser a repris le flambeau à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015. Son rayonnement dans le poste est déjà reconnu.

### Crise de foi...

Au printemps, le conseil exécutif a demandé aux Eglises de mettre en consultation large un rapport sur un projet d'une publication romande de référence à utiliser et/ou à offrir dans le cadre du catéchisme des adolescents. En regard de l'opposition de la Plateforme de stratégie catéchétique (PSKT), du flop de la consultation (six réponses reçues !) et compte tenu de la lourdeur des autres chantiers à mener, le conseil a reporté ce projet et en évalue présentement le sort avec l'Office protestant d'éditions chrétiennes (OPEC).

### Journal romand

Il faudrait un volumineux récit pour rendre compte en détail du développement de l'am-

bitieux projet de journal romand, porté par le conseil exécutif... Suite aux débats de l'AGCER de décembre 2014, les acteurs de Visage Protestant se sont mobilisés pour présenter concurremment à la société LargeNetwork un projet conçu en un temps record en partenariat avec les acteurs de la VP genevoise. Ce projet a été plébiscité par l'AGCER en juin à Martigny. Puis, un travail colossal a été réalisé à l'interne pour que le rapport final puisse être adopté par l'AGCER en décembre. Trois groupes, chacun sous la conduite d'un membre du conseil exécutif, se sont activés dans la perspective d'une journée de travail de synthèse en octobre à Yverdon. A partir de là, le conseil exécutif a élaboré le rapport final que l'AGCER de décembre 2015 a validé. Les assemblées délibérantes des quatre Eglises concernées doivent ratifier ces documents d'ici au 20 mars 2016.

### Médias en débat

Le jeudi 26 mars, les quinze ans de Protestinfo étaient célébrés de fort belle manière par une soirée-débat organisée à l'Espace Culturel des Terreaux (ECT) à Lausanne sur la place du religieux dans les médias intitulée « Dieu n'existe pas... dans mon journal ». Le débat préfigurait-

#### Formation continue des ministres : un deal suisse

La Suisse réformée compte trois principaux organismes de formation dédiés au ministère en Eglise : A+W (Aus-und Weiterbildung) de l'Eglise de Zurich, pwb (Pfarrerweiterbildung) de l'Eglise de Berne-Jura-Soleure, et l'OPF (Office protestant de la formation) de la CER collaborent étroitement pour tout ce qui touche à la formation continue des ministres en Suisse. Une structure faitière helvétique, réunissant les trois Offices et les Eglises alémaniques non dotées d'un Office de formation, mettent en commun des moyens financiers, coordonnent les programmes, organisent certaines formations sur un mode bilingue, se soutiennent et explorent ensemble des pistes nouvelles. Un comité suisse valide les budgets et les programmes partagés. Un catalogue commun, contenant toutes les offres, est mis à disposition des ministres de toute la Suisse chaque année. Des informations fréquentes sont transmises par un petit bulletin en Suisse allemande ou sur le site Web de l'OPF pour la Suisse romande. La mutualisation des moyens et des équipes assure une cohérence et un meilleur développement de la formation continue au ministère pour les ministres confrontés à de rapides évolutions du métier pastoral ou diaconal. La formation continue est une démarche autant spirituelle que professionnelle, ainsi qu'en témoigne l'introduction du dernier catalogue des formations :

- aller tout au fond et se redécouvrir soi-même, devant Dieu ;
- prendre un envol et comprendre de nouveaux horizons, percevoir des paysages différents et découvrir son ministère dans une autre perspective ;
- déployer et affermir des compétences pour notre présence au monde, à l'évangile, à l'autre.

Pour autant, la CER reste attentive à l'évolution des coûts de formation engendrée par cette collaboration.

il pour Médias-pro à l'annonce unilatérale de la RTS de la dénonciation, à fin 2016, de la convention de collaboration avec les Eglises et d'une diminution de 40% du budget alloué aux émissions religieuses ? Il permet en tous les cas de souligner l'aberration d'une telle mesure qui met en péril le pôle de compétence rédactionnel RTS-religion à l'heure où les questions religieuses occupent dramatiquement le devant de la scène internationale. Le succès inattendu remporté par la pétition « Soutenons RTS religion » (plus de 25 000 signatures) appelle les Eglises romandes à s'engager avec fermeté dans les négociations en 2016 pour défendre la place du religieux dans un média de service public.

### **Bis repetita placent**

Comme en 2013 et en 2014, le conseil exécutif à relevé une fois encore le travail performant du tout petit Office protestant d'éditions chrétiennes (OPEC). Au service de la catéchèse, cet Office voit ses ventes progresser et son catalogue s'étoffer. Il s'est réjoui de constater l'important travail d'adaptation et d'organisation des formations accompli par l'Office Protestant de la Formation (OPF). Il s'est félicité du travail

d'information et d'analyse du religieux réalisé par des équipes de Médias-pro.

### **Situations diverses et horizon commun**

Le conseil exécutif – et plus largement tous les membres CER – ont été affectés d'apprendre courant octobre 2015 la maladie de Lucien Boder. Tous portent dans leurs prières ce précieux collègue et ami sévèrement atteint dans sa santé. Les mesures possibles ont été prises pour suppléer tant bien que mal à son absence.

A n'en pas douter, l'année écoulée aura été une année difficile pour la CER ; elle en sort pourtant renforcée et mieux équipée pour affronter les défis d'avenir. Car bien que très différentes, les Eglises de Suisse romande devront continuer à mutualiser leurs forces et à apprendre les unes des autres. Elles relèveront ainsi ensemble le défi du témoignage dans notre société sécularisée où l'Évangile n'est plus guère perçu que comme une proposition de sens parmi d'autres ! Les festivités du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme et le lancement du nouveau journal romand « Réformés » seront de belles occasions de mieux faire l'Eglise ensemble.

#### **Terre Nouvelle une vision des Eglises romandes**

La Plateforme Terre Nouvelle des Eglises romandes (PTNER) a abordé et travaillé les sujets suivants :

- une déclaration commune entre DM-échange et mission et les Eglises de la CER, adoptée par l'AG de la CER et par le Synode missionnaire en juin 2015. A partir de ce socle commun, des allègements structurels et des synergies nouvelles doivent encore faire l'objet de discussions et de concertation ;
- la question de la pléthore des liens des Eglises avec les organisations internationales (entre autre Cevaa, Communion mondiale d'Eglises réformées – CMER –, Conseil œcuménique des Eglises – COE) : Jacques Matthey est venu en présenter le « paysage » à la PTNER et expliquer les spécificités de chacune. La suite de la discussion doit se poursuivre avec le DM-échange et mission qui assure la gestion financière et opérationnelle de nos Eglises avec la Cevaa ;
- le site internet *terrenouvelle.ch* : une page internet Terre Nouvelle, abritée par *réformés.ch*, s'affiche désormais sous l'onglet « entraide et mission » et renvoie également sur les pages Terre Nouvelle de chaque Eglise cantonale ;
- la délégation du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) au sein des conseils de fondation de PPP et EPER : la PTNER a suscité une intervention en son nom de la délégation vaudoise à l'AD de la FEPS pour s'enquérir du pourquoi de l'absence d'un membre du conseil de la FEPS au sein des conseils des Œuvres : ce dernier a répondu qu'il a fait le choix de se focaliser plus fortement sur ses missions stratégiques en déléguant le directeur du secrétariat.

## PROFESSION DE FOI

**Les questions RH ont été à moult reprises au cœur des préoccupations synodales durant l'année 2015 ; la révision en cours de la CCT et des articles sur les relations de travail dans le Règlement ecclésiastique en découlent. En écho aux débats animés de la dernière session synodale (à Belmont les 4 et 5 mars 2016), la question du professionnalisme en Eglise nous paraît aujourd'hui cruciale.**

L'amour est la valeur placée au centre de l'Évangile. Amour inconditionnel de Dieu pour ses enfants révélé par la mort du Christ en croix ; Amour plus fort que la mort manifesté par sa résurrection ; Amour à vivre et à partager en Eglise dans l'élan de la Pentecôte. Il en découle que l'Eglise est par excellence un peuple d'amateurs, aimés par grâce, engagés, passionnés. Dont acte.

Pour autant, ce noble amateurisme qui la caractérise s'oppose-t-il à toute exigence de professionnalisme ? A entendre certains discours qui opposent systématiquement le mystère de l'Eglise aux exigences du monde, nous pourrions être tentés de le croire. A l'opposé, le présent rapport d'activité de l'EERV en 2015 nous montre que les réalités du terrain exigent toujours plus de professionnalisme dans la gestion de l'Eglise comme dans le témoignage de notre foi.

Sur le terrain des paroisses d'abord, tout le travail de Recherche & développement autour des « fresh expressions » et des huit facteurs de croissances pour la mise en œuvre du *Programme de législation* appellent des analyses et des méthodes éprouvées ; les bonnes intentions – aussi louables soient-elles – ne suffisent plus à la conduite de projets, ni à la recherche de fonds, ni à répondre aux exigences de nos contemporains. Ministres comme laïcs en font quotidiennement la difficile expérience. La critique est facile. En Eglise, comme en politique ou dans le monde associatif, nous avons de plus en plus de peine à trouver des gens qui acceptent de prendre des responsabilités.

Dans les missions exercées en commun, nos aumôniers sont toujours plus confrontés aux exigences-qualité des milieux dans lesquels ils exercent leur ministère ; leur formation – toujours plus pointue – est une condition indispensable à la reconnaissance et à la collaboration. Elle induit une spécialisation qui questionne le ministère et entrave la mobilité. Un intense dialogue est de mise sur ces questions, en particulier avec les milieux de la santé, mais également avec ceux de l'éducation, de la formation et de la sécurité.

En matière de gestion, nos Offices sont tous confrontés aux mêmes exigences de rigueur ; les cadres légaux toujours plus contraignants auxquels notre Eglise est soumise comme n'importe quelle institution en sont la parfaite illustration. Les différentes affaires administratives judiciaires auxquelles notre Eglise a été confrontée en 2015 en témoignent.

Le travail de l'Office des ressources humaines – qui a pour mission l'accompagnement des salariés comme des bénévoles de notre Eglise – s'en trouve profondément modifié ; les procédures de bilan de mandat et de changement de postes comme les exigences de formation continue adoptées par le Synode en 2014 sont des indicateurs forts d'une gestion professionnelle des ministères. Les rares mais douloureuses décisions RH que le CS a été appelé à prendre s'inscrivent dans cette même réalité.

L'incarnation de Dieu en Jésus-Christ nous appelle à ne pas penser l'Eglise hors du monde

mais à la vivre dans le monde. La reconnaissance de l'EERV comme institution de droit public et sa soumission à la justice civile en sont un signe tangible. Loin de nous donc la tentation de confondre l'Eglise et le Royaume ou, à l'inverse, celle de la considérer comme une simple entreprise. Loin de nous également la tentation de confondre la vocation et le Salut ou, à l'inverse, celle de la considérer comme un simple métier.

Pour illustrer cette tension constitutive de notre foi, permettez-nous, pour conclure, de paraphraser ainsi la formule qui gagnerait à être utilisée lors des installations des salariés comme des bénévoles :

*Engagez-vous de manière professionnelles et consciencieuse comme si tout dépendait de vous et restez des amateurs passionnés, sachant que rien ne pourra jamais vous séparer de l'Amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.*





## **Suivi des résolutions et décisions du Synode**



**Remarques liminaires :**

La distinction entre résolutions (générales et pérennes) et décisions (ponctuelles et limitées dans le temps, et donc traitées ou non), telle qu'elle résulte de l'accord entre le Bureau du Synode, la commission de gestion et le Conseil synodal (CS) sur l'interprétation de l'article 151 du RE, a été appliquée.

Les **résolutions** considérées comme telles sont présentées désormais distinctement des décisions. Les résolutions sont ajoutées à une liste en vigueur et y resteront aussi longtemps qu'elles n'auront pas été abolies par décision du Synode ou remplacées par un règlement ou une nouvelle résolution du Synode. Elles peuvent être consultées sur le site de l'EERV sous Synode.

Les **décisions** sont signalées comme en attente de traitement, en cours de traitement ou traitées. Sans remarques de la commission de gestion, le suivi proposé sera considéré comme adopté. Toutes les décisions prises dans le courant de l'année écoulée figurent ci-dessous avec un commentaire. Les décisions antérieures en attente de traitement ou en cours de traitement sont reprises et font également l'objet d'un commentaire aussi longtemps qu'elles n'auront pas été considérées comme traitées.

Les commentaires et les propositions de suivi sont faits dans la succession des différentes sessions.

**A. DÉCISIONS VOTÉES EN 2015**

**Session du 14 février 2015**

**2015/1 Programme de législation**

Le Synode prend acte du document de *Programme de législation 2014-2019* du Conseil synodal.

**2015/2 Programme de législation**

Le Synode demande au CS de respecter le rythme des lieux d'Eglise dans ce processus.

No	Commentaires	Suivi
D2015/1 et D2015/2	Le <i>Programme de législation</i> a été publié avec un cahier méthodologique permettant à chaque lieu de se l'approprier en se fixant des objectifs annuels.	En cours

**Session des 19 et 20 juin 2015**

**2015/3 Comptes**

Le Synode approuve les comptes 2014 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

No	Commentaires	Suivi
D2015/3		Traitée

#### **2015/4 Gestion**

Le Synode approuve la gestion du CS pour l'année 2014

No	Commentaires	Suivi
D2015/4		Traitée

#### **2015/5 Organisation**

Le Synode encourage le CS à continuer d'entretenir la communication avec tous les lieux d'Eglise, dans une communion confiante et un travail communautaire.

No	Commentaires	Suivi
D2015/5	Le CS a mis en place des stamms dans les régions afin de rencontrer les paroissiens. Il a également mis sur pied une visite à chaque colloque régional.	En cours

#### **2015/6 Gestion RH**

Le Synode prend acte de la volonté du CS de créer un groupe de travail pour revoir le dispositif réglementaire RH et proposer en février 2016 des ajustements.

No	Commentaires	Suivi
D2015/6	Un groupe de travail ad hoc s'est mis en route dès l'été 2015. Ce travail a abouti à la rédaction d'un rapport proposant des modifications du RE ; ce rapport a été soumis au Synode en mars 2016.	Traitée

#### **2015/7 Planification financière**

Le Synode prend acte de la planification financière de la période 2015-2019

No	Commentaires	Suivi
D2015/7		Traitée

#### **2015/8 Convention d'exécution**

Le Synode ratifie la convention d'exécution des missions exercées en commun pour la période de subventionnement 2015-2019 telle que signée par les Conseils d'Eglise en date du 12 novembre 2014 à Lausanne

No	Commentaires	Suivi
D2015/8		Traitée

#### **2015/9 Indemnités et remboursement des frais**

Le Synode ratifie le § 4.3 de la directive du CS sur les indemnités et le remboursement de frais dans le cadre des fonctions électives.

No	Commentaires	Suivi
D2015/9		Traitée

**Session des 6 et 7 novembre 2015**

**2015/10 Contributions régionales**

Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2016.

No	Commentaires	Suivi
D2015/10		Traitée

**2015/11 Offrandes générales**

Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2016 telle que présentée à la page 19 du budget 2016 avec l'adjonction de la Collecte annuelle de la Réformation à la place de l'offrande pour le fond des bourses pour les étudiants en théologie, et les recommande aux paroisses, aux aumôneries et aux lieux phares.

No	Commentaires	Suivi
D2015/11		Traitée

**2015/12 Budget**

Le Synode adopte le budget 2016 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud amendé en page 12 au poste 56721 dont le montant est supprimé

No	Commentaires	Suivi
D2015/12		Traitée

**2015/13 Terre Nouvelle**

Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à 1 700 000.– fr. pour 2016

No	Commentaires	Suivi
D2015/13		Traitée

**2015/15 Espace culturel des Terreaux**

Le Synode accorde à l'ECT une subvention de 200 000.– fr. pour la saison 2017-2018, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018.

No	Commentaires	Suivi
D2015/15		Traitée

**B. POSTULATS ET MOTIONS EN 2018**

**Session des 19 et 20 juin**

**Motion sur les contributions**

Le Synode demande au CS de repenser la répartition des contributions, de telle sorte que les paroisses puissent conserver de leurs ressources annuelles ce qui est nécessaire à leur ménage courant. Dans

cette perspective, le Synode propose notamment les pistes suivantes :

- l'ajout de critères supplémentaires au seul critère du nombre de paroissiens protestants pour calculer la clé de répartition (par exemple tenir compte du revenu des capitaux, du rendement des immeubles, etc.) ;
- la détermination d'un pourcentage maximum de la contribution des paroisses par rapport à ce qu'elles encaissent (par exemple 40%) ;
- la détermination d'un montant minimum annuel (minimum vital) de ressources inexigible qui tienne compte des besoins réels (ce minimum pourrait être déterminé sur la base des dépenses annuelles des cinq dernières années et régulièrement réexaminé) ;
- ou toute autre piste qui permette d'atteindre l'objectif fixé.

No	Commentaires	Suivi
M2015/01	Cette motion a été renvoyée au CS. Un groupe travaille actuellement sur cette question avec le trésorier.	En cours de traitement

### **Session des 6 et 7 novembre**

#### **Postulat 1 :**

Conformément à l'art.141 (let.d) RE, le CS est prié de présenter au Synode un rapport sur l'opportunité de proposer une modification du RE de manière que les trois ministres consacrent ensemble un pourcentage de temps inférieur à celui consacré par les quatre membres laïcs.

#### **Postulat 2 :**

Conformément à l'art.141 (let.d) RE, le CS est prié de présenter au Synode un rapport sur l'opportunité de proposer une modification du RE de manière que le président du CS ne puisse avoir un mandat de plus de 60% et qu'il soit un membre laïc, comme dans les autres conseils exécutifs (conseil paroissial et conseil régional) (Le vice-président n'est en revanche pas concerné).

#### **Postulat 3 :**

Conformément à l'art.141 (let.d) RE, le CS est prié de présenter au Synode un rapport sur l'opportunité de proposer une modification du RE de manière que le président du CS ne puisse pas présider un organe supracantonal (ex. : CER).

No	Commentaires	Suivi
P2015/01, P2015/02 P2015/03 et	Ces 3 postulats ont été classés sans suite par le Synode	Classés sans suite

#### **Motion « pour la sauvegarde de la Création »**

Le Synode de l'EERV, au vu de la pétition « Pour la sauvegarde de la Création », signée par plus de cinq cent personnes, adressée aux autorités de l'Eglise, considérant la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes motivée

par l'appât du gain, indépendamment de considérations éthiques et environnementales, constatant que l'urgence de ces problèmes s'est imposée récemment et que leur gravité n'est plus sérieusement contestée, persuadé que la vocation d'amour et de service des Eglises est aussi un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la Création et la protection de l'humanité, et ainsi à « témoigner de l'Évangile en parole et en actes » (chiffre 5 des Principes constitutifs), demande au CS de :

- placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au *Programme de législature* ;
- promouvoir une campagne d'information et sensibilisation au sein de l'EERV ;
- inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière ;
- proposer aux lieux d'Eglise, aux Eglises sœurs de notre canton et au-delà aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives ;
- accroître les moyens humains et pécuniaires mis à la disposition de la structure Eglise-environnement de l'EERV. Pour cela ouvrir un crédit extraordinaire de 20 000.– fr. en 2016.

No	Commentaires	Suivi
P2015/04	La motion a été transformée en postulat.	En cours de traitement

### C. RÉOLUTIONS VOTÉES EN 2015

Aucune résolution n'a été votée par le Synode en 2015.

### D. INTERPELLATIONS VOTÉES EN 2015

#### Session des 19 et 20 juin 2015

##### **Interpellation sur le ministère féminin**

Le CS de l'EERV a déclaré le 9 janvier 2015 : « Le CS de l'EERV prend clairement distance des propos ambigus tenus par le président de la FEPS sur le ministère féminin et déplore la manière dont ils ont été repris par les médias. Depuis cinquante ans, les Eglise romandes peuvent compter sur le ministère de femmes pasteures et diacres et se félicitent de leur apport ». Cette prise de position se réfère aux propos tenus par Gottfried Locher, président de la FEPS, dans la Weltwoche 47 (2014). La « reprise dans les médias » déplorée se réfère notamment à un article paru le 7 janvier 2015 dans le *Matin*, qui informait à sa manière la Romandie de ce qui s'était passé Outre-Sarine. Entre temps, cent cinquante pasteurs de Suisse allemande avaient signé une lettre ouverte à Gottfried Locher le 5 décembre 2014 pour dire leur protestation. Une première rencontre a eu lieu le 19 décembre entre le président de la FEPS et les signataires de la lettre suivie d'une seconde le 12 février. Cet épisode a eu des effets très négatifs sur l'image de l'Eglise, ainsi que sur l'estime des femmes ministres, en étant par exemple associé à des pro-

pos dénigrant les femmes comme catégorie générique, tenus par un cardinal romain (émission Radio la Première du 9 janvier). L'Assemblée régionale est profondément choquée de voir que la plus haute instance protestante suisse puisse tenir des propos dénigrant le ministère féminin, et inquiets de l'image propagée par ces propos auprès des futurs ministres, dans les Eglises et la société. Consciente que dans les Eglises issues de la Réforme, toutes n'acceptent pas encore la consécration des femmes pasteurs, et qu'une attitude de vigilance demeure nécessaire, l'Assemblée Régionale a voté le 11 mars 2015 une motion, qui vous est présentée par des délégués au Synode sous forme d'une interpellation et qui contient deux vœux distincts soumis au vote du Synode : « L'Assemblée régionale de Morges-Aubonne affirme son soutien à la prise de position du CS du 9 janvier 2015 « Ministères féminins », et demande au Synode de faire de même. Constatant la blessure infligée au corps de l'Eglise tout entier par les propos tenus par le président de la FEPS, elle demande également au Synode de mandater ses délégués au Conseil et à l'Assemblée de la FEPS à travers deux vœux :- pour qu'ils transmettent aux instances où ils siègent la prise de position du CS soutenue par le Synode, et s'assurent que le discours public de la FEPS ne soit plus associé à des propos dénigrant le ministère féminin- pour qu'ils demandent via les instances où ils siègent que la FEPS organise en 2016 un événement suisse célébrant, avec reconnaissance, la diversité des ministères hommes/femmes, laïcs, diacres et pasteurs, donnés à l'Eglise ».

No	Commentaires	Suivi
	Cette interpellation a débouché sur 2 vœux	Voir paragraphe E

### Session des 6 et 7 novembre

#### **Interpellation sur les liens avec la HET-Pro**

Aux dernières nouvelles, la Haute Ecole de Théologie (HET) recevra sa première volée d'étudiants en été 2017. Par la présente interpellation et pour les motifs exposés ci-dessous, le soussigné demande au CS une explication quant à son refus de dialoguer avec la HET : – Quoi qu'on en pense, la HET arrive. Dans notre Canton, son message touchera plus d'un croyant. Allons-nous donner le spectacle, confus et peu attirant, d'une Eglise divisée entre des personnes qui se réclament toutes du Christ qui l'a fondée ? - La tendance évangélique du comité HET est pondérée par la présence ou le soutien de fidèles de l'Eglise évangélique réformée vaudoise, dont l'ancien président du CS Jean-Claude Badoux. Dans notre Synode même, il existe une mouvance évangélique dont certaines préoccupations se retrouvent dans le projet de la HET. - On respecte mieux la vocation d'une Eglise réformée en organisant des disputes argumentatives, même vigoureuses, qu'en excluant purement et simplement ceux qui ont une autre approche des Ecritures. - Il faut certes s'attendre à une certaine concurrence entre la HET et la Faculté de théologie et de science des religions. Une discussion ouverte, point par point, permettrait de réguler cette concurrence et de la transformer en aiguillon à mieux faire. Elle permettrait aussi d'influencer certaines décisions de la HET, notamment en ce qui concerne le bagage théologique minimal exigé. L'EERV a tout à gagner en termes d'unité, de sérénité, d'efficacité missionnaire et de communication médiatique à ouvrir un dialogue à la fois exigeant et bienveillant avec la HET.

No	Commentaires	Suivi
	Cette interpellation a débouché sur un vœu	Voir paragraphe E

## E. Vœux votés en 2015

### Session des 19 et 20 juin

#### **Vœu 1 sur les ministères féminins**

Affirmant son soutien à la position du CS du 9 janvier 2015 « ministères féminins », le Synode demande au CS de mandater les délégués vaudois à l'Assemblée de la FEPS pour qu'ils transmettent la position du CS soutenue par le Synode et demandent que le discours public de la FEPS ne soit plus entaché de propos dénigrant le ministère féminin.

#### **Vœu 2 sur les ministères féminins**

Le Synode demande au CS de mandater les délégués vaudois à l'Assemblée de la FEPS pour qu'ils demandent à la FEPS d'imaginer un événement suisse célébrant, avec reconnaissance, la diversité des ministères hommes/femmes, laïcs, diacres et pasteurs, donnés à l'Eglise.

No	Commentaires	Suivi
V2015/01 V2015/02	Ces vœux ont été transmis à l'Assemblée des délégués de la FEPS de novembre 2015. Ils ont reçu une réponse du Conseil de la FEPS, laquelle a été relayée au Synode et à l'Assemblée régionale ayant déposé l'interpellation.	Traités

#### **Vœu 3 concernant HET-Pro**

Le Synode forme le vœu que le CS ait des contacts réguliers avec les initiants de la HET-Pro et qu'il demande au BS d'inviter une délégation de la future HET à une future session du Synode pour présenter le projet.

No	Commentaires	Suivi
V2015/03	Une rencontre est prévue dans le courant du premier semestre 2016 entre une délégation du CS et les initiants de la HET-pro.	En cours de traitement

## G. DÉCISIONS VOTÉES AVANT 2015 ET NON TRAITÉES

### SESSIONS DE 2007

#### 15 et 16 juin 2007

#### **2007 / 11 Reconnaissance du recueil de chants « Alléluia »**

Le Synode prend acte du dysfonctionnement de la CER dans le processus d'édition du recueil « Alléluia ».



Il demande au CS :

- de préciser la teneur exacte de la « délégation de compétences » octroyée par l'EERV à la CER et du mandat donné à la FEEPR par la CER.

Dans le cadre de la CER :

- de poursuivre le processus d'évolution de ce recueil et de proposer des versions électroniques ;
- de définir un mandat clair pour tout organe appelé soit à faire évoluer ce recueil, soit à le rééditer ;
- d'exiger et mettre en œuvre une meilleure concertation des différents acteurs concernés par une telle démarche.

No	Commentaires	Suivi
D2007/11	Le psautier a vu le jour en 2009 et a été diffusé au sein de l'EERV. Lors de sa session des 2 et 3.11.2012, le Synode a estimé que cette décision restait en partie non traitée. Le CS informera le Synode dans le courant 2016.	En attente de traitement

## SESSIONS DE 2008

### 16 et 17 mai 2008

#### **D2008 / 23 Résolutions RE – Suspension du RGO 18**

Le Synode décide d'adapter, si nécessaire, l'article 18 du RGO pour tenir compte de l'attribution par enveloppes.

No	Commentaires	Suivi
D2008/23	Lors du Synode de juin 2010, ce point a été considéré comme en attente de traitement. La modification de l'article 18 du RGO a été incluse dans le rapport de toilettage du RGO et du RE présenté au Synode en mars 2016.	Traitée

### 6 et 7 juin 2008

#### **D2008 / 41 Comptes 2007 – Tableau de bord**

Le Synode demande au CS d'élaborer, en dialogue avec la Commission de gestion et la Commission des finances, un « tableau de bord » de gestion de l'EERV destiné au Synode. Ce document comporterait les objets et le niveau de détail figurant au budget, aux comptes et dans le rapport de gestion. Il

permettrait de clarifier et de simplifier la communication entre le CS et le Synode en matière de gestion.

No	Commentaires	Suivi
D2008/41	L'annuaire informatique de l'Eglise réformée (AIDER) a fait l'objet d'ajustements et des compléments en 2014. La partie registres ecclésiastiques est fonctionnelle. Une partie statistique est en cours de développement. Le programme TABORH pour le suivi des ressources humaines de l'EERV est opérationnel. Le tableau de bord des activités est en cours d'élaboration.	En cours de traitement

## SESSIONS DE 2010

### 11 et 12 juin 2010

#### **D2010 / 16 – Lieux phares et dotations**

Le Synode décide la création de lieux phares.

Leur mission générale est d'assurer la mission de l'EERV au service de tous en diversifiant son témoignage de l'Evangile et en renforçant sa visibilité.

La cathédrale est l'un de ces lieux phares.

Le Synode demande au CS d'envisager la création d'autres lieux phares dans le canton ou à Lausanne.

Pour l'ensemble de ces lieux, le Synode demande au CS de prévoir une dotation de 3 EPT.

Le Synode fixe les quatre enveloppes de dotations au 1<sup>er</sup> juillet 2010, et les quatre enveloppes de dotations à atteindre au 1<sup>er</sup> juillet 2018, telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

Enveloppes de dotations	juil.10	juil.18
Régions et PLA	185.5	164
Missions en communs	25.8	26
Services et offices	28.7	26
Conseil synodal	4	4
	<b>244</b>	<b>220</b>

No	Commentaires	Suivi
D2010/16	La mise en œuvre des réductions de dotations est en cours, conformément aux enveloppes votées par le Synode. Les trois lieux phares (Cathédrale, Saint-Laurent-Eglise et EspritSaintf) ont fait l'objet d'une évaluation positive par le CS à mi-février 2014 et vont ainsi poursuivre leurs activités. Les enveloppes de dotation à horizon 2024 seront soumises au Synode en 2017.	Traitée

### D2010 / 18 – Enveloppes de dotations

Le Synode demande au CS de l'informer chaque année de l'avancement du processus de réduction des dotations et des conséquences des perspectives financières de l'EERV sur la gestion des ressources humaines.

No	Commentaires	Suivi
D2010/18	Ces éléments d'information sont intégrés à la planification financière et au budget.	Traitée

## SESSIONS DE 2012

### 15 et 16 juin 2012

#### D2012 / 21 – Évangélisation – Décision 2

Le Synode adopte le processus élaboré par le CS pour entrer en évangélisation, selon les phases suivantes :

- a) préparatifs, jusqu'en mi-2014 ;
- b) année de réflexion et de discernement, de septembre 2014 à fin août 2015 ;
- c) mise en œuvre dans les lieux d'Église, dès septembre 2015 (éclosion) ;
- d) le CS tient le Synode régulièrement informé de l'évolution des travaux ;
- e) intégration dans la mission courante de l'EERV des attitudes et actions issues des étapes précédentes.

No	Commentaires	Suivi
D2012/23	Diverses informations ont été données lors des sessions du Synode en 2014. Depuis l'été 2014, le projet est porté par la cellule Recherche et Développement (R&D) en interaction forte avec le <i>Programme de législation</i> , dont la mise en œuvre répond aux points c) à e).	Traitée

## SESSIONS DE 2014

### 2 mai 2014

#### D2014/03 – Théologie des ministères

Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation académique en théologie des futurs

pasteurs. Il demande au CS d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.

**D2014/04 – Théologie des ministères**

Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation professionnelle des futurs pasteurs. Il demande au CS d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.

**D2014/05 – Théologie des ministères**

Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation professionnelle des futurs diacres. Il demande au CS d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.

**D2014/06 – Théologie des ministères**

Le Synode salue la volonté des Eglises réformées romandes d'harmoniser leurs critères et leurs processus concernant la consécration des pasteurs et des diacres.

No	Commentaires	Suivi
D2014/03 D2014/06	à Le nouveau dispositif de formation de l'OPF et la Commission romande des stages (CoRoSta) sont opérationnels depuis 2015.	Traitée

**D2014/07 – Théologie des ministères**

Le Synode demande au CS de le renseigner sur l'évolution des coûts liés à la formation au moment de présenter les budgets, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de formation et plus généralement sur les incidences de la mise en œuvre de ce dossier.

No	Commentaires	Suivi
D2014/07	Les premières informations ont été données lors de la présentation du budget 2015, lors de la session du Synode de novembre 2014.	En cours de traitement

**D2014/08 – Théologie des ministères**

Le Synode encourage le CS à travailler, dans le cadre de la CCT, à l'élaboration d'une nouvelle grille salariale sans augmentation de la masse salariale globale de l'EERV.

Le Synode encourage le CS à assumer sa responsabilité sociale d'employeur sans initier une logique de performance et de rentabilité dans l'élaboration du modèle salarial.

No	Commentaires	Suivi
----	--------------	-------

D2014/08	Le CS intègre cette décision dans les négociations de la CCT, qui ont débuté en janvier 2015. La CCT sera présentée au Synode dans le courant de l'année 2016.	En cours de traitement
----------	--	------------------------

### 13 et 14 juin 2014

#### D2014/11 – Gestion 2013

Le Synode demande au CS de ne mettre à l'ordre du jour des Synodes de novembre 2014 à juin 2015 que les objets absolument indispensables à la marche de l'EERV. Le Synode demande que le reste des sessions soit consacré à la réflexion et au discernement sur le thème de l'Evangelisation.

No	Commentaires	Suivi
D2014/11	Le CS a pris compte de cette décision dans les ordres du jour des sessions de novembre 2014, février 2015 et juin 2015 (Vaumarcus)	Traitée

#### D2014/12 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le CS à démolir le bâtiment propriété de l'EERV et situé à la rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes, et à construire deux immeubles à sa place

#### D2014/13 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le CS à constituer une cédule hypothécaire de 2 600 000.– fr. sur la parcelle n° 167, propriété de l'EERV, à la Rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes.

#### D2014/14 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le CS à conclure un emprunt maximum de 2 600 000.– fr. pour les travaux de démolition et de construction à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes.

No	Commentaires	Suivi
D2014/12 à D2014/14	Le projet est retardé par de nouvelles contraintes (service des logements + marché public).	En cours de traitement

#### D2014/16 – Motion Joux-Orbe

Le Synode décide de donner suite à la motion Joux-Orbe n°2 de juin 2013. Il demande au CS de lui faire une proposition d'article de règlement ecclésiastique introduisant le principe d'une consultation dans l'EERV, au début de la législature 2014-2019. Il demande que cette modification du règlement ecclésiastique soit étayée par un rapport d'exposé des motifs, présentant les modalités de la consultation dans le sens du présent rapport.

No	Commentaires	Suivi
D2014/16	Le CS a présenté au Synode de mars 2016 une modification du Règlement ecclésiastique répondant à cette motion.	Traitée

#### D2014/19 – Théologie des ministères

A l'issue du travail synodal sur le dossier de la théologie des ministères, le Synode exprime son immense reconnaissance à l'égard de toutes les personnes engagées dans l'EERV, à commencer par les bénévoles et en incluant les employés et les ministres. Il demande au CS de lui soumettre au cours de la prochaine législature des propositions pour reconnaître le ministère exercé par les laïcs et par les ministres non-salariés de l'EERV.

No	Commentaires	Suivi
D2014/19	Le CS a présenté au Synode de mars 2016 une modification du Règlement ecclésiastique répondant à cette décision.	Traitée

#### D2014/25 - Subvention à l'Espace culturel des Terreaux pour la saison 2016-2017

Le Synode demande au CS de lui remettre pour la session synodale de juin 2015 un rapport présentant les mesures d'assainissements que le Conseil de fondation a prises.

No	Commentaires	Suivi
D2014/25	Les mesures d'assainissement ont été présentées au Synode de novembre 2015.	Traitée

#### D2014/26 – Subvention à l'Espace culturel des Terreaux pour la saison 2016-2017

Le Synode approuve la demande du CS au Conseil de fondation de l'ECT de réduire l'excédent de charges reportées à un niveau inférieur à 50 000.– fr. à la fin de la saison 2015-2016.

No	Commentaires	Suivi
D2014/26		En cours de traitement

*Adopté par le Conseil synodal, le 16 février 2016*



**EERV**

Rue de l'Alé 31  
CP 6023  
1002 Lausanne

T +41 21 331 21 61 – F +41 21 323 16 83 – [info@eerv.ch](mailto:info@eerv.ch) – [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)